

Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur

Connaître, Protéger, Gérer
Valoriser, Accompagner



Rapport d'activités

2018





© Jean-Claude Tempier - CEN PACA

Chères adhérentes, Chères adhérents,
Chers partenaires,

Elu à la présidence, lors de l'Assemblée générale du 11 juin 2018, de cette belle association qu'est le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur, j'ai l'honneur et le plaisir de vous présenter le Rapport d'activités de l'année 2018.

Cette année encore, nous avons la satisfaction de constater la bonne santé de notre Conservatoire, tant du point de vue financier (puisque nous terminons un quatrième exercice positif d'affilée), que sur le plan de nos activités.

En effet, le Conservatoire mène toujours davantage d'actions, en partenariat avec les acteurs institutionnels, les collectivités et leurs groupements, des établissements

publics, des propriétaires publics et privés, des établissements agricoles, des fondations et associations, des entreprises et avec le soutien des donateurs et mécènes.

Ce volume d'actions en cours et à venir met en évidence la reconnaissance au sein de notre Région et même au-delà, des compétences, de l'expertise et de la qualité de nos équipes, sans oublier l'apport essentiel qu'est la collaboration fidèle de nos bénévoles. Je les remercie toutes et tous bien chaleureusement.

Cela nous permet, et c'est une priorité pour notre Conservatoire, de recruter de nouveaux personnels afin de stabiliser, voire d'enrichir notre équipe salariée, malgré la complexité et les difficultés grandissantes pour obtenir des financements.

Même incomplète et insatisfaisante, notre action est cependant essentielle pour protéger une biodiversité en grande détresse, et lutter contre les atteintes répétées à notre environnement naturel. Nous en avons la confirmation par la tardive et alarmante prise de conscience du réchauffement climatique et ses conséquences désastreuses pour la planète, et en conséquence, pour l'espèce humaine et l'ensemble du vivant tel que nous le connaissons.

La transition énergétique et la transition écologique sont au cœur des enjeux de notre société en pleine mutation et portent les conditions du bien vivre des générations futures. Elles en sont les conditions, peut-être pas suffisantes, mais vitales, tant ces enjeux sont liés et porteurs de solutions basées sur la Nature. C'est pourquoi il nous faut réussir les deux sans privilégier l'une au détriment de l'autre.

Notre jeunesse se mobilise pour clamer auprès des dirigeants du monde entier son inquiétude quant à son futur dans un environnement de plus en plus dégradé.

Ce soulèvement de la jeunesse est un vent d'espoir, mais aussi une injonction de responsabilités et d'obligations, pour nous tous, afin d'agir et d'inverser la tendance : les générations actuelles et futures doivent espérer une vie meilleure sur une terre mieux préservée.

Bonne lecture,
Bien cordialement,

Henri Spini,
Président du Conservatoire d'espaces naturels
de Provence-Alpes-Côte d'Azur

Directeur de la publication : Henri Spini

Coordination : Irène Nzakou

Rédaction : Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur

Mise en page : Audrey Hoppenot

Comité de relecture : Marc Beauchain, Gisèle Beaudoin, Julie Delauge, Marc Maury, Jean-Claude Tempier

Impression : Pure impression / ISSN 1776-9671

Photos couverture : Photo principale : Gagée de Bohème © Vincent Mariani. Autres photos : Installation de nouveaux panneaux ; Site du Bombardier à Fréjus (Var) © Hélène Camoin ; Ephippigère provençale © Stéphane Bence ; Sterne pierregarin © Cédric Roy ; Rita Santos et sa chienne Héra à la recherche du Criquet de Crau © Laurent Tatin

Sommaire

Rapport d'activités 2018

Introduction

• Le mot du président	p.2
• Acteurs du Conservatoire	p.4
• Missions du Conservatoire	p.6
• Faits marquants en 2018	p.7
• Carte régionale des sites en gestion	p.8

Sites en gestion

• Alpes-de-Haute-Provence	p.10
• Alpes-Maritimes	p.16
• Bouches-du-Rhône	p.20
• Hautes-Alpes	p.26
• Var	p.30
• Vaucluse	p.42

Les grands programmes

• Carte « Au cœur des territoires »	p.50
• Programmes en faveur de la connaissance	p.52
• Programmes de conservation	p.63

Evènements inter-réseaux	p.81
---------------------------------------	-------------

Partenariats internationaux	p.82
--	-------------

Valorisation et sensibilisation

• Outils de communication	p.83
• Activités nature	p.84
• Concours Moissons fleuries	p.86
• Ecomusée de la Crau	p.86
• Principales productions de l'année	p.87

Rapport de gestion

• Bilan financier 2018	p.89
• Ressources humaines	p.92

Partenaires	p.93
--------------------------	-------------

Infos pratiques

• Liste des abréviations	p.96
• Sommaire des sites en gestion	p.97
• Sommaire des actions spécifiques	p.98
• Contacter le Conservatoire	p.99

Les acteurs du Conservatoire en 2018

Conseil d'administration (élu lors de l'Assemblée générale du CEN PACA en 2018)

Le Conseil d'administration, organe décisionnaire de l'association, définit collégalement les grandes orientations du Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Il se réunit environ 5 à 10 fois par an. Il est renouvelé par tiers chaque année, lors de l'Assemblée générale.

Composition du bureau en 2018



Henri SPINI
Président



Gilles CHEYLAN
Vice-Président



Joël BOURIDEYS
Trésorier



Marc BEAUCHAIN
Trésorier adjoint



Jean-Claude TEMPIER
Secrétaire



Gisèle BEAUDOIN
Secrétaire adjointe

Autres membres du Conseil d'administration



François BAVOUZET
Administrateur



Virginie CROQUET
Administratrice



Jean-Paul DAUPHIN
Administrateur



Alexandre LAUTIER
Administrateur



Héléne LUTARD
Administratrice



Danièle N'GUYEN
Administratrice



Anne RENES
Administratrice



Fabien REVEST
Administrateur



Dominique ROMBAUT
Administratrice



Michel ROTHIER
Administrateur



Claude TARDIEU
Administrateur



Patrice VAN OYE
Administrateur

L'équipe salariée

L'organigramme ci-après représente la composition de l'équipe salariée en 2018*.

Direction



Marc MAURY
Directeur
marc.maury@cen-paca.org



Julie DELAUGE
Adjointe à la Direction
Responsable Connaissance
et Programmes
julie.delaugue@cen-paca.org



Jean-Christophe HEIDET
Responsable administratif
et financier
Adjoint au directeur
jeanchristophe.heidet@cen-paca.org



Magali ANDRIOLO
Responsable administrative et
financière
magali.andriolo@cen-paca.org



Fabienne BAUSSON
Comptable
fabienne.bausson@cen-paca.org



Irène NZAKOU
Chargée de communication
irene.nzakou@cen-paca.org

Pôle administratif et financier

Pôle biodiversité régionale



Emmanuelle TORRES
Secrétaire
emmanuelle.torres@cen-paca.org



Géraldine KAPFER
Responsable du Pôle
Biodiversité régionale
geraldine.kapfer@cen-paca.org



Stéphane BENCE
Chargé de mission
entomologie
stephane.bence@cen-paca.org



Paul HONORE
Chargé de mission
base de données / Web
paul.honore@cen-paca.org



Marc-Antoine MARCHAND
Chargé de mission PNA Vipère Orsini
Lézard ocellé
marcantoine.marchand@cen-paca.org



Elvin MILLER
Garde-technicien
Réserve naturelle nationale
des coussouls de Crau / Rapaces
elvin.miller@cen-paca.org

Pôle Alpes du Sud



Cécile PONCHON
Chargée de mission
rapaces
cecile.ponchon@cen-paca.org



Julien RENET
Chargé de mission
vertébrés
julien.renet@cen-paca.org



Cédric ROY
Chargé de mission PNA Cistude d'Europe
Coordination STOC
EPS / ZNIEFF
cedric.roy@cen-paca.org



Sonia RICHAUD
Chargée de mission
sonia.richaud@cen-paca.org



Lionel QUELIN
Responsable du Pôle
Alpes-du-Sud
lionel.quelin@cen-paca.org



Laura GRANATO
Chargée de mission
gestion de sites 04
Animation NATURA 2000
« Montagne de Lure »
laura.granato@cen-paca.org

Pôle Alpes-Maritimes Pôle Bouches-du-Rhône



Leslie MOTTA
Responsable
du Pôle Alpes-Maritimes
leslie.motta@cen-paca.org



Axel WOLFF
Responsable du Pôle
Bouches-du-Rhône
Conservateur de la Réserve naturelle
nationale des coussouls de Crau
axel.wolff@cen-paca.org



Etienne BECKER
Garde-technicien
Réserve naturelle nationale
des coussouls de Crau
etienne.becker@cen-paca.org



Guillaume COSTE
Garde-technicien
Réserve naturelle nationale
des coussouls de Crau
guillaume.coste@cen-paca.org



Guillaume PAULUS
Garde-technicien
Réserve naturelle nationale
des coussouls de Crau
/ Vautour percnoptère
guillaume.paulus@cen-paca.org



Laurent TATIN
Chargé de mission
scientifique
laurent.tatin@cen-paca.org



Yann TOUTAIN
Garde-technicien
Réserve naturelle nationale
des coussouls de Crau
Yann.toutain@cen-paca.org



Ghislaine DUSFOUR
Chargée de mission
Réserve naturelle régionale de la
Poitevine-Regarde-Venir
ghislaine.dusfour@cen-paca.org



David LAZIN
Chargé d'études
Animation de plans nationaux
d'action et pelouses sèches
david.lazin@cen-paca.org



Bénédicte MEFFRE
Chargée de mission
Zones humides
benedicte.meffre@cen-paca.org



Emeline Oulès
Chargée de mission
Zones humides
Botaniste
emeline.oules@cen-paca.org



Audrey HOPPENOT
Responsable de
l'Ecomusée de la Crau
audrey.hoppenot@cen-paca.org

Pôle Var



Corinne GANDON
Agent d'accueil
Ecomusée de la Crau
ecomusee.crau@cen-paca.org



Bastien CESSENS
Agent d'accueil
Ecomusée de la Crau
ecomusee.crau@cen-paca.org



Antoine CATARD
Responsable du Pôle Var
antoine.catard@cen-paca.org



Joseph CELSE
Chargé de mission
joseph.celse@cen-paca.org



Hélène CAMOIN
Chargée de mission
helene.camoin@cen-paca.org



Vincent Mariani
Chargé de mission
vincent.mariani@cen-paca.org

Pôle Vaucluse



Jonathan VIDAL
Technicien
jonathan.vidal@cen-paca.org



Perrine LAFFARGUE
Chargée de mission
perrine.laffargue@cen-paca.org



André MARTINEZ
Chargé de mission
Cap Taillat
andre.martinez@cen-paca.org



Raymond VIALA
Chargé de mission
Cap Taillat
raymond.viala@cen-paca.org



Florence MENETRIER
Responsable
du Pôle Vaucluse
florence.menetrier@cen-paca.org



Gilles BLANC
Technicien de gestion
gilles.blanc@cen-paca.org



Gégorie LANDRU
Chargé de mission
Zones humides
gégorie.landru@cen-paca.org



Sophie FAVRE-REGUILLON
Chargée de mission
sophie.favre-reguillon@
cen-paca.org

Ils étaient aussi là en 2018...



Muriel GERVAIS
PÔLE VAR



Hubert GUIMIER
PÔLE BIODIVERSITÉ
RÉGIONALE



Maréva MERABET
PÔLE VAUCLUSE



Françoise OTTONE
PÔLE BOUCHES-DU-RHÔNE



Héloïse VANDERPert
PÔLE ALPES DU SUD

© Jean-Claude Tempier, Audrey Hoppenot, Elise Corbet, CEN PACA

Volontaires en service civique entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2018 : AFERIAT Magalie, APPRIN Marion, BASSOT Mikaelle, BURALLI Florian, DUPRAT Alicia, FAVIER Thibault, FRERE Audrey, GARAYOA Vincent, GUINGAND Sophie, HENNEAULT Morgane, JUIGNET Maxime, KLEIN Arnaud, LO CASCIO Ludivine, MARMIER Marin, MAYEUR Lucie, VILLETTE Guillaume

Stagiaires entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2018 : BARON Michèle, BASTARD-ROSSET Bénide, CHRETIEN Mathilde, DEYNA Chloé, FRANCES Hadrien, GROMELLE Emilie, MESUREUX Marion, PUGNAT Baptiste, DOL Maxime, JACQUEMAIN Gautier, PAQUET Lucie, RENOUC Lucas, TURIEZ Perrine

Les missions du Conservatoire

Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur est un des 29 Conservatoires d'espaces naturels de France. Créé en 1975 sous statut associatif à but non lucratif, il est agréé au titre de la protection de la nature dans un cadre régional. Il bénéficie également d'un agrément au titre du débat public et d'un agrément Etat-Région, reçu le 6 juin 2014, au titre de l'article L.414-11 du code de l'environnement. Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a pour objectif la conservation des espèces et des espaces naturels remarquables de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Son action s'articule autour de 5 axes majeurs :

CONNAÎTRE

- Réaliser des études scientifiques pour mieux connaître la faune, la flore, les habitats naturels et déterminer les enjeux de conservation.
- Effectuer des inventaires et des suivis écologiques pour évaluer la pertinence des actions mises en œuvre.
- Capitaliser et diffuser les connaissances sur le patrimoine naturel régional

GÉRER

- Réaliser pour chaque site acquis ou conventionné, un plan de gestion sur plusieurs années, qui définit les enjeux écologiques, les usages et les actions à mettre en œuvre.
- Assurer la gestion de ces espaces naturels : restauration, aménagement, entretien, animation et, si nécessaire, police de l'environnement.

PROTÉGER

- Acquérir, louer des terrains remarquables pour leur biodiversité ou passer des conventions avec des propriétaires publics ou privés, afin de garantir la protection des sites à long terme.

VALORISER

- Informer et sensibiliser le public pour l'amener à prendre conscience de la valeur patrimoniale des espèces et de leurs habitats, et de la nécessité de les conserver pour les générations futures.

ACCOMPAGNER

- Proposer à l'Etat et à ses établissements, aux collectivités territoriales et à leurs groupements un accompagnement dans la définition, l'animation, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques publiques en faveur de la préservation de la biodiversité et des territoires ruraux.



© Muriel Gervais - CEN PACA



© Vincent Mariani - CEN PACA



© Leslie Motta - CEN PACA

En 2018, le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur :

- protège et gère 53 300 ha de sites naturels répartis sur 109 sites (contre 105 en 2017) ;
- anime 10 Plans nationaux d'actions (ou déclinaisons régionales) et participe à 1 programme LIFE en faveur d'espèces menacées ;
- emploie 47 personnes pour 39 équivalents temps plein ;
- travaille avec plus de 140 partenaires publics et privés ;
- est soutenu par 670 adhérents ;
- propose plus de 60 sorties nature par an au grand public en Région Provence-Alpes-Côte d'Azur ;
- gère 1 écomusée, situé à la Maison de la Crau de Saint-Martin-de-Crau, accueillant plusieurs milliers de visiteurs par an.

Faits marquants en 2018



© Laura Giordano - CEN PACA

Janvier - Signature d'un bail emphytéotique de 99 ans entre la commune de Saint-Vincent-sur-Jabron (Alpes de Haute-Provence) et le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur pour la gestion de 33 ha de la propriété de La Régente.



© Irène Nizabou - CEN PACA

Mars - Lancement de l'opération Fréquence Grenouille pour la première fois dans la région. Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a accueilli la 24^e édition de cette

opération nationale de sensibilisation à la préservation des zones humides sur l'un de ses sites phares, l'Étang Salé de Courthézon dans le Vaucluse. L'occasion de saluer le travail de longue haleine entrepris avec les partenaires locaux (commune, CCPRO) sur ce site.



© Elvan Miller - CEN PACA

Un nouveau couple d'Aigle de Bonelli dans le Vaucluse a été découvert en mars 2018. Aucune reproduction n'a été observée, mais la recharge d'une aire (aménagement d'un nid) en septembre 2018 est de bon augure pour la saison prochaine.



© Michèle Luzzo

Juin - Ensemble pour les orchidées. Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur et Welljob ont signé, le 20 juin 2018 à Biot (Alpes-Maritimes), une convention de partenariat pour préserver

la biodiversité d'un terrain récemment acheté par l'entreprise et situé au cœur de Sophia-Antipolis.



© Gabriel Marthine - CEN PACA

Juillet - Convention-cadre de partenariat exemplaire pour la préservation de la biodiversité entre la Métropole Nice Côte d'Azur et le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Ce partenariat a pour but

la prise en compte des milieux naturels remarquables en amont des projets d'aménagement, notamment dans les plans locaux d'urbanisme métropolitains.



© Yann Bourdin - CEN PACA

Fermeture de la Réserve naturelle des Coussouls de Crau à la circulation motorisée. Cette fermeture est actée par un décret pris par le maire de Saint-Martin-de-Crau, en concertation avec les acteurs locaux et les gestionnaires

de la Réserve (le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur et la Chambre d'agriculture des Bouches-du-Rhône). Cette décision fait suite aux nombreuses dégradations occasionnées ces dernières années (dépôts d'ordures, vols, braconnage, etc.) sur cet espace naturel protégé. La visite de la Réserve, via le sentier d'interprétation de Peau de Meau, reste autorisée avec un permis retiré préalablement à l'Ecomusée de la Crau.

Septembre - Le coup de pouce d'un magasin bio. Le



© Irène Nizabou - CEN PACA

Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur et le tout nouveau magasin Le Bio des Vignerolles ont signé, le 14 septembre 2018 à Pélissanne, près de Salon-de-Provence (Bouches-du-Rhône), une convention de partenariat pour une démarche commune en faveur de la nature. Les clients du magasin peuvent arrondir leurs achats à l'Euro supérieur et, ainsi la différence sera reversée sous forme de don au Conservatoire pour soutenir les actions de sensibilisation à la protection de la nature.

Octobre - Bois de Font de Mège : une donation privée pour préserver un espace naturel remarquable. Le



© Lionel Guélin - CEN PACA

Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a reçu une donation privée d'environ 15 ha de forêt à Entrepierres (Alpes-de-Haute-Provence) par l'intermédiaire du Fond de dotation des Conservatoires d'espaces naturels.

Convention-cadre de partenariat entre la Métropole Aix-Marseille-Provence et le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Les deux acteurs vont mettre en œuvre leur stratégie commune de préservation et de valorisation des espaces naturels métropolitains : améliorer la connaissance naturaliste tout en organisant sa mutualisation et son accessibilité, favoriser la protection et la gestion des espaces naturels métropolitains, développer des démarches d'information et de sensibilisation auprès de tous les publics.

46^e Congrès national d'herpétologie

de la Société Herpétologique de France. Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a co-organisé avec la SOPTOM (Station d'observation et de protection des tortues et de leurs milieux), ce congrès du 11 au 13 octobre 2018 à Carnoules, dans le Var.



© Antoine Citard - CEN PACA

Pollution au fioul : nouveau coup dur pour le Cap Taillat. Suite à la

collision de deux navires en Corse, l'arrivée de nappes de fioul sur tout le littoral provençal a gravement impacté le site du Cap Taillat. Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur s'est mobilisé dès le début de la catastrophe en accompagnant les diverses parties prenantes et en suivant de près la dépollution particulièrement complexe de cette côte rocheuse.



© Raymond Viala - CEN PACA

Décembre - La Liste rouge régionale des orthoptères, dont l'évaluation a été coordonnée par le Conservatoire, a été validée par le Conseil scientifique régional du patrimoine naturel le 15 juin 2018 et officiellement validée par le comité français de l'Union internationale pour la conservation de la nature le 13 décembre 2018 : 12 % des orthoptères sont classés dans une catégorie de menace, soit près du double que pour la Liste rouge des papillons de jour de Provence-Alpes-Côte d'Azur (2014).

Carte régionale des sites en gestion

VAUCLUSE

- 1 Colline de la Bruyère
- 2 Crousière
- 3 Vallon de Valescure
- 4 Base aérienne Orange-Travaillan
- 5 Haut-vallon de la Sénancole
- 6 Garidelle fausse-nigelle des Maufrines
- 7 Plantes rares de Vacquières
- 8 Mares de Vaucluse
- 9 Les Confines
- 10 Belle-île
- 11 Zones humides du Calavon
- 12 Islon de la Barthelasse
- 13 Étang Salé de Courthézon
- 14 Les Sept Lacs de Beaumont de Pertuis
- 15 Les Paluds de Courthézon
- 16 Marais du Grès
- 17 Île Vieille
- 18 Mare de Grands Clément
- 19 Mares des Jonqueyrolles
- 20 Mare de la Pavouyère
- 21 Mare du Pont Julien
- 22 Le Parandier
- 23 Vallat de la Buissière
- 24 La Durance de Mallemort à Cheval Blanc

BOUCHES-DU-RHÔNE

- 1 Site de Renâires-Ponreau
- 2 Carrière des Iscles du mois de mai
- 3 Carrière de Mercurotte
- 4 Cancelade
- 5 Réserve naturelle nationale des Coussouls de Crau
- 6 Réserve naturelle régionale de la Poitevine-Regarde-Venir
- 7 **Couloubris**
- 8 Malouesse
- 9 Gratte-Semelle
- 10 Marais de Beauchamp
- 11 Mare de Cocagne

- 12 Mare de Lanau
- 13 **Roselière de Boumandariel**
- 14 Etang des Jonquières
- 15 La Petite Camargue-Les Palous
- 16 Marais Coucou
- 17 Cossure
- 18 Cabanes neuves
- 19 Coussoul d'Ase

• Nouveaux sites en gestion en 2018





HAUTES-ALPES

- 1 Bois de Furgette
- 2 Jardin alpin de la Clarée
- 3 Col de Faye
- 4 Le Villard

- 5 Primevère de Haller
- 6 Mare de la Paillade
- 7 Marais de Manteyer
- 8 Sagnes du plateau de Bayard
- 9 Marais du Bourget
- 10 Marais de Névache
- 11 Chardonnet
- 12 Grande Sagne de Corréo

ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE

- 1 Adoux des Faïsses
- 2 Les Prairies de L'Encrême
- 3 Vallon des Terres Pleines
- 4 Lac de Saint-Léger
- 5 Marais de Château-Garnier
- 6 Les Prairies du Chaffaut
- 7 Font de Mège
- 8 Les Clos
- 9 Réserve naturelle régionale de Saint-Maurin
- 10 La Régente
- 11 Propriété de Jansiac
- 12 Guègues
- 13 La Roche
- 14 Les Mourres de Forcalquier

ALPES-MARITIMES

- 1 Domaine du Mont-Gros
- 2 Site à orchidées de Sophia-Antipolis
- 3 La Baume-Granet
- 4 Domaine des Courmettes

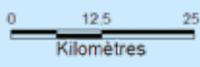
- 6 Aéroport Cannes-Mandelieu
- 7 Prairies humides de la Brague à Antibes

VAR

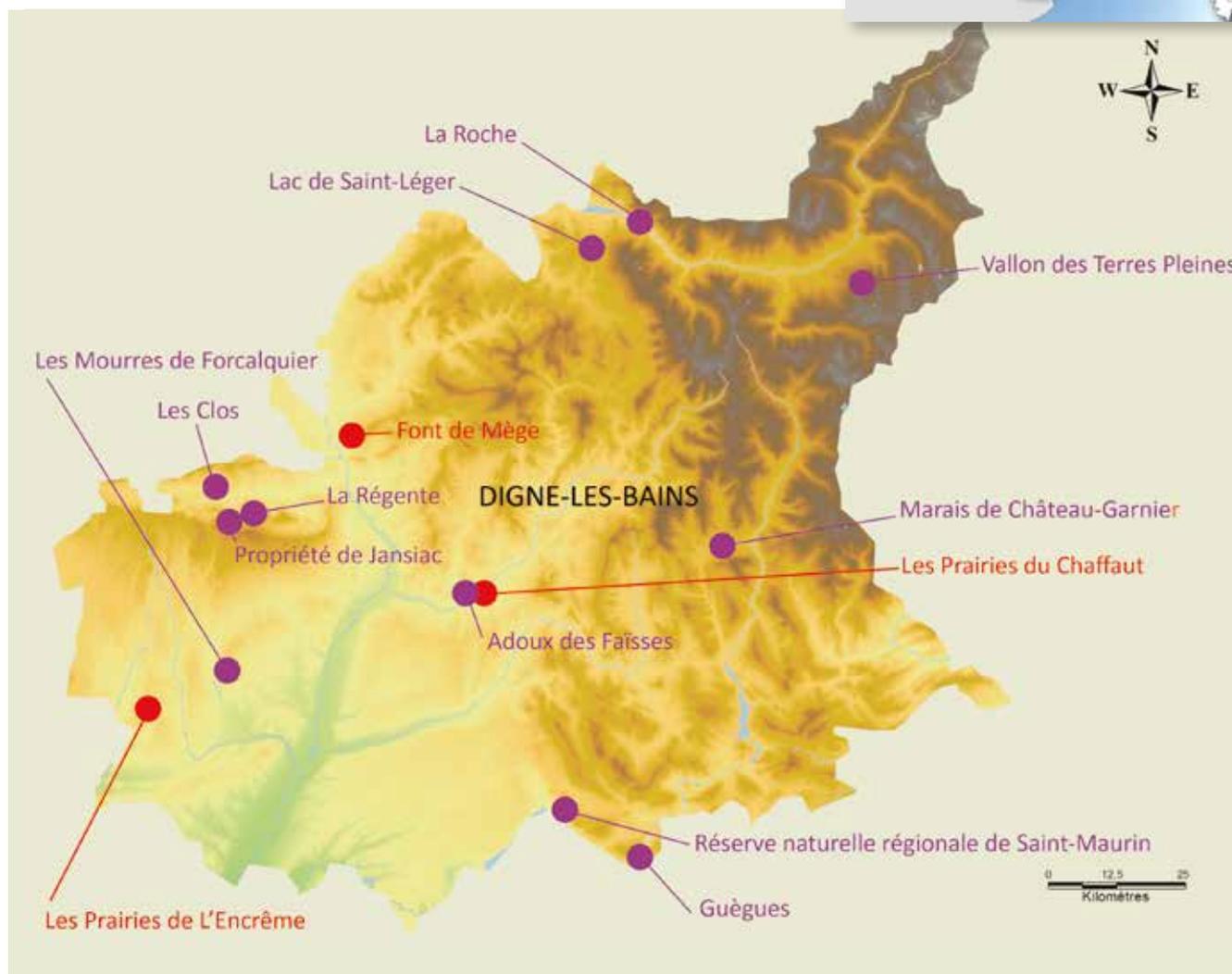
- 1 La Bastide Brûlée
- 2 La Garidelle
- 3 Le Bonfin
- 4 Peyloubier
- 5 Les Saquèdes
- 6 La Pardiguière
- 7 Ubac des Maures
- 8 Vallon de Joyeuse
- 9 La Grande Pinède
- 10 La Patronne
- 11 **Cambarette**
- 12 Cap Taillat
- 13 Cap Camarat
- 14 Arrière-plage de Pampelonne
- 15 Gorges de Châteaudouble
- 16 Bouchonnerie des Mayons
- 17 Ponts naturels d'Entraygues
- 18 Cabanon des Ascroix
- 19 Les Taillades
- 20 Le Bombardier
- 21 **Pifforan**
- 22 La Colle du Rouet
- 23 Plan de la Rabelle et Bois de Malassoque
- 24 Oliveraie de Cantepedrix
- 25 Terrains militaires de Canjuers
- 26 Réservoir de Morières
- 27 Fondurane
- 28 Marais de la Fustièrre
- 29 Lac temporaire de Gavoty
- 30 Lac temporaire de Redon
- 31 Lac temporaire de Bonne-Cougne
- 32 Saint-Julien d'Aille
- 33 Collet des Preires



109 sites gérés, soit 53 300 ha protégés



Sites en gestion Alpes-de-Haute- Provence



- Nouveaux sites en gestion en 2018

14 sites gérés, soit 1032 ha protégés

Sommaire

Zones humides

- Adoux des Faïsses* p.11
- Les Prairies de L'Enchrême p.12
- Vallon des Terres Pleines p.12
- Lac de Saint-Léger
- Marais de Château-Garnier
- Les Prairies du Chaffaut

Ecosystèmes forestiers

- Font de Mège p.13
- Les Clos

Milieux variés

- Réserve naturelle régionale de Saint-Maurin p.13
- La Régente p.14
- Propriété de Jansiac

Pelouses sèches

- Guègues
- La Roche p.14
- Les Mourres de Forcalquier p.15

* Les actions des sites écrits en gras sont détaillées dans les pages suivantes

• Adoux des Faïsses

Contexte

D'une longueur de 2 km, l'Adoux des Faïsses se situe dans le lit majeur de la Bléone. Ce petit affluent se jette dans la Bléone en amont de sa confluence avec Les Duyes. Il est alimenté par des sources provenant de la nappe d'accompagnement de la Bléone. Les caractéristiques morphologiques et hydrologiques de ces milieux leur confèrent un intérêt biologique certain, particulièrement pour la faune piscicole, qui y trouve des zones de frayères privilégiées, et d'autres espèces aquatiques en cas de crue. Les adoux évoluent au gré de la dynamique naturelle du cours d'eau et peuvent disparaître comme réapparaître en fonction de l'évolution de la morphologie du lit. L'acquisition de quelques mètres du linéaire constitue un point de départ pour développer un projet global de conservation de l'adoux et de son espace de bon fonctionnement dans les années à venir.

Surface : 5 ha
 Type(s) de milieu(x) : zones humides, forêt alluviale et bande active d'une rivière en tresse
 Commune(s) : Mallemoisson (04)
 Statut(s) réglementaire(s) : APPB
 Statut(s) foncier(s) : propriété CEN Provence-Alpes-Côte d'Azur
 Partenaire(s) : AERMC, commune de Mallemoisson, SMAB, AAPPMA « La Bléone », Fédération de pêche 04, CD 04, AFB, ONCFS, CA 04
 Intervention : depuis 2015
 Salié(e)s référent(es) : Laura Granato, Lionel Quelin
 Conservateur(trice) bénévole : Patrice Van Oye

Actions en bref

Plusieurs actions de restauration sont à engager sur l'adoux pour lui redonner la capacité d'exercer certaines de ses fonctions (biologique, soutien d'étiage, etc.). Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a initié une animation territoriale pour faire émerger certains projets de restauration : l'extraction de macro-déchets avec la SARL Baptiste et Provence Alpes Agglomération (un chantier plus lourd est actuellement à l'étude) ; un chantier bénévole de nettoyage (annulé faute de participants) ; la faisabilité technique d'une déconnexion hydrologique de l'adoux par un canal agricole, avec le concours du Syndicat mixte d'aménagement de la Bléone (SMAB). Les services « eau » du Département et « environnement » de la Direction départementale des territoires des Alpes-de-Haute-Provence ont également accompagné le Conservatoire dans la mise en place d'un protocole de jaugeage (mesure des débits).



Adoux des Faïsses (04)

© Laura Granato - CEN PACA

• Les Prairies de L'Encrême

Contexte

Ce site se situe dans une petite vallée de Haute Provence et correspond à de vastes ensembles de prairies situés de part et d'autre de L'Encrême, petite rivière qui prend sa source au pied du Luberon, et qui coule d'est en ouest pour se jeter dans le Calavon, un peu en aval de Céreste. L'ambiance de ce fond de vallée crée un « microclimat » et des conditions pédologiques propices au développement d'habitats frais et humides originaux pour cette région de Haute Provence. Ces prairies situées en tête de bassin versant jouent un rôle important vis-à-vis du fonctionnement du cours d'eau le Calavon, marqué par des événements hydrologiques très contrastés (étiages sévères et crues parfois violentes). L'activité agricole est essentiellement tournée vers l'élevage et la production de fourrage sur des prairies naturelles. Toutefois, le « Plan de gestion des prairies et gorges de L'Encrême » (Jérôme Brichard et Nicolas Fuento, 2016, Parc naturel régional du Luberon) estime une perte de surfaces en prairies de moitié depuis 1944 (de 300 ha en 1944 à 156 ha actuellement), du fait de la mise en culture.

En tant qu'animateur du site Natura 2000 et du SAGE Calavon, le Parc naturel régional du Luberon est fortement investi dans la préservation de la fonctionnalité de la rivière et de ses milieux annexes. Il fait appel au Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur pour porter une politique volontariste et partenariale de maîtrise du foncier. Des partenariats ont alors été construits avec la SAFER et les communes de Céreste et de Reillanne au travers d'une Convention d'intervention foncière (CIF), afin de mettre en place une veille foncière et une politique de co-acquisition entre les communes et le Conservatoire sur un périmètre d'environ 140 ha. Ce partenariat est soutenu financièrement par l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, dans le cadre de son 10^e programme d'intervention (2013-2018).

Actions en bref

La politique d'acquisition foncière menée avec les communes de Céreste et Reillanne se poursuit en fonction des opportunités. Les deux attributions SAFER de 2017 ont été concrétisées devant notaire en 2018.

Les prairies humides situées sur Céreste (0,9260 ha) ont fait l'objet d'un bail à clauses environnementales avec la SCI Campagne Le Coq. Mme Kauffmann, gérante de la SCI, s'est installée récemment sur la commune et a confié au Conservatoire la gestion de parcelles proches des siennes. Ces parcelles comprennent un petit étang et une roselière sèche dans laquelle le Conservatoire avait découvert la présence de *Vertigo angustior*, escargot d'intérêt communautaire. L'ancienne culture de maïs située sur la commune de Reillanne (5,14 ha) a quant à elle fait l'objet d'un bail à clauses environnementales avec M. Guillaume, agriculteur. Celui-ci a réalisé le semis d'un mélange d'espèces prairiales, afin de retrouver progressivement une composition proche des prairies naturelles de la vallée et de réduire les pressions sur la ressource en eau du fait de cultures gourmandes en eau et en pesticides.

Une nouvelle attribution SAFER correspondant à un boisement humide sera finalisée en 2019.

Surface : 6,5723 ha en copropriété avec les communes de Céreste et Reillanne et 0,9180 ha en convention de gestion
 Type(s) de milieu(x) : zones humides
 Commune(s) : Céreste, Reillanne (04)
 Statut(s) réglementaire(s) : site Natura 2000
 Statut(s) foncier(s) : convention en intervention foncière sur communes de Céreste et Reillanne, copropriété CEN Provence-Alpes-Côte d'Azur/commune de Céreste
 Partenaire(s) : communes de Céreste et Reillanne, PNR Luberon, AERMC, CD 04, CR Provence-Alpes-Côte d'Azur, SAFER, agriculteurs
 Intervention : depuis 2015
 Salarié(es) référent(es) : Lionel Quelin
 Conservateur(trice) bénévole : à pourvoir



© Laura Granato - CEN PACA

Gorges de l'Encrême (04)

• Vallon des Terres Pleines

Contexte

Cet alpage de l'étage subalpin est situé dans la vallée de l'Ubaye. Il comprend un réseau important de sources donnant naissance à un complexe marécageux dans le fond du vallon où court le torrent des Terres Pleines. Ses versants sont occupés par de vastes prairies appelées « queyrellins » (prairies dominées par la Fétuque paniculée). Les habitats tourbeux sont particulièrement remarquables, ils abritent notamment l'Herbe de bison, le Scirpe nain et le Jonc arctique. Les principaux objectifs de conservation portent sur la préservation des zones humides et sur la gestion des prairies à Fétuque paniculée par le pâturage et la fauche.



© Laura Granato - CEN PACA

Vallon des Terres Pleines (04)

Actions en bref

En début d'estive, 4 brebis et 2 ânes ont été équipés de balises GPS en accord avec le groupement d'éleveurs et les bergers. Cette première expérimentation vise à préciser l'utilisation du vallon par les brebis et les ânes et de tenter de mieux les confronter aux suivis de végétation et aux tournées de fin d'estives conduits depuis plusieurs années par le Conservatoire.

Surface : 185 ha
 Type(s) de milieu(x) : pelouses subalpines, zones humides
 Commune(s) : Jausiers et Enchastrayes (04)
 Statut(s) réglementaire(s) : zone d'adhésion du PN Mercantour, site Natura 2000
 Statut(s) foncier(s) : propriété privée
 Partenaire(s) : CR PACA, DREAL Provence-Alpes-Côte d'Azur, propriétaires, éleveurs, bergers, PN Mercantour, Communauté de communes Vallée de l'Ubaye-Serre-Ponçon (animatrice du site Natura 2000)
 Intervention : depuis 2007
 Salarié(es) référent(es) : Laura Granato, Lionel Quelin
 Conservateur(trice) bénévole : Guy Rebattu

• Font de Mège

Contexte

Madame Brigitte Godard, représentante de l'association Thiglé, a fait don au Conservatoire de sa propriété de 14 ha du Bois de Font de Mège situé au pied de la Montagne de Gache sur la commune d'Entrepierras (près de Sisteron). L'opération a pu être réalisée par l'intermédiaire du Fond de dotation des Conservatoires d'espaces naturels. Cette donation garantit la préservation à long terme de cette forêt qui abrite notamment de vieux chênes porteurs de riche biodiversité. Le Conservatoire, en charge de la gestion écologique du site, travaillera avec les autres propriétaires riverains à la préservation des vieux arbres et à une exploitation respectueuse de la forêt.

Actions en bref

La donation s'est concrétisée en 2018 : c'est la première donation privée au Fond de dotation des Conservatoires d'espaces naturels ! Un prêt à usage a été signé avec l'association Thiglé, pour lui permettre de poursuivre ses activités de méditation. Une convention de pâturage a également été conclue avec le GAEC La Ferme d'Aygues Champs. D'autres propriétaires de la forêt ont été rencontrés à plusieurs reprises pour présenter le projet de conservation porté par le Conservatoire et échanger sur la gestion de la forêt.



Mme Brigitte Godard, de l'association Thiglé, donatrice du Bois de Font de Mège (04)

Surface : 14 ha
Type(s) de milieu(x) : forêt (chênaie pubescente)
Commune(s) : Entrepierras (04)
Statut(s) réglementaire(s) : néant
Statut(s) foncier(s) : propriété du CEN Provence-Alpes-Côte d'Azur
Partenaire(s) : Association Thiglé, agriculteurs
Intervention : depuis 2018
Salarié(es) référent(es) : Lionel Quelin
Conservateur(trice) bénévole : à pourvoir

• Réserve naturelle régionale de Saint-Maurin

Contexte

Le site de Saint-Maurin, Espace naturel sensible du Département des Alpes-de-Haute-Provence, Site classé des « Gorges du Verdon », a été labellisé Réserve naturelle régionale en octobre 2009 par le Conseil régional. La principale justification de ce classement est la conservation des sources pétrifiantes, avec formation de travertins, habitat très fragile et peu représenté en France. C'est aussi pour son caractère historique et son patrimoine archéologique que ce site est reconnu « site remarquable ». Outre ses zones humides qui donnent à la Réserve de Saint-Maurin un caractère unique dans les Gorges du Verdon, le site se caractérise par une mosaïque de milieux : pelouses sèches, landes et fruticées, milieux forestiers et habitats rupestres qui lui confèrent une valeur paysagère indéniable et contribuent à la grande diversité biologique de l'ensemble. Plusieurs espèces à forte valeur patrimoniale ou protégées sont présentes, de l'endémique Doradille du Verdon à la très rare Mannie rupestre, des colonies de Petit Rhinolophe dans les grottes jusqu'à l'Azuré des orpins sur les dalles rocheuses, en passant par le discret Seps strié dans les pelouses sèches. Le site de Saint-Maurin tire donc son originalité de la combinaison de ses patrimoines naturel et archéologique.

Surface : 27 ha
Type(s) de milieu(x) : zones humides, falaises, forêts
Commune(s) : La Palud-sur-Verdon (04)
Statut(s) réglementaire(s) : RNR, ENS 04, site Natura 2000, site classé
Statut(s) foncier(s) : commune de La Palud-sur-Verdon, ONF et EDF
Partenaire(s) : commune de La Palud-sur-Verdon et PNR Verdon (co-gestionnaires), CD 04, Conseil régional, Fondation du patrimoine, EDF, Etat, ONCFS, Réserve géologique de Haute-Provence, Maison des Gorges
Intervention : depuis 2005
Salarié(es) référent(es) : Laura Granato
Conservateur(trice) bénévole : à pourvoir



Formation à l'archéologie pour les professionnels du tourisme agréés sur le site de Saint-Maurin (04)

© Laura Granato - CEN PACA

Actions en bref

Le suivi de l'état de conservation des groupements musciniaux (strate végétale composée de mousses) associés aux sources pétrifiantes (action du POIA Grands Lacs Alps, p.73) a été de nouveau conduit cette année. Les résultats du suivi démontrent que les mousses ont une grande capacité à endurer des conditions hydriques difficiles avec une possibilité de se réhydrater après une année très sèche comme celle constatée en 2017. Néanmoins, une répétition accrue des années sèches et chaudes, avec diminution des apports hydriques, risque d'entraîner la mort des bryophytes et de stopper la formation de tuf.

Dans le cadre de l'agrément pour les professionnels du tourisme, le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur, le Parc naturel régional du Verdon et la Maison des Gorges ont organisé une journée de formation sur les « Connaissances archéologiques des vestiges de « Saint-Maurin » animée par Thomas Castin, archéologue au Service départemental d'archéologie des Alpes-de-Haute-Provence.

• La Régente

Contexte

Située dans la petite région naturelle des Baronnies et de la Vallée du Jabron, la propriété de « La Régente » se trouve à cheval sur les communes de Saint-Vincent-sur-Jabron et de Noyers-sur-Jabron. Le site à la topographie variée se compose d'une végétation caractéristique de l'étage supra-méditerranéen avec des landes à Genêt cendré et à buis, et des boisements plus ou moins âgés de chênes pubescents. Une zone humide, présente dans un fond de vallon, est alimentée par plusieurs sources de versants. La propriété a été achetée en 2016 par la commune de Saint-Vincent-sur-Jabron (avec l'aide de la Région) dans le but de préserver les milieux naturels (zone humide et arbres matures) et d'installer un jeune éleveur en agriculture biologique. La commune a confié au Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur la gestion d'un tiers de cette propriété (33 ha) par bail emphytéotique de 99 ans : il s'agit des terrains présentant les plus gros enjeux écologiques avec la présence de boisements abritant le Pique-Prune *Osmoderma eremita* (insecte bio-indicateur de biodiversité) et de la zone humide. Un bail rural à clauses environnementales permet de confier l'exploitation de ces terrains à un jeune éleveur.

© Laura Granato - CEN PACA



La Régente avec vue sur le versant nord de la Montagne de Lure (04)

Surface : 33 ha
Type(s) de milieu(x) : zones humides, forêts et landes
Commune(s) : Saint-Vincent-sur-Jabron, Noyers-sur-Jabron (04)
Statut(s) réglementaire(s) : néant
Statut(s) foncier(s) : terrain communal, un tiers sous bail emphytéotique (99 ans)
CEN Provence-Alpes-Côte d'Azur
Partenaire(s) : commune de Saint-Vincent-sur-Jabron, AERMC, éleveur ovin
Intervention : depuis 2016
Salarié(es) référent(es) : Laura Granato
Conservateur(trice) bénévole : à pourvoir

Actions en bref

Le bail emphytéotique a été conclu en début d'année 2018. Le Conservatoire a alors confié par bail à clauses environnementales l'exploitation des terrains à un jeune éleveur nouvellement installé.

Un plan de gestion est en cours de rédaction et, outre la présence du Pique-Prune *Osmoderma eremita*, les inventaires entomologiques et les inventaires participatifs ont permis de découvrir plusieurs espèces patrimoniales sur la propriété comme le Cordulégastre bidenté *Cordulegaster bidentata*, de belles populations d'Hermites *Chazara briseis* et d'Azuré du serpolet *Maculinea arion* ou encore la Magicienne dentelée *Saga pedo*.

Deux journées de chantiers-écoles ont été organisées avec la section « Gestion des milieux naturels et de la faune sauvage » du Lycée agricole de Carmejane pour des opérations de débroussaillage manuel dans la zone humide et les prés.

• La Roche

Contexte

Le site de La Roche se situe sur le versant méridional du Grand Morgon, à l'entrée de la branche ubayenne du Lac de Serre-Ponçon. Il s'agit d'un ancien hameau dont subsiste encore une ferme qui a été rénovée en 2016 par le Conservatoire du littoral pour maintenir le patrimoine bâti, offrir un logement au berger lors du pâturage d'intersaison, développer l'accueil de randonneurs et conserver une colonie reproductrice de Petit Rhinolophe. Au carrefour des influences climatiques méditerranéennes et montagnardes, le site de La Roche présente une riche biodiversité avec plusieurs espèces patrimoniales : l'Inule de deux formes, plante protégée au niveau national, le Genévrier thurifère, le Léopard ocellé, l'Isabelle de France, etc.

© Laura Granato - CEN PACA



Suivi orthoptères (protocole ILA) sur le site de La Roche (04)

Surface : 23 ha
Type(s) de milieu(x) : pelouses et landes subalpines, milieux agro-pastoraux
Commune(s) : Le Lauzet-Ubaye (04)
Statut(s) réglementaire(s) : pas de statut
Statut(s) foncier(s) : propriétés du CDL, commune du Lauzet-Ubaye
Partenaire(s) : CR Provence-Alpes-Côte d'Azur, CD 04, CDL, commune du Lauzet-Ubaye, éleveur ovin, Pays Sud, SMADESEP
Intervention : depuis 2012
Salarié(es) référent(es) : Laura Granato
Conservateur(trice) bénévole : Stéphane Lucas

Actions en bref

Les suivis entomologiques et flore menés dans le cadre du programme POIA Grands Lacs Alpains (cf. p.73) ont été conduits pour la 2^e année consécutive. L'expertise se basera sur la compilation des données sur les 3 ans de suivi (dernière année d'étude en 2019).

Pour la ferme, une convention d'occupation du domaine public a été signée avec un accompagnateur en moyenne montagne référent pour une expérimentation sur 3 ans d'un projet d'accueil en abri-bivouac de randonneurs encadrés par des professionnels du tourisme. Pour l'émergence de ce projet et la gestion courante du site, le Conservatoire est assisté depuis février par un conservateur bénévole.

• Les Mourres de Forcalquier

Contexte

Le patrimoine géologique des Mourres est insolite, constitué par des rochers calcaires d'origine lacustre, aux formes originales, qui ont été mis au jour par l'érosion des marnes dans lesquelles ils étaient originellement noyés. Cet Espace naturel sensible du Département des Alpes-de-Haute-Provence est géré depuis plusieurs années par le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur, en partenariat avec la commune de Forcalquier (propriétaire). A la forte valeur paysagère s'ajoute un intérêt écologique du fait de l'originalité et de la sensibilité de la flore et de la faune comprenant : landes à Genêt de Villars, Léopard ocellé, Traquet oreillard. Ouvert à tous et situé à la périphérie d'une petite ville, le site des Mourres est un espace multifonctionnel où s'exercent de nombreuses activités et usages.

Actions en bref

Le Conservatoire a conçu un document « Petit mémento à l'usage des organisateurs d'activités sportives et de découverte » à destination des usagers du site. Ce document simplifié présente les habitats et principales espèces présentes aux Mourres et les recommandations à respecter pour préserver le site. Il a été envoyé par la Ville de Forcalquier à l'ensemble des acteurs locaux qui organisent des événements sportifs et de découverte de la nature. Pierre Bence, conservateur bénévole, a également animé une sortie nature auprès des usagers (éleveurs, associations sportives etc.).

Surface : près de 83 ha
 Type(s) de milieu(x) : pelouses et steppes
 Commune(s) : Forcalquier (04)
 Statut(s) réglementaire(s) : ENS 04
 Statut(s) foncier(s) : commune de Forcalquier (04)
 Partenaire(s) : commune de Forcalquier (co-gestionnaire), CD 04, CBNA, PNR Luberon, agriculteur
 Intervention : depuis 2004
 Salarié(es) référent(es) : Laura Granato
 Conservateur(trice) bénévole : Pierre Bence



© Laura Granato - CEN PACA

Les Mourres de Forcalquier (04)

Sites en gestion Alpes-Maritimes



7 sites gérés, soit 1214 ha protégés

Sommaire

Ecosystèmes forestiers

- **Domaine du Mont-Gros (Observatoire de la Côte d'Azur)*** p.17
- **Site à orchidées de Sophia-Antipolis** p.17

Gîte à chiroptères

- **La Baume-Granet** p.17

Pelouses sèches

- **Plateau de Calern** p.18
- **Domaine des Courmettes**

Zones humides

- **Aéroport Cannes-Mandelieu** p.18
- **Prairies humides de la Brague à Antibes** p.19

* Les actions des sites écrits en gras sont détaillées dans les pages suivantes

• Domaine du Mont-Gros (Observatoire de la Côte d'Azur)

Contexte

Ce site d'observation astronomique qui surplombe la ville de Nice offre une mosaïque de milieux (pelouses sommitales, oliveraie et milieu forestier) abritant quelques espèces végétales endémiques ou en limite de répartition (orchidées, caroubier). Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur intervient sur le site depuis 1989, en concertation avec l'Observatoire de la Côte d'Azur pour la préservation de ce patrimoine naturel et notamment des orchidées.



Epipactis à larges feuilles *Epipactis helleborine*

© Nicole Guyot - CEN PACA

Actions en bref

Le protocole de balisage des orchidées, permettant la mise en défens des espèces les plus patrimoniales, s'est poursuivi en 2018 avec l'aide de Nicole Guyot, conservatrice bénévole du site. Ce balisage permet d'instaurer un débroussaillage plus tardif sur les stations à enjeux par rapport à la date imposée pour la sécurité incendie. Ces zones de défens permettent aussi de sensibiliser visiteurs et salariés du domaine lors des visites guidées encadrées par l'Observatoire de la Côte d'Azur et de limiter le piétinement. Cette année, le Conservatoire a également accompagné l'installation d'un apiculteur sur le site.

Surface : 36 ha
Type(s) de milieu(x) : forêt de charme-houblon, pinède à Pin d'Alep, oliveraie, lande arbustive, noyau siliceux à châtaignier
Commune(s) : La Trinité, Nice (06)
Statut(s) réglementaire(s) : site Natura 2000 « Corniche de la Riviera »
Statut(s) foncier(s) : terrain privé en convention CEN Provence-Alpes-Côte d'Azur
Partenaire(s) : Observatoire de la Côte d'Azur, communes de Nice et de La Trinité, CR Provence-Alpes-Côte d'Azur
Intervention : depuis 1989
Salarié(es) référent(es) : Leslie Motta
Conservateur(trice) bénévole : Nicole Guyot

• Site à orchidées de Sophia-Antipolis



Ophrys de Provence *Ophrys provincialis* sur le site à orchidées de Sophia Antipolis

© Leslie Motta - CEN PACA

Contexte

Situé au cœur de la technopole azurienne, le site de Sophia-Antipolis abrite au moins 24 espèces d'orchidées, dont certaines sont rares et/ou protégées. Elles font l'objet d'un suivi et d'une gestion par le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Actions en bref

Le suivi annuel des orchidées a été effectué avec le soutien de Francine Bégou-Pierini, conservatrice bénévole du site. Le Conservatoire travaille en concertation avec les propriétaires pour le respect des intérêts écologique, historique et archéologique du site, et les accompagne dans leurs projets d'aménagement pour préserver les orchidées patrimoniales.

Surface : 12 ha
Type(s) de milieu(x) : forêt mixte Pins d'Alep et Chêne vert à sous bois inexistant, pelouse sèche
Commune(s) : Biot, Valbonne (06)
Statut(s) réglementaire(s) : à statuer
Statut(s) foncier(s) : terrain privé en convention CEN Provence-Alpes-Côte d'Azur
Partenaire(s) : Bayer Cropscience, Pitch Promotion, WellJob, Biot, Valbonne, CR Provence-Alpes-Côte d'Azur
Intervention : depuis 2002
Salarié(es) référent(es) : Leslie Motta
Conservateur(trice) bénévole : Francine Bégou-Pierini

• La Baume-Granet

Contexte

La cavité de la Baume-Granet est utilisée comme gîte d'hibernation et de transit par une colonie de *Minioptères de Schreibers*, espèce protégée au niveau national et d'intérêt communautaire. Cette colonie représente un enjeu majeur au niveau



Minioptère de Schreiber en transit automnal

© Leslie Motta - CEN PACA

régional. On y trouve également le Petit Rhinolophe, autre espèce de chauve-souris cavernicole. Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur effectue le suivi de la colonie par convention de gestion avec les propriétaires des lieux.

Actions en bref

Le Conservatoire a effectué le suivi de la colonie à Minioptère de Schreibers en 2018, et a compté le nombre d'individus composant la colonie aux différentes périodes de présence de l'espèce. Cette colonie s'élève à 210 individus en période d'hibernation, ce qui concorde avec les effectifs habituels.

Type(s) de milieu(x) : cavité
Commune(s) : Roquefort-les-Pins (06)
Statut(s) foncier(s) : terrain privé en convention CEN Provence-Alpes-Côte d'Azur
Partenaire(s) : CDS 06, GCP, CR Provence-Alpes-Côte d'Azur
Intervention : depuis 2013
Salarié(es) référent(es) : Leslie Motta, Perrine Laffargue, Géraldine Kapfer
Conservateur(trice) bénévole : à pourvoir

• Plateau de Calern

Contexte

Le Plateau de Calern, vaste plateau karstique, présente des habitats de pelouses calcicoles, pour certaines protégées au niveau européen, et des espèces patrimoniales remarquables de faune (Vipère d'Orsini, Criquet hérissé) et de flore (Cytise d'Ardoine, Gagée des rochers, Gagée des champs, Lis martagon, Primevère marginée...).



© Leslie Motta - CEN PACA

Inventaires sur le plateau de Calern avec Guillaume Labeyrie, conservateur bénévole, Audrey Frere et Florian Buralli, services civiques

Actions en bref

Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a réactualisé le plan de gestion du plateau de Calern avec l'aide de deux collègues en service civique : ils sont allés régulièrement sur le terrain pour inventorier et rencontrer les usagers du site. Le nouveau plan de gestion sera présenté à l'Observatoire de la Côte d'Azur et la dynamique de gestion du site pourra ainsi être relancée.

Surface : 450 ha
 Type(s) de milieu(x) : pelouse calcicole sèche et semi-sèche, pinède à Pin sylvestre, lapiaz, avens, groupement de tilleuls
 Commune(s) : Caussols, Cipières (06)
 Statut(s) réglementaire(s) : SIC FR9301570 « Préalpes de Grasse »
 Statut(s) foncier(s) : terrains privés en convention CEN Provence-Alpes-Côte d'Azur, propriété CEN Provence-Alpes-Côte d'Azur, copropriété CEN Provence-Alpes-Côte d'Azur et commune de Cipières
 Partenaire(s) : Observatoire de la Côte d'Azur, commune de Cipières, CDS 06, association « Troglorites », fondation Petzl, CR Provence-Alpes-Côte d'Azur, CD 06, DREAL Provence-Alpes-Côte d'Azur
 Intervention : depuis 1989
 Salarié(es) référent(es) : Leslie Motta
 Conservateur(trice) bénévole : Guillaume Labeyrie

• Aéroport Cannes-Mandelieu

Contexte

L'aéroport de Cannes-Mandelieu fait partie des rares sites du littoral des Alpes-Maritimes où l'on trouve encore des prairies humides. Celles-ci abritent des espèces caractéristiques des prés et des champs humides, comme la Jacinthe romaine *Bellevalia romana* et le Narcisse tazette *Narcissus tazetta*, en nette régression à cause du drainage et de la disparition des prairies littorales méditerranéennes. Depuis 2002, le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur, en concertation avec la Société des aéroports de la Côte d'Azur, met en œuvre un planning d'opérations conciliant les contraintes écologiques, paysagères et aéroportuaires du site.

Actions en bref

L'aéroport de Cannes-Mandelieu et le Conservatoire souhaitent suivre l'évolution des milieux humides du site dont les pratiques de fauche sont en cours de transition. L'objectif est de favoriser le potentiel écologique et hydrologique de ces prairies, tout en respectant les mesures de sécurité de l'aéroport. Pour ce faire, le Conservatoire a choisi l'indicateur « Orthoptères - humidité du milieu » de la boîte à outils « RhoMéo » dont le protocole a débuté en 2016.

En 2018, des réunions d'échange sur le terrain avec l'exploitant de ces prairies ont permis de trouver le bon équilibre entre des pratiques de gestion adaptées à ces milieux fragiles, le respect des contraintes aéroportuaires et le maintien d'un rendement appréciable pour l'exploitant.

Surface : 115 ha
 Type(s) de milieu(x) : yeuseraie, roselière, prairie humide, friche, béal
 Commune(s) : Cannes, Mandelieu-la-Napoule (06)
 Statut(s) réglementaire(s) : à statuer
 Statut(s) foncier(s) : terrains privés en convention CEN Provence-Alpes-Côte d'Azur
 Partenaire(s) : Aéroport de la Côte d'Azur (ACA), commune de Cannes, CBNMED, CR Provence-Alpes-Côte d'Azur
 Intervention : depuis 2002
 Salarié(es) référent(es) : Leslie Motta
 Conservateur(trice) bénévole : André Loyal



© Leslie Motta - CEN PACA

Inventaire des orthoptères sur les prairies humides de l'aéroport de Cannes-Mandelieu (06) avec le service environnement de l'aéroport

• Prairies humides de la Brague à Antibes

Contexte

Situées dans la plaine alluviale de la Brague (fleuve côtier des Alpes-Maritimes), les prairies humides d'Antibes sont de véritables reliques de la frange littorale azurienne. L'augmentation des aménagements anthropiques depuis les années 70 a considérablement réduit l'étendue des prairies humides de ce cordon littoral, passant ainsi de 135 ha de zones humides à une quinzaine d'hectares.

Actions en bref

Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur souhaite suivre l'évolution de ce milieu humide et évaluer l'efficacité des mesures de gestion mise en place. Pour cela, il a utilisé sur le site un outil d'évaluation et de suivi de l'état de conservation des zones humides, élaboré à l'échelle du bassin Rhône-Méditerranée : les indicateurs « RhoMeO ». Par ailleurs, des chantiers verts d'entretien du site (arrachage de ligneux et d'espèces floristiques exotiques envahissantes) ont régulièrement lieu. Parallèlement, un suivi de la nappe phréatique à l'aide de sondes piézométriques est réalisé.

Surface en co-propriété CEN Provence-Alpes-Côte d'Azur : 2,8 ha
 Type(s) de milieu(x) : prairie humide méso-hygrophile
 Commune(s) : Antibes (06)
 Statut(s) réglementaire(s) : à statuer
 Statut(s) foncier(s) : copropriété du CEN Provence-Alpes-Côte d'Azur et de la Ville d'Antibes
 Partenaire(s) : commune d'Antibes, SIAQUEBA, AERMC, FEDER, ESCOTA, CDL, CR Provence-Alpes-Côte d'Azur
 Intervention : depuis 2012
 Salarié(es) référent(es) : Leslie Motta
 Conservateur(trice) bénévole : Alain Bourgon



Grillon des jonchères, espèce patrimoniale présente sur les prairies d'Antibes

© Sonia Richaud - CEN PACA

Sites en gestion Bouches-du-Rhône



- Nouveaux sites en gestion en 2018

20 sites gérés, soit 9405 ha protégés

Sommaire

Milieux variés

- Site de Renaïres-Ponteau* p.21
- Carrière des Iscles du mois de mai p.21

- Couloubris
- Malouesse

Gîtes à chiroptères

- Carrière de Mercurotte
- Cancelade

Pelouses sèches

- Réserve naturelle nationale des Coussouls de Crau et pelouses sèches de Crau♦ p.22
- Réserve naturelle régionale de la Poitevine-Regarde-Venir p.23

Zones humides

- Marais de Beauchamp p.23
- Mare de Lanau p.24
- Roselière de Boumandariel p.24
- Etang des Joncquiers p.25
- La Petite Camargue-Les Palous♦ p.25
- Gratte-Semelle
- Marais Coucou
- Mare de Cocagne

* Les actions des sites écrits en gras sont détaillées dans les pages suivantes

♦ Ce titre regroupe plusieurs sites

• Site de Rénaires-Ponteau

Contexte

Situé à proximité de la centrale EDF de Ponteau (Martigues, Bouches-du-Rhône), le site du Vallon des Rénaires et son prolongement oriental font l'objet d'un arrêté préfectoral de protection de biotope (APPB), mesure compensatoire liée à la destruction d'espèces végétales protégées, dans le cadre de travaux d'aménagement de la centrale de Ponteau. La gestion mise en place par le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur vise à assurer le maintien in situ des habitats et des espèces végétales remarquables. Le site des Rénaires présente, sur une superficie réduite, une importante biodiversité floristique due en grande partie à la présence du cours d'eau temporaire, la Réraille. Les inventaires réalisés sur l'ensemble du site ont révélé la présence de plusieurs espèces végétales de grand intérêt patrimonial et protégées au niveau national ou régional, telles que l'Ail Petit-Moly *Allium chamaemoly*, l'Hélianthème à feuilles de Marum *Helianthemum marifolium*, l'Ophrys aurélien *Ophrys bertolonii*, la Bugrane sans épines *Ononis mitissima*, la Cresse de Crète *Cressa cretica*, le Crypside piquant *Crypsis aculeata*.

Surface : 10 ha
Type(s) de milieu(x) : zones humides littorales et garrigues
Commune(s) : Martigues (13)
Statut(s) réglementaire(s) : APPB
Statut(s) foncier(s) : propriétés : EDF (8,67 ha), CEN Provence-Alpes-Côte d'Azur (1,14 ha)
Partenaire(s) : ERDF, RTE, CR Provence-Alpes-Côte d'Azur
Intervention : depuis 2009
Salié(e)s référent(es) : Bénédicte Meffre, Emeline Oulès
Conservateur(trice) bénévole : à pourvoir

Actions en bref

Le Conservatoire a effectué des suivis de la flore patrimoniale tout au long du printemps, sur les pelouses à Brachypode rameux, ainsi que dans le vallon en zone humide. Les orchidées patrimoniales se sont une nouvelle fois bien exprimées *Ophrys bertolonii*, *Ophrys provincialis*, *Ophrys passionis*, etc. *Allium chamaemoly*, en périphérie du site, semble peu perturbé par les incendies datant d'il y a deux ans. Les andains de Pins laissés sur place limitent cependant son expression. Le suivi de population de *Cressa cretica* a pu être réalisé à la bonne période et selon le protocole mis en place depuis plusieurs années, mais le développement du tamaris reste à surveiller. Aucun parasite n'a été trouvé sur cette population remarquable.



Cresse de Crète *Cressa cretica*, espèce d'intérêt patrimonial sur le site de Rénaires

Des travaux de démontage de lignes haute tension ont eu lieu au-dessus du site. ENEDIS est bien intervenue selon le protocole indiqué par le Conservatoire, afin de limiter son impact pendant le démontage des lignes qui seront désormais enterrées hors site.

• Carrière des Iscles du mois de mai

Contexte

En 2011, la société Lafarge Granulats Sud (LGS) dépose une demande d'autorisation pour l'extension de la carrière de Mallemort (rive gauche de la Durance) pour l'exploitation de matériaux alluvionnaires. L'étude d'impact met en évidence des enjeux de biodiversité, et la gestion des terrains est confiée au Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Ces enjeux concernent des parcelles agricoles jouxtant la carrière : conservation du fossé végétalisé en faveur de l'Agrion de Mercure, préservation des friches à orchidées et à Diane, et préservation des bosquets pour les chiroptères et l'avifaune. A terme, le Conservatoire assistera également le carrier dans le programme de réaménagement et de réhabilitation de la carrière post-exploitation.

Surface : 94 ha
Type(s) de milieu(x) : friches, zones humides, corridor boisé
Commune(s) : Mallemort (13)
Statut(s) réglementaire(s) : à statuer
Statut(s) foncier(s) : terrains privés
Partenaire(s) : Lafarge Granulats Sud, Mallemort, SMAVD
Intervention : depuis 2012
Salié(e)s référent(es) : Florence Ménétrier, Gilles Blanc, Sophie Favre-Réguillon
Conservateur(trice) bénévole : à pourvoir



Plaque à reptiles sur le site de la Carrière des Iscles du mois de mai (13)

Actions en bref

Les suivis des populations d'orchidées à enjeu et de la Diane ont été reconduits en 2018. La présence d'une autre espèce rare, le Seps strié, souligne l'attractivité potentielle du site pour les reptiles et la nécessité d'approfondir nos connaissances sur ce groupe taxonomique. Le Conservatoire a donc procédé à l'installation de 6 plaques à reptiles réparties équitablement entre la zone de pelouse et de friche. Les premiers relevés seront réalisés au cours du printemps 2019.

• Réserve naturelle nationale des Coussouls de Crau et pelouses sèches de Crau

Contexte

La steppe de Crau est un des joyaux naturels de la Provence que le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur contribue à protéger depuis plus de 40 ans. Depuis 2004, le Conservatoire est co-gestionnaire, avec la Chambre d'agriculture des Bouches-du-Rhône de la Réserve naturelle nationale des Coussouls de Crau (7 411 ha). Il gère aussi depuis 2008 le Domaine de Cossure, propriété de CDC-Biodiversité vouée à la réhabilitation de pelouses sèches (357 ha). Le Conservatoire est en outre propriétaire de 550 ha de pelouses sèches à forte valeur patrimoniale, dont deux nouvelles propriétés acquises en 2015 : le Coussoul d'Ase et Cabane Neuve.

Surface : 7 961 ha
 Type(s) de milieu(x) : pelouses steppiques
 Commune(s) : Saint-Martin-de-Crau, Arles, Fos-sur-Mer, Istres, Miramas, Salon-de-Provence, Eyguières (13)
 Statut(s) réglementaire(s) : Réserve naturelle nationale
 Statut(s) foncier(s) : propriétés CEN Provence-Alpes-Côte d'Azur, CDL, département des Bouches-du-Rhône, CDC-Biodiversité, privés
 Partenaire(s) : CA 13 (co-gestionnaire), DREAL PACA, CD 13, CDL, ONCFS
 Intervention : depuis 2004
 Salarié(es) référent(es) : Axel Wolff
 Conservateur(trice) bénévole : à pourvoir

Actions en bref

Les conséquences des deux grandes rave-parties de l'été 2017 ont occupé l'équipe une grande partie de l'année 2018. Un nettoyage final du site a été réalisé en mars, afin que le sentier d'interprétation puisse être à nouveau ouvert au public au printemps. Grâce à l'action déterminée du Procureur de la République de Tarascon, 10 prévenus ont été jugés en avril 2018. Reconnus coupables de multiples infractions à la réglementation de la Réserve naturelle, ils ont tous été condamnés à des peines d'amende et à l'exécution de travaux d'intérêt général, ainsi qu'au versement de dommages et intérêts aux co-gestionnaires de la Réserve (Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur et Chambre d'Agriculture des Bouches-du-Rhône) et aux propriétaires. Cette manifestation désastreuse se sera au moins soldée par un jugement remarquable et aura permis de renforcer les liens avec le parquet de Tarascon pour le traitement des affaires sur la Réserve naturelle.

Autre dossier important de l'année 2018, auquel les rave-parties ne sont pas étrangères, les principaux accès des coussouls de Saint-Martin-de-Crau ont été équipés de barrières en application d'un arrêté de M. le Maire visant à protéger le patrimoine naturel et historique des coussouls. Afin de prévenir toute récidive, un arrêté similaire a été pris en décembre sur les coussouls de la commune d'Arles. Les barrières seront posées en 2019 sur ces coussouls, propriétés du Conservatoire du littoral pour l'essentiel. Ces arrêtés ne limitent que la circulation à moteur ; la Réserve reste accessible à pied ou par tout autre moyen de locomotion, sous réserve de respecter les modalités habituelles (autorisation des propriétaires, réserves de chasse, etc.).

Les efforts de conservation se poursuivent sur les espèces patrimoniales les plus menacées. C'est le cas en particulier pour le Criquet de Crau, dont le statut très précaire impose des mesures d'urgence. La dresseuse Rita Santos et sa chienne Héra ont à nouveau été mobilisées pour poursuivre la recherche d'espèces rares comme le Criquet de Crau, le Léopard ocellé ou l'Alouette calandre. Nathalie Espuno, du CEFÉ-CNRS de Montpellier, et sa chienne Leia ont également participé à ces opérations prometteuses (cf. p.63).

Le second plan de gestion du Domaine de Cossure, propriété de CDC-Biodiversité gérée par le Conservatoire et la Chambre d'agriculture des Bouches-du-Rhône, a été validé en février 2018. Les suivis menés par le Conservatoire et l'Université d'Avignon ont été complétés par le travail de thèse de Thimothée Schwartz destiné à évaluer l'efficacité du réseau de gîtes artificiels pour la recolonisation du site par le Léopard ocellé. Durant cette première année de suivi, 9 lézards ont été équipés de balises GPS. Les gestionnaires se sont également « attelés » au problème complexe de la repousse de pêchers sur

le site. Leur élimination, souhaitable pour éviter toute contamination des vergers voisins par la maladie de la sharka, pose des défis techniques complexes à résoudre, au vu du nombre de pousses et de la surface à traiter. Après différents chantiers d'arrachage à la main, un essai prometteur avec des chevaux de trait a été réalisé fin 2018.

L'équipe du Pôle Bouches-du-Rhône a été renforcée par deux recrutements en 2018 : David Lazin assure l'animation des Plans nationaux d'actions Ganga-Calandre et Outarde canepetière, ainsi que l'assistance administrative sur la Réserve naturelle ; Yann Toutain est venu renforcer l'équipe de techniciens-gardes. Depuis septembre 2018 et pour une année, Bénédicte Meffre assure l'intérim en tant que responsable du pôle et conservatrice de la Réserve naturelle pendant le détachement d'Axel Wolff.



Rita Santos et sa chienne Héra, à la recherche du Criquet de Crau

• Réserve naturelle régionale de la Poitevine-Regarde-Venir

Contexte

En avril 2009, le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a acquis le coussoul de Regarde-Venir situé dans la continuité de celui de la Poitevine, dans le cadre de mesures compensatoires. En accord avec la famille Mauricheau, un projet de classement en Réserve naturelle régionale des deux propriétés voisines a été déposé au Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur. La richesse du site est en partie liée à la présence d'un habitat endémique, le Coussoul. Les espèces principales justifiant la mise en réserve du site correspondent essentiellement à des espèces dites steppiques caractéristiques des milieux ouverts. Parmi celles-ci, citons l'espèce phare d'intérêt patrimonial, l'Outarde canepetière, mais aussi l'Œdicnème criard, tout deux se reproduisant sur le site. Le Ganga cata, espèce également steppique et à fort enjeu écologique, a été noté sur le site mais uniquement en période hivernale. Le site abrite le cortège d'espèces dépendant des éléments fixes du paysage. Enfin, au-delà des habitats de Coussoul, dont l'enjeu écologique et patrimonial est souligné, les habitats humides et agricoles ne sont pas négligeables et apportent une richesse supplémentaire au site.

Actions en bref

En 2018, la majeure partie des actions a été consacrée à la préservation du site et à la sensibilisation des habitants. Ainsi, un travail de fermeture des coussouls : réalisation d'un fossé-merlon et pose de portail engagé. Plus de 18 tonnes de déchets ont été évacués par une entreprise. Un chantier de nettoyage co-organisé entre la commune et le Conservatoire a permis de poursuivre cette action à une échelle plus fine. Pour compléter ce travail, un panneau d'information a été installé à l'entrée de la Réserve et vise à sensibiliser le public aux richesses du site tout en expliquant les raisons de sa fermeture. Le Conservatoire a poursuivi les actions annuelles de connaissance de la faune, d'entretien de l'oliveraie, de gestion des actions pastorales, et de renouvellement de l'ensemble des conventions.



Panneau d'information installé en 2018, Réserve naturelle Poitevine-Regarde-Venir

Surface : 220 ha
 Type(s) de milieu(x) : pelouse méditerranéenne mésotherme de la Crau à *Asphodelus fistulosus*, prairies fauchées méso-hygrophiles méditerranéennes, peupleraies blanches
 Commune(s) : Grans (13)
 Statut(s) réglementaire(s) : Réserve naturelle régionale
 Statut(s) foncier(s) : 140 ha en propriété CEN Provence-Alpes-Côte d'Azur, 83 ha de terrains privés en convention CEN Provence-Alpes-Côte d'Azur, propriété de la famille Mauricheau-Beaupré
 Partenaire(s) : CR Provence-Alpes-Côte d'Azur, Commune de Grans, Maison d'arrêt de Nîmes, Mme Tissier
 Intervention : depuis 2009
 Salarié(es) référent(es) : Ghislaine Dusfour
 Conservateur(trice) bénévole : Marc Bauchain

• Marais de Beauchamp

Contexte

Les marais de Beauchamp constituent l'un des vestiges d'une végétation particulièrement originale pour la région méditerranéenne. Tous les faciès des zones humides d'eau douce y sont représentés. Le site abrite également une faune riche et diversifiée des milieux humides, dont certaines espèces en déclin au niveau national. Le site, propriété de la ville d'Arles et géré par le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur, est intégré au réseau Natura 2000 FR 9301596 - Marais de la Vallée des Baux et marais d'Arles. La conservation du patrimoine naturel du site passe par des actions d'entretien et de remise en état des habitats naturels, en concertation avec les usagers (chasse, élevage, commune) et par la mise en place de suivis scientifiques. Particularité de ce site, il est situé aux portes de l'agglomération arlésienne ; sa gestion doit donc intégrer son contexte urbain, une contrainte qui se révèle aussi un atout en termes de sensibilisation des populations urbaines à la préservation du patrimoine naturel.

Actions en bref

Les marais de Beauchamp ont fait l'objet de plusieurs journées d'animation et de sensibilisation en 2018. Tout d'abord en janvier, lors de la journée des zones humides. Puis, lors d'un stage de citoyenneté en septembre, dans le cadre de travaux d'intérêt général en collaboration avec le tribunal de Tarascon, visant à sensibiliser à l'environnement des citoyens ayant commis des infractions au Code de l'environnement. L'opération sera probablement réitérée en 2019. Au printemps 2018, le CPIE Pays d'Arles, en association avec le Conservatoire a organisé une journée de découverte de la biodiversité des marais, au travers d'une journée « Grand Défi Biodiversité », dont l'objectif était de recenser 500 espèces en une journée. Cette journée a été l'occasion pour les Arlésiens de découvrir avec un nouveau regard ces marais situés en périphérie de la ville. L'opération sera également reconduite en 2019.

Surface : 23 ha
 Type(s) de milieu(x) : zones humides
 Commune(s) : Arles (13)
 Statut(s) réglementaire(s) : NATURA 2000
 Statut(s) foncier(s) : propriété de la ville d'Arles en convention avec le CEN Provence-Alpes-Côte d'Azur
 Partenaire(s) : Ville d'Arles, PNR Camargue
 Intervention : depuis 2002
 Salarié(es) référent(es) : Emeline Oulès, Bénédicte Meffre
 Conservateur(trice) bénévole : à pourvoir



Marais de Beauchamp (13)

© Gautier Jacquemain

Bouches-du-Rhône

© Axel Wolff - CEN PACA

• Mare de Lanau

Contexte

La mare de Lanau est une propriété du Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur depuis le 18 janvier 1999. Cette acquisition est issue de mesures compensatoires, dans le cadre de la construction de la ligne à grande vitesse du TGV Méditerranée. Il s'agit d'une mare temporaire présentant un enjeu majeur pour une espèce végétale endémique de la Crau, la Germandrée de Crau *Teucrium aristatum* spp *cravense*. Le Conservatoire assure un suivi « flore » et « hydrologie » sur ce site depuis 2017, ainsi que la mise en œuvre d'un plan de gestion couvrant la période 2016-2025.

Surface : 26 ha (moins d'1 ha pour la mare)
 Type(s) de milieu(x) : mares temporaires
 Commune(s) : Arles (13)
 Statut(s) foncier(s) : propriété du CEN Provence-Alpes-Côte d'Azur
 Partenaire(s) : Tour du Valat, CBNMED, EARL La Galère (éleveur), CR Provence-Alpes-Côte d'Azur
 Intervention : depuis 1999
 Salarié(es) référent(es) : Emeline Oulès, Bénédicte Meffre
 Conservateur(trice) bénévole : à pourvoir

Actions en bref

En 2018, deux types de suivi ont été effectués : un suivi hydrologique des niveaux de la nappe phréatique et le suivi de la flore patrimoniale, dont la Germandrée de Crau *Teucrium aristatum* spp *cravense*. La mare de Lanau accueille, en effet, l'unique population de l'espèce en France. Le programme « Mare de Lanau », lancé en 2018, a permis de rechercher l'espèce sur d'autres habitats potentiels autour de la mare. Aucune nouvelle station n'a été trouvée à ce jour. Cependant, une espèce assez proche encore jamais recensée en France a été découverte à proximité, dans le cadre de l'inventaire des zones humides du département mené par le Conservatoire en 2017-2018. Il s'agit de la Germandrée campanulée *Teucrium campanulatum*. Ces deux Germandrées à l'écologie très proche feront à nouveau l'objet de recherches de terrain en 2019. Cela permettra d'évaluer l'état de conservation de la population de la Germandrée de Crau selon les critères de l'Union internationale pour la conservation de la nature. Enfin, un piézomètre avec sonde sera installé en 2019 sur la mare de Lanau, afin d'automatiser les relevés hydrologiques de la nappe, de mieux comprendre le fonctionnement hydrologique de cette mare temporaire méditerranéenne et d'établir s'il existe un lien entre les variations du niveau de la nappe et les variations de populations de Germandrée de Crau.



Germandrée de Crau *Teucrium aristatum* spp *cravense*, Mare de Lanau (13)

• Roselière de Boumandariel

Contexte

Dans le cadre du Contrat de baie de la Côte Bleue, une réflexion a été menée en 2016 visant à valoriser la roselière de Boumandariel. La Métropole Aix-Marseille-Provence anime cette action du Contrat de baie (Action FA9_ opération 904, « Définition d'une politique pour la valorisation et la restauration de la roselière de Boumandariel »). En 2017, l'élaboration d'un plan de gestion a donc été confiée au Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Longtemps considéré comme une zone humide de la Côte Bleue, la roselière de Boumandariel a reçu jusqu'au début des années 2000 les effluents de la station d'épuration de Sausset-Ouest. Les capacités de traitement des eaux usées assurées par la zone humide ont progressivement été dépassées par l'urbanisation du secteur. Les rejets ont été arrêtés en 2003. La question de la valorisation et de la restauration de cette roselière exceptionnelle se pose donc depuis près de 15 ans. De plus, la découverte récente d'un orthoptère très rare, le Criquet des dunes *Calephorus compressicornus*, confirme la nécessité de protection de cet espace naturel en périphérie de deux zones urbaines littorales.

Surface : 9,7 ha
 Type(s) de milieu(x) : zones humides
 Commune(s) : Martigues et Sausset-les-Pins (13)
 Statut(s) règlementaire(s) : propriétés communales Martigues et Sausset-les-Pins
 Partenaire(s) : Métropole AMP, communes de Martigues et Sausset-les-Pins, AERMC, CD 13
 Intervention : plan de gestion en cours depuis 2018
 Salarié(es) référent(es) : Emeline Oulès
 Conservateur(trice) bénévole : Robin Rolland et Monique Barthélémy



Roselière de Boumandariel (13)

Actions en bref

Le comité de lancement du plan de gestion a réuni, en novembre 2018, les communes de Sausset-les-Pins et de Martigues, la Métropole Aix-Marseille-Provence, l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, le Parc marin de la Côte Bleue et le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Le Conservatoire a notamment présenté les premiers résultats des inventaires de terrain réalisés au printemps et une synthèse bibliographique. Le site accueille plusieurs espèces patrimoniales dont, le Criquet des dunes pour les Orthoptères, *Coenagrion pulchellum* pour les Odonates, la Cistude d'Europe pour les reptiles. Plus de 80 espèces d'oiseaux ont déjà été recensées. La flore présente un intérêt plus marqué dans les garrigues entourant la roselière, en particulier les orchidées avec entre autres *Ophrys provincialis*, *Ophrys passionis*, et *Serapias parviflora*. Les inventaires incluent donc la périphérie de la roselière.

• Etang des Joncquiers

Contexte

L'étang des Joncquiers est une ancienne gravière créée à l'occasion des travaux d'infrastructure de l'autoroute A51. Constitué de deux plans d'eau, il couvre une superficie de 15 ha comprenant des surfaces d'eau libre, des roselières (phragmitaies) et des prairies humides. Ces milieux accueillent une faune spécifique à fort enjeu de conservation (Rousserole turdoïde, Blongios nain, Diane...). Propriété d'ESCOTA Vinci Autoroutes, l'entreprise a confié la gestion de cette zone humide au Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur depuis 2003. La gestion vise à assurer la conservation des richesses patrimoniales, à maintenir et favoriser la diversité biologique du site et à sensibiliser le public.



Etang des Joncquiers, Meyrargues (13)

© Sophie Favre-Régouillon - CEN PACA

Actions en bref

L'année 2018 marque le renouvellement du 3^e plan de gestion arrivé à échéance, conformément aux recommandations de l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse. Le bilan des cinq années de gestion confirme la richesse du site avec 66 nouvelles espèces d'insectes et 25 nouvelles espèces d'oiseaux recensées. Dans un contexte général d'évolution défavorable aux oiseaux paludicoles, la population nicheuse de Blongios nain semble se maintenir, mais celle de Rousserole turdoïde est en légère diminution.

Pour valoriser la biodiversité du site, le Conservatoire a également élaboré, en partenariat avec l'association Orbisterre, une brochure de communication à destination du grand public. Elle sera disponible début 2019.

Surface : 15 ha
Type(s) de milieu(x) : zone humide
Commune(s) : Meyrargues (13)
Statut(s) réglementaire(s) : Réserve de chasse, Réserve de pêche (étang ouest)
Statut(s) foncier(s) : terrains privés appartenant à la société ESCOTA-Vinci Autoroutes en convention avec le CEN Provence-Alpes-Côte d'Azur
Partenaire(s) : ESCOTA-Vinci Autoroutes, Fédération 13 de pêche et de protection des milieux aquatiques, AERMC
Intervention : depuis 2003
Salarié(es) référent(es) : Florence Ménétrier, Gilles Blanc, Sophie Favre-Régouillon
Conservateur(trice) bénévole : Laurent Baboud

• La Petite Camargue et Les Palous

Contexte

Les sites de la Petite Camargue (propriété du Conservatoire du littoral) et des Palous (propriété communale) sont situés sur la commune de Saint-Chamas, au bord de l'Etang de Berre. Ces deux sites forment une vaste zone humide de part et d'autre de la Touloubre et présentent une mosaïque de milieux dans lesquels sont associées des espèces à forte valeur patrimoniale. Ces sites sont gérés par le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur depuis 1999 (La Petite Camargue) et 2002 (Les Palous). Par leur mitoyenneté et leurs enjeux de protection similaires, ils font l'objet d'actions de gestion communes. Les objectifs de gestion consistent à concilier les usages et les activités agropastorales avec la préservation de la biodiversité du site.

Actions en bref

Palous

Comme c'est le cas chaque année, la mise en défens du cordon coquillier des Palous pour la reproduction de la Sterne naine a été effectuée de mai à juillet 2018. Avec le temps pluvieux de ce printemps, les Sternes n'ont pas été dérangées, et deux couples se sont reproduits cette année. Une vague a malheureusement emporté la progéniture de ces couples.

La première phase du plan de gestion ayant été rédigée en 2017 par Camille Bernard, stagiaire en Master 2 ; la deuxième phase d'actions selon trois scénarii a été initiée en 2018 et sera finalisée en 2019 en concertation avec la Commission environnement de la commune de Saint-Chamas.

La Petite Camargue

L'année 2018 a été marquée par la finalisation de l'aménagement du sentier pédestre balisé avec sécurisation des passages étroits. Des suivis visant à évaluer la qualité des zones humides de la Petite Camargue et l'effet du pâturage sur la biodiversité par le troupeau de race Aubrac (élevage bio mis en place en 2016) ont été initiés. Les premiers résultats vont permettre de mieux orienter les actions, afin d'améliorer l'état du milieu fragilisé par les précédentes pratiques agricoles et les récentes sécheresses.

La saison 2017-2018 constitue la deuxième saison de chasse depuis la signature de la convention cynégétique. Les tournées de surveillance désormais en place et le suivi de la mise en œuvre de la convention sont des actions prioritaires pour l'installation d'un mode de fonctionnement pérenne sur le site.

LES PALOUS

Surface : 18,5 ha (propriété communale)
Type(s) de milieu(x) : zones humides
Commune(s) : Saint-Chamas (13)
Statut(s) réglementaire(s) : propriété de la commune de Saint-Chamas, incluse dans le site Natura 2000 FR9301597 - marais et zones humides liées à l'Etang de Berre
Partenaire(s) : CDL, commune de Saint-Chamas
Intervention : gestionnaire depuis 2002 et renouvellement de la convention en 2015
Salarié(es) référent(es) : Emeline Oulès, Bénédicte Meffre
Conservateur(trice) bénévole : Fabien Revest

LA PETITE-CAMARGUE

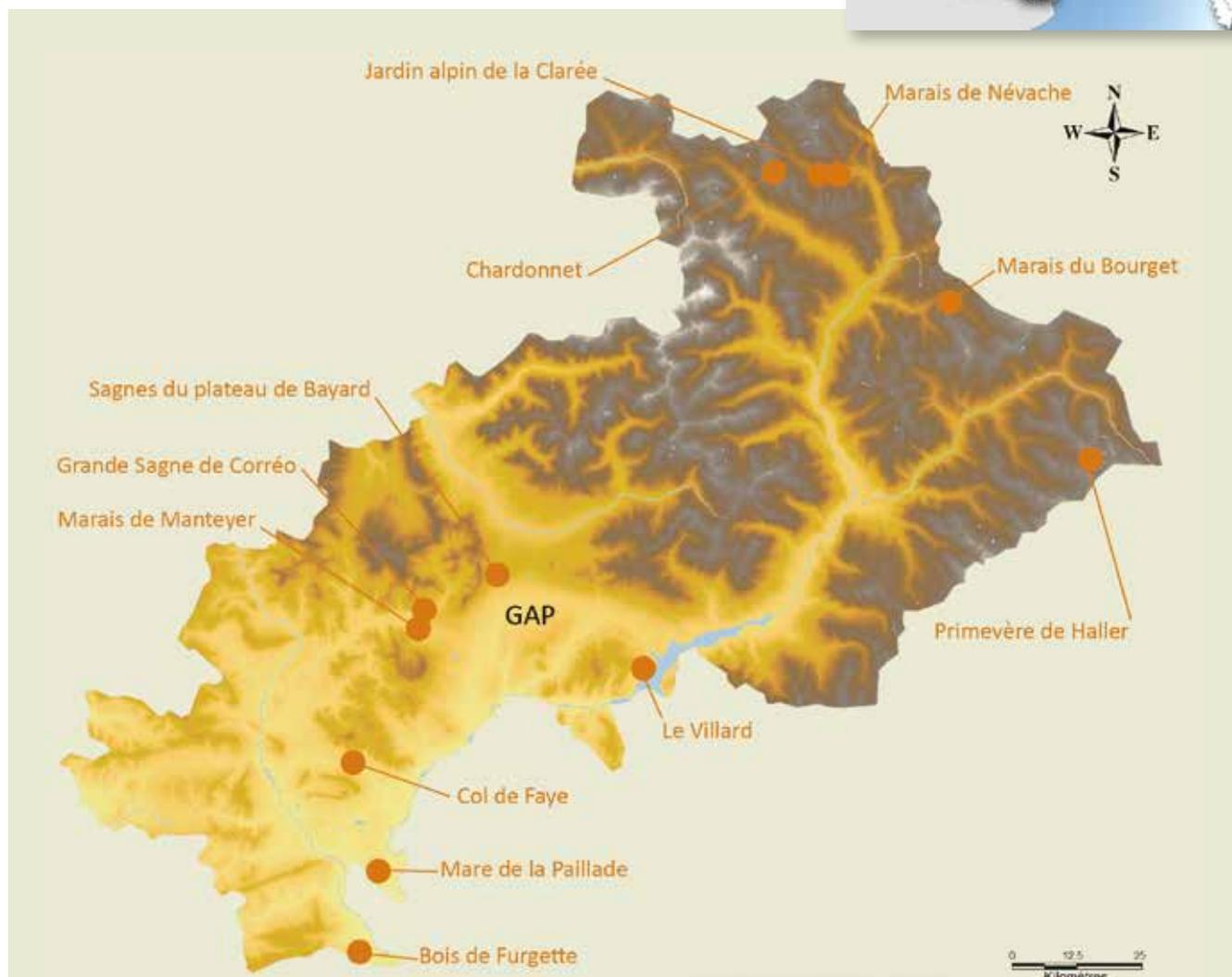
Surface : 85,5 ha
Type(s) de milieu(x) : zones humides
Commune(s) : Saint-Chamas (13)
Statut(s) réglementaire(s) : propriété de la commune de Saint-Chamas, inclus dans le site Natura 2000 FR9301597 : marais et zones humides liées à l'étang de Berre
Statut(s) foncier(s) : CDL
Partenaire(s) : CDL, commune de Saint-Chamas, Métropole Aix-Marseille-Provence
Intervention : depuis 1999
Salarié(es) référent(es) : Emeline Oulès, Bénédicte Meffre
Conservateur(trice) bénévole : Fabien Revest



Petite Camargue (13)

© Emeline Oulès - CEN PACA

Sites en gestion Hautes-Alpes



12 sites gérés, soit 625 ha protégés

Sommaire

Ecosystèmes forestiers

- Bois de Furgette

Milieux variés

- Jardin alpin de la Clarée

Pelouses sèches

- Col de Faye* p.27
- Le Villard p.27

Stations de plantes rares

- Primevère de Haller p.28

Zones humides

- Mare de la Paillade p.28
- Sagnes du plateau de Bayard p.29
- Tourbières du Briançonnais - Marais de Névache p.29
- Tourbières du Briançonnais - Marais du Bourget
- Chardonnet
- Grande Sagne de Corréo
- Marais de Manteyer

* Les actions des sites écrits en gras sont détaillées dans les pages suivantes

• Col de Faye

Contexte

Reliant les montagnes de Saint-Genis et d'Aujourd, ce site est constitué de bois (chênaies et hêtraies) et de pelouses (30 ha), de ravines marneuses et de falaises calcaires. L'enjeu majeur est lié à la présence de stations de Serratule à feuille de chanvre, espèce protégée en France et en Europe, ainsi qu'à une riche entomofaune (insectes) : Pique-prune, Rosalie des Alpes...



Pelouse et chênaie au Col de Faye

© Lionel Quellin - CEN PACA

Actions en bref

Le site du Col de Faye bénéficie de l'arrivée en 2018 d'un Conservateur bénévole.

Le chantier d'ouverture de la prairie à Serratule à feuilles de chanvre d'eau avec des bénévoles en janvier 2018 n'a pas pu être réalisé à cause de l'enneigement. Il n'a malheureusement pas pu être rapporté.

Le Conservatoire a participé à la réunion avec les services de l'Etat pour l'extension du site Natura 2000 « Céuse - Montagne d'Aujourd - Pic de Crigne - Montagne de Saint-Genis » le 3 avril 2018 à Gap, afin d'intégrer les stations de Serratule du col de Faye.

Surface : 562 ha
Type(s) de milieu(x) : pelouses et forêts
Commune(s) : Ventavon et Savournon (05)
Statut(s) réglementaire(s) : site Natura 2000 pour partie
Statut(s) foncier(s) : terrains privés en convention CEN PACA
Partenaire(s) : propriétaires, CBNA, CR PACA
Intervention : depuis 2001
Salarié(es) référent(es) : Héloïse Vanderpert
Conservateur(trice) bénévole : Pierre Commenville

• Le Villard

Contexte

Le site du Villard est une propriété du Conservatoire du littoral, gérée par le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur, située sur les rives du Lac de Serre-Ponçon. Ce site est constitué de milieux agropastoraux de moyenne montagne préservés qui alternent avec des boisements diversifiés (pins, hêtres, feuillus divers) et des prairies naturelles ou cultivées. Les enjeux biologiques sont bien moins connus que sur le site (proche) de La Roche et les connaissances seraient à améliorer. Les objectifs de gestion sont liés au maintien des milieux ouverts.

Actions en bref

Les suivis entomologiques et flore menés dans le cadre du programme POIA Grands Lacs Alpains (cf p.73) ont été conduits pour la deuxième année consécutive. La présence du Lézard ocellé a été confirmée par Vincent Garagoya, service civique en herpétologie. L'Isabelle de France, dont la présence était soupçonnée, a pu être observée en train de pondre sur un



Le Villard (05)

© Lionel Quellin - CEN PACA

• Primevère de Haller



© Lionel Queilin - CEN PACA

Primivère de Haller *Primula halleri*, Molines-en-Queyras (05)

Contexte

Le site de la Primevère de Haller de Molines-en-Queyras est le premier site sur lequel le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a signé une convention de gestion dans les Hautes-Alpes. La convention de gestion avait été justifiée par des problèmes de surpâturage bovins. Le Conservatoire et le Parc naturel régional du Queyras avaient en charge la mise en défens et le suivi de la population. Aujourd'hui, du fait du changement des pratiques pastorales depuis de nombreuses années, la station n'est plus soumise aux mêmes pressions.

Actions en bref

Un suivi régulier de la dynamique de la population a été assuré par le Conservatoire avec une moyenne d'un passage tous les deux ans et l'utilisation à partir 2012 de protocoles définis dans le cadre du « Réseau conservation de la flore Alpes-Ain » animé par le CBNA.

Un bilan fait en 2014, actualisé en 2018 dans le cadre du POIA Flore (cf. p.74), a montré une augmentation de l'aire de présence de l'espèce en 2014 d'environ 1 ha, contre 0,5 ha en 2012, et sa fréquence de contact sur des placettes de 0,5 m² est de 25 % contre 12,7 % en 2012. Ces variations interannuelles seraient à corréliser aux conditions météorologiques.

Un passage de relais et une aide à la mise en place d'un suivi « station » a été réalisé avec le Parc naturel régional du Queyras, afin qu'il prenne en charge le suivi de la station dans les années à venir.

Surface : 1 ha environ
 Type(s) de milieu(x) : Alpage
 Commune(s) : Molines-en-Queyras (05)
 Statut(s) foncier(s) : communal
 Statut(s) réglementaire(s) : aucun
 Partenaire(s) : PNR Queyras, CBNA
 Intervention : depuis 1991
 Salarié(es) référent(es) : Héloïse Vanderpert
 Conservateur(trice) bénévole : à pourvoir

• Mare de la Paillade

Contexte

La mare de la Paillade accueille un étonnant cortège d'espèces de milieux temporairement humides, d'affinités méditerranéennes, au contact d'espèces d'affinités plus septentrionales. Ce site accueille ainsi l'unique station des Hautes-Alpes de plusieurs espèces, dont la Violette naine. Les principaux objectifs de gestion sont de concilier les usages pastoraux avec la conservation de la flore et de la faune, et de maintenir le milieu ouvert.

Actions en bref

Il s'agissait de la dernière année de mise en œuvre du suivi de la Violette naine *Viola pumila* développé à l'échelle interrégionale dans le cadre du Programme interrégional du massif des Alpes POIA « Réseau Flore » (cf p.74).

Plus que le suivi de l'espèce sur trois ans, ce programme aura permis d'échanger entre gestionnaires et botanistes sur les méthodologies de suivi d'espèces rares et de faire participer des bénévoles.

Ce suivi botanique a été accompagné du traditionnel contrôle des niveaux d'eau permettant de corréliser surfaces et durées d'inondation avec la dynamique de la végétation et des espèces rares présentes sur ce site.

Un chantier de débroussaillage a été organisé avec le lycée de Carmejane dans le cadre d'un chantier-école rassemblant une vingtaine d'élèves et leurs accompagnants.

Surface totale : 2,5 ha
 Type(s) de milieu(x) : zones humides
 Commune(s) : Le Poët (05)
 Statut(s) réglementaire(s) : ENS 05
 Statut(s) foncier(s) : terrains privés, convention entre l'exploitant agricole et le CEN Provence-Alpes-Côte d'Azur sur 1 ha
 Partenaire(s) : CD 05, AERMC, CR PACA, DREAL Provence-Alpes-Côte d'Azur, agriculteur, CBNA
 Intervention : depuis 2004
 Salarié(es) référent(es) : Héloïse Vanderpert
 Conservateur(trice) bénévole : à pourvoir



© Héloïse Vanderpert - CEN PACA

Suivi participatif, mare de la Paillade (05)

• Sagnes du plateau de Bayard

Contexte

Ce complexe de zones humides, à cheval entre Alpes du sud et Alpes du nord, abrite une flore et une faune d'une grande originalité : Azuré de la sanguisorbe, Rubanier nain, Choin ferrugineux, Gentiane pneumonanthe, etc. Les objectifs du plan de gestion sont la sensibilisation des acteurs, afin de préserver le bon état de ces milieux, de travailler avec les éleveurs sur les modalités de pâturage et de sensibiliser le grand public. Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur intervient ainsi sur les zones humides du plateau de Bayard depuis 2001, au travers d'une convention signée avec la commune de Saint-Laurent-du-Cros sur la Sagne de Canne. Actuellement, la zone d'intervention comprend 5 zones humides pour une surface totale d'environ 40 ha représentant : trois conventions de gestion avec des propriétaires ; 1,4 ha en propriété ; des partenariats avec 4 agriculteurs et groupements d'agriculteurs.

Actions en bref

Plusieurs suivis de l'état de conservation de la Grande Sagne du Col Bayard basés sur des indicateurs biologiques ont été mis en place, afin de mesurer dans le temps d'éventuels changements dans les caractéristiques d'hydromorphie ou de trophie. Conformément au protocole de l'indicateur RhoMÉO « Humidité du milieu par les orthoptères », il s'agissait en 2018 de la dernière année de suivi triennal. La note indicatrice globale de 48,61 % illustre que « l'état de conservation de la zone humide est suffisamment bon pour abriter un cortège varié d'espèces méso-hygrophiles à hygrophiles ». Seule une placette est qualifiée en « état de conservation moyen d'une zone humide, abritant un cortège d'espèces indicatrices d'humidité bien que celui-ci soit incomplet ». Mais ceci est davantage lié aux caractéristiques physiques intrinsèques de cette placette qu'à un dysfonctionnement.

Les parcelles en propriété du Conservatoire ont fait l'objet de conventions de pâturage signées avec deux GAEC fin 2017. Un accompagnement de la Chambre d'agriculture a permis de préciser le cahier des charges et de renouveler des mesures agro-environnementales avec l'un des exploitants.

Le Conservatoire a participé, sur le plateau de Bayard, à une formation dispensée par l'Agence française pour la biodiversité sur l'évaluation des « fonctions » des zones humides.

Surface : environ 25 ha
Surface en propriété CEN PACA : 1,3 ha
Type(s) de milieu(x) : zones humides
Commune(s) : Saint-Laurent-du-Cros et Gap (05)
Statut réglementaire : pas de statut
Statut(s) foncier(s) : terrains privés et communaux en convention CEN Provence-Alpes-Côte d'Azur
Partenaire(s) : AERMC, CR PACA, DREAL PACA, commune de Saint-Laurent-du-Cros, propriétaires privés, éleveurs
Intervention : depuis 2001
Salarier(es) référent(es) : Héloïse Vanderpert
Conservateur(trice) bénévole : à pourvoir



© Lionel Quelin – CEN PACA

Sagne de Staïze, plateau de Bayard (05)

• Tourbières du Briançonnais : Marais de Névache



© Lionel Quelin – CEN PACA

Bélière, Marais de Névache (05)

Contexte

Le marais de Névache se situe dans la partie moyenne de la vallée de la Clarée. C'est une des plus grandes zones de marais tourbeux des Hautes-Alpes comprenant un complexe de bas marais, prairies humides et fourrés de saules de l'étage montagnard. L'objectif principal pour le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur est d'accompagner les acteurs locaux, afin de leur faire prendre conscience de l'importance des marais de Névache d'un point de vue patrimonial mais également du point de vue des services rendus.

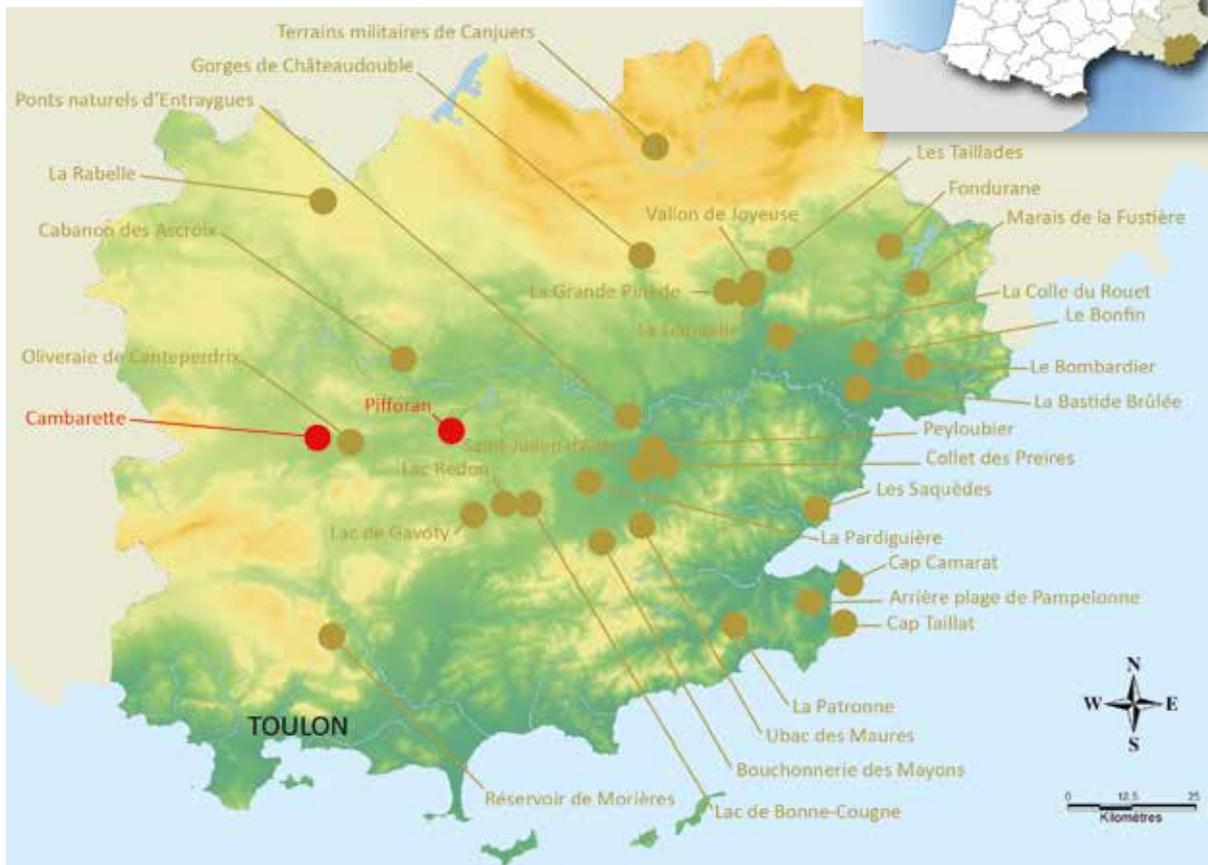
Actions en bref

Le Conservatoire a participé aux comités de pilotage de l'« Etude hydraulique des solutions d'aménagement de la plaine de Névache » (ARTELIA) conduite sous maîtrise d'ouvrage de la commune de Névache et l'assistance à maîtrise d'œuvre du Département des Hautes-Alpes. Cette étude vise à restaurer le rôle naturel d'écrêteur de crues du marais, afin de préserver le village des inondations.

Une « tournée de terrain » a été réalisée, afin d'identifier d'éventuels problèmes de gestion sur le marais.

Surface : 30 ha
Type(s) de milieu(x) : zones humides
Surface en propriété CEN PACA : 0,8 ha
Commune(s) : Névache (05)
Statut(s) règlementaire(s) : site classé, ENS 05, site Natura 2000
Statut(s) foncier(s) : terrains privés sans convention, terrains privés en convention CEN Provence-Alpes-Côte d'Azur et propriété de la commune de Névache
Partenaire(s) : AERMC, CR Provence-Alpes-Côte d'Azur, commune de Névache, département des Hautes-Alpes, éleveurs
Intervention : depuis 1998
Salarier(es) référent(es) : Héloïse Vanderpert
Conservateur(trice) bénévole : à pourvoir

Sites en gestion Var



• Nouveaux sites en gestion en 2018

33 sites gérés, soit 39 759 ha protégés

Sommaire

Ecosystèmes forestiers

• La Bastide Brûlée*	p.31
• La Garidelle	p.31
• Le Bonfin	p.32
• Peyloubier	p.32
• Les Saquèdes	p.33
• La Pardiguière	p.33
• Plaine et massif des Maures♦	p.34
• Vallon de Joyeuse – La Grande Pinède♦	p.34
• La Patronne	p.35
• Cambarette	

Ecosystèmes littoraux et marins

• Cap Taillat, Cap Camarat et arrière-plage de Pampelonne♦	p.35
--	------

Gîtes à chiroptères

• Gorges de Châteaudouble	p.36
• Bouchonnerie des Mayons	p.36
• Ponts naturels d'Entraygues	p.36
• Cabanon des Ascroix	
• Les Taillades	

Landes, fruticées et prairies

• Château de la Môle	p.37
• Le Bombardier	p.37

Milieux artificialisés

• Pifforan	p.38
------------	------

Milieux artificialisés

• La Colle du Rouet	
---------------------	--

Milieux variés

• Plan de la Rabelle et Bois de Malassoque	p.38
• Oliveraie de Canteperdrix (Tulipe précoce)	p.39
• Terrains militaires de Canjuers	p.39

Pelouses sèches

• Armérie de Belgentier du Réservoir de Morières	p.40
--	------

Zones humides

• Fondurane	p.40
• Marais de la Fustièrre	p.41
• Lacs temporaires de Gavoty, Redon et de Bonne-Cougne♦	p.41

* Les actions des sites écrits en gras sont détaillées dans les pages suivantes

♦ Ce titre regroupe plusieurs sites

• La Bastide Brûlée



© Jonathan Vidal - CEN PACA

Exclos à Rosier de France *Rosa gallica*, au cœur de la résidence de la Bastide Brûlée (83)

Contexte

Le site de la Bastide Brûlée est issu de la mesure compensatoire d'un projet d'urbanisation (Domaine des Cigales) porté par la Société d'économie mixte Fréjus Aménagement (SEM). Une convention de gestion a été établie entre le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur, la SEM Fréjus Aménagement et la société ICADE. Ce site est essentiellement occupé par une pinède de Pin parasol et un matorral arborescent laissant place plus ponctuellement à des zones de gazons amphibies méditerranéens et prairies à Sérapias. Bien que ce site ceinture le projet d'aménagement évoqué ci-avant, il abrite encore une population de Tortue d'Hermann, ainsi que plusieurs stations floristiques à enjeu (Rosier de France, Sérapias méconnu, Romulée de Colonna, Ophioglosse du Portugal et Isoète de Durieu).

Actions en bref

Les suivis naturalistes, réalisés annuellement sur le site depuis 2015, ont notamment permis cette année de mieux caractériser le recouvrement du Rosier de France *Rosa gallica* au sein de son exclos qui a, cette année, fait l'objet d'un débroussaillage ciblé. Le Conservatoire a poursuivi en 2018 des opérations d'éradication des espèces exogènes et la sensibilisation des habitants. Pour ce faire, une plaquette d'information a été réalisée et transmise aux résidents.

Surface totale : 2,5 ha
Type(s) de milieu(x) : pinède de Pins parasols, matorral arborescent, ruisseau temporaire, gazons amphibies méditerranéens, prairies à sérapias
Commune(s) : Fréjus (83)
Statut(s) règlementaire(s) : dossier d'APPB en attente d'instruction
Statut(s) foncier(s) : propriété privée sous convention avec le CEN Provence-Alpes-Côte d'Azur
Partenaire(s) : SEM Fréjus Aménagement, ICADE, Logis familial varois
Intervention : depuis 2015
Salarié(es) référent(es) : Joseph Celse, Hélène Camoin
Conservateur(trice) bénévole : à pourvoir

• La Garidelle

Contexte

Le site de la Garidelle est un site issu de la compensation liée à l'extension d'une carrière exploitée par la SOMECA. Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur intervient sous bail emphytéotique pour 30 ans pour la gestion conservatoire des 35 ha du site de la Garidelle. Ce site abrite de petites populations de Tortue d'Hermann, d'Ophrys de Provence et de Violette de Jordan. Un plan de gestion a été rédigé et validé en 2015, et sa mise en œuvre se poursuit jusqu'à 2020.

Actions en bref

Le site de la Garidelle a fait l'objet d'un suivi portant sur la Tortue d'Hermann. Réalisé une première fois en 2016, ce suivi consiste à prospecter pendant une heure trois zones de 5 ha, afin de déterminer la densité de population de Tortue d'Hermann présente sur le site. Ce second suivi confirme l'hypothèse d'une faible densité de l'espèce. Il sera poursuivi dans les années à venir.

La recherche d'éleveurs ovins se poursuit avec le contact de personnes intéressées pour pâturer sur le site. L'année 2019 devrait donc voir la mise en place d'une gestion pastorale favorable aux habitats de la Tortue d'Hermann.



© Hélène Camoin - CEN PACA

Petit paon de nuit *Saturnia pavonia* sur le site de la Garidelle (83)

Surface : 35 ha en emphytéose CEN Provence-Alpes-Côte d'Azur (pour 27 ans)
Type(s) de milieu(x) : milieux forestiers, landes, pelouses sèches, culture
Commune(s) : Callas (83)
Statut(s) règlementaire(s) : à statuer
Statut(s) foncier(s) : terrains privés appartenant à la SOMECA en convention CEN Provence-Alpes-Côte d'Azur
Partenaire(s) : la SOMECA
Intervention : depuis 2014
Salarié(es) référent(es) : Hélène Camoin
Conservateur(trice) bénévole : à pourvoir

• Le Bonfin

Contexte

La gestion du site du Bonfin est issue d'une mesure compensatoire à un projet d'urbanisation porté par la Société d'économie mixte Fréjus Aménagement. Une convention de gestion a été établie entre le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur et la SEM Fréjus Aménagement et les propriétaires du site. Ce site abrite une diversité d'habitats caractéristiques de la dépression permienne qui s'étend jusqu'en Plaine des Maures (gazons amphibies méditerranéens et maquis à Chêne-liège notamment). Parmi les espèces emblématiques du site figurent la Tortue d'Hermann, le Sérapias méconnu, le Sérapias d'Hyères et l'Isoète de Durieu.

© Jonathan Vidal



Mare créée au sein de la prairie centrale

Surface : 5 ha
 Type(s) de milieu(x) : gazons amphibies méditerranéens, prairies à sérapias, garrigues à Euphorbes épineuses, matorral arborescent, ruisseau temporaire
 Commune(s) : Fréjus (83)
 Statut(s) réglementaire(s) : dossier d'APPB en attente d'instruction
 Statut(s) foncier(s) : propriété privée sous convention avec le CEN Provence-Alpes-Côte d'Azur
 Partenaire(s) : SEM Fréjus aménagement, Consorts ANDRAU, Copropriété Lou Capitou
 Intervention : depuis 2015
 Salarié(es) référent(es) : Joseph Celse
 Conservateur(trice) bénévole : à pourvoir

Actions en bref

L'année 2018 a été marquée par la poursuite des suivis naturalistes ciblés sur les espèces à enjeu du site dont l'une des plus emblématiques est la Tortue d'Hermann. En dehors de ces suivis, le Conservatoire a développé plusieurs opérations de gestion parmi lesquelles la création d'une mare et d'exclos au sein de la prairie centrale, la poursuite des opérations d'éradication de la flore exogène, l'entretien des gîtes et nichoirs mis en place pour la faune et la sensibilisation à la prise en compte de la Tortue d'Hermann dans la mise en œuvre des débroussaillages réglementaires (OLD).

• Peyloubier

Contexte

Peyloubier est un site de la Plaine des Maures issu de la mesure compensatoire à un projet d'extension de l'aire d'autoroute de Vidauban et de Canaver porté par ESCOTA. Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a établi une convention de gestion avec ESCOTA pour sa gestion sur 30 ans. Ce site abrite une surface importante de maquis bas et maquis haut, des gazons amphibies méditerranéens, des ruisseaux temporaires, pinèdes de Pins maritimes et boisements de Chênes blancs. Parmi les espèces emblématiques du site figurent la Tortue d'Hermann, le Lézard ocellé, le Pélodyte ponctué, le Sérapias méconnu, l'Isoète de Durieu et la Gagée de Bohême.

Surface totale : 34 ha
 Type(s) de milieu(x) : maquis bas et maquis haut, gazons amphibies méditerranéens, ruisseaux temporaires, pinède de Pins maritimes et boisements de Chênes blancs
 Commune(s) : Vidauban (83)
 Statut(s) réglementaire(s) : dossier d'APPB en attente d'instruction
 Statut(s) foncier(s) : propriété d'ESCOTA et propriété privée
 Partenaire(s) : ESCOTA
 Intervention : depuis 2016
 Salarié(es) référent(es) : Joseph Celse
 Conservateur(trice) bénévole : à pourvoir

Actions en bref

Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur s'est consacré à la poursuite des suivis naturalistes qui ont révélé une expression floristique remarquable au regard d'une météo printanière exceptionnelle (pluies abondantes).

Une chasse de nuit (lampe UV) a été réalisée, afin de préciser les enjeux entomologiques. Le suivi par capture-marquage-recapture de la population de Tortue d'Hermann a permis d'atteindre un effectif cumulé de 45 individus sur le site. Les premières ouvertures en faveur de l'espèce ont été réalisées cette année et les actions de sensibilisation ont été développées notamment via la création et la pose de 6 panneaux d'information (2 par entité). Enfin, le CEN Provence-Alpes-Côte d'Azur a aidé le Conservatoire botanique national méditerranéen de Porquerolles à localiser la zone de réimplantation des plants de Gagée de Bohême issus de la création de l'écopont de Vidauban (action qui sera mise en œuvre en 2019), conformément à l'Arrêté préfectoral de dérogation du 25/08/2016.

© Vincent Mariani



Gagée de Bohême, plante patrimoniale sur le site de Peyloubier, Vidauban (83)

• Les Saquèdes

Contexte

Le site des Saquèdes est un site issu d'une mesure compensatoire à un projet d'urbanisation porté par la Société d'économie mixte d'aménagement de Sainte-Maxime. Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a établi une convention de gestion avec la ville de Sainte-Maxime qui finalise un bail emphytéotique de 99 ans. Ce bail permettra au Conservatoire de mettre en œuvre la gestion du site dans de bonnes conditions. Le site abrite une surface importante de maquis à Chêne-liège plus ou moins dégradé, ainsi que des milieux semi-ouverts témoignant d'anciennes activités agricoles. Le ruisseau temporaire des Saquèdes fait également partie du site dont les espèces emblématiques sont la Tortue d'Hermann, le Lézard ocellé, le Sérapias méconnu et l'Isoète de Durieu.



Ouvertures de milieux en mosaïque réalisées sur le site pour la Tortue d'Hermann

© Joseph Celse

Surface : 35,5 ha
 Type(s) de milieu(x) : maquis à Chênes-lièges, maquis à cistes et Lavandes des îles d'Hyères, pelouses à sérapias, gazons amphibies méditerranéens à Isoète de Durieu, ruisseau temporaire
 Commune(s) : Sainte-Maxime (83)
 Statut(s) foncier(s) : propriété de la commune de Sainte-Maxime en convention avec le CEN Provence-Alpes-Côte d'Azur
 Statut(s) réglementaire(s) : dossier d'APPB en attente d'instruction
 Partenaire(s) : Ville de Sainte-Maxime
 Intervention : depuis 2015
 Salarié(es) référent(es) : Joseph Celse
 Conservateur(trice) bénévole : à pourvoir

Actions en bref

Cette année, la gestion du site des Saquèdes a débuté par la finalisation des ouvertures de milieux en mosaïque initiées en 2017. Ces ouvertures, réalisées sur 6 ha, ont permis d'améliorer la fonctionnalité des habitats sur plus de 12 ha. Le Conservatoire a poursuivi les suivis naturalistes cette année, permettant d'identifier une nouvelle espèce pour la commune : le Muscari de Madrid *Muscari matritense*. Cette année de gestion a également été marquée par la création d'un point d'eau temporaire par renforcement d'une vasque du ruisseau temporaire. Enfin, l'arrachage des végétaux exogènes (notamment de *Cistus x incanus*) a été poursuivi.

• La Pardiguière

Contexte

Le site a été classé en Arrêté préfectoral de protection de biotope (APPB) en 2006, suite au projet d'extension de la ZAC des Lauves. Par sa situation au nord de la Plaine des Maures, ce site présente une géologie particulière. Des bancs rocheux alternent avec des affleurements argileux et des plateaux boisés. Il en résulte toute une mosaïque de pelouses, maquis, pinèdes et forêts de Chêne-liège qui constituent autant d'habitats pour la faune et la flore.

Actions en bref

La protection physique des espaces naturels était au centre des actions de 2018. Les dépôts de déchets sauvages et les intrusions non autorisées en véhicules motorisés mettaient à mal la conservation des pelouses à orchidées et de la faune du nord-est du site de l'APPB.

Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a procédé à la fermeture du bord de la route des Andracs, grâce à la mise en place de fossés et de plots en bois.

Douze panneaux réglementaires APPB, rappelant la législation en vigueur sur le site ont été posés aux accès stratégiques du milieu naturel. Le Conservatoire travaille avec les étudiants de BTS Gestion et Protection de la Nature du Cours Diderot (Aix-en-Provence) sur la thématique de la lutte contre les espèces envahissantes. Après plusieurs actions d'arrachage du Figier de Barbarie, les étudiants travaillent désormais à la définition de protocoles alternatifs d'élimination de l'espèce. Les missions portent également sur l'évaluation des projets de travaux soumis par les propriétaires.



Comblement d'une ornière par la promotion BTS GPN 1 du Cours Diderot (Aix-en-Provence)

© Vincent Mariani

Surface : 400 ha
 Type(s) de milieu(x) : pinède de Pin parasol, matorral arborescent, ruisseau temporaire, gazons amphibies méditerranéens, prairies à Sérapias, pélites, vignes et oliveraie
 Commune(s) : Le Cannet-des-Maures et Le Luc-en-Provence (83)
 Statut(s) réglementaire(s) : APPB
 Statut(s) foncier(s) : propriétés privées, propriété du CEN Provence-Alpes-Côte d'Azur
 Partenaire(s) : communes du Luc-en-Provence et du Cannet-des-Maures, CCE Var, SOPTOM, Département du Var, DDTM, DREAL PACA
 Intervention : depuis 2012
 Salarié(es) référent(es) : Perrine Laffargue, Antoine Catard, Vincent Mariani
 Conservateur(trice) bénévole : à pourvoir

• Plaine et Massif des Maures

Contexte

La Plaine et le Massif des Maures constituent un point chaud de la biodiversité au niveau international. L'Ubac des Maures et le Bois du Rouquan sur lesquels nous intervenons, présentent une formidable variété d'espèces et d'habitats patrimoniaux. La gestion mise en œuvre doit permettre de prendre en compte l'ensemble de leurs besoins. La préservation des populations de Tortue d'Hermann reste toutefois la préoccupation majeure pour ces sites. L'ensemble est inclus dans la Réserve naturelle de la Plaine des Maures.

Actions en bref

Les habitats présents au Bois du Rouquan nécessitent peu d'intervention, mais une surveillance régulière et des suivis de la flore patrimoniale (Gagée de Bohème) sont nécessaires.

Sur l'Ubac des Maures en revanche, un entretien pastoral de parcours et quelques débroussaillages ponctuels sont nécessaires. Un entretien des supports d'interprétation est indispensable car l'Ubac des Maures est un site de référence pour la subéraie mésophile (entretien des accès, nettoyage des pupitres, évacuation des déchets). En 2018, le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a réalisé des suivis sur l'herpétofaune, l'avifaune, les chiroptères et quelques plantes patrimoniales. En 2018, un important travail de balisage portant sur la régénération du Chêne-liège et des fruitiers sauvages (plusieurs centaines de sujets) a dû être effectué en prévision de débroussaillages prévus dans le cadre de la Défense contre les incendies (DFCI). Ce travail permet à chaque cycle de travaux DFCI de garantir la pérennité de la subéraie sur un secteur abritant notamment de nombreuses espèces rares liées à la présence du Chêne-liège (Pique-prune, Taupin violacé...).

Parallèlement, le Conservatoire est présent dans les instances consultatives de la Réserve nationale de la Plaine des Maures. Il apporte son appui et son expertise sur ce territoire.

Le site de Saint-Julien d'Aille a fait l'objet cette année de suivis et conseils de gestion avec deux découvertes majeures : la localisation de gîtes de Murins de Bechstein (via télémétrie) par l'équipe de la Réserve de la Plaine des Maures, et l'apparition d'une station de Myriophylle aquatique sur le plan d'eau du domaine. Les propriétaires ont été sensibilisés et ont reçu des conseils en vue du maintien des arbres remarquables abritant les gîtes à chiroptères et de l'éradication du Myriophylle, espèce exogène invasive.

Surface : 224 ha
 Type(s) de milieu(x) : subéraie, pinède de Pins parasols, matorral arborescent, ruisseaux temporaires, gazons amphibies méditerranéens, prairies à Sérapias, dalles rocheuses
 Commune(s) : Le Cannet-des-Maures et Vidauban (83)
 Statut(s) réglementaire(s) : RNN
 Statut(s) foncier(s) : propriétés privées, propriété du CEN Provence-Alpes-Côte d'Azur sous convention avec le CEN Provence-Alpes-Côte d'Azur
 Partenaire(s) : Département du Var, CR Provence-Alpes-Côte d'Azur
 Intervention : depuis 1999
 Salarié(es) référent(es) : Antoine Catard, Joseph Celse
 Conservateur(trice) bénévole : à pourvoir



Vallon de Sauronne, Plaine des Maures (83)

© Antoine Catard - CEN PACA

• Vallon de Joyeuse - La Grande pinède

Contexte

Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur est propriétaire de 10 ha de terrain dans le vallon de Joyeuse depuis 1991 et travaille sur un ensemble de terrains privés sous convention situés à proximité. Ces sites sont situés entre la commune de Callas et le massif de la Colle du Rouët. Leur intérêt écologique est lié à la diversité des milieux (forêts méditerranéennes, milieux ouverts, prairies de fauche ponctuées par des haies ou des bosquets de mûriers, prairies humides, mares temporaires). Le cortège entomologique y est très riche, ainsi que le cortège herpétologique avec 18 espèces. Deux espèces patrimoniales y sont présentes : la Tortue d'Hermann et la Cistude d'Europe.

Surface : 284 ha
 Type(s) de milieu(x) : forêt méditerranéenne, mares temporaires, milieux agricoles
 Commune(s) : Callas (83)
 Statut(s) réglementaire(s) : site Natura 2000
 Statut(s) foncier(s) : propriétés privées (dont 10 ha au CEN Provence-Alpes-Côte d'Azur)
 Partenaire(s) : propriétaires privés, commune de Callas, SOPTOM, CAD, CR Provence-Alpes-Côte d'Azur
 Intervention : depuis 1992
 Salarié(es) référent(es) : Héléne Camoin
 Conservateur(trice) bénévole : à pourvoir



Mosaïque d'habitats au Vallon de Joyeuse (83)

© Héléne Camoin - CEN PACA

Actions en bref

Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a sollicité les services de la Direction départementale des territoires du Var pour une demande de subvention dans le cadre d'un contrat Natura 2000. Ces travaux ne seront finalement pas financés par ce contrat mais l'entretien sera partiellement réalisé dès l'hiver 2019. Ce projet a pour objectif d'entretenir la mosaïque d'habitats favorables à la population de Tortue d'Hermann présente sur le secteur. Du fait de la dynamique arbustive, un rafraîchissement de l'habitat est nécessaire. Le Conservatoire travaille avec l'animatrice Natura 2000 de la Communauté d'agglomération dracénoise pour la mise en œuvre d'un contrat Natura 2000.

• La Patronne

Contexte

Propriété du Conservatoire du littoral, le site de la Patronne abrite des milieux variés depuis la Môle et sa ripisylve en fond de vallon jusqu'en crête en passant par un versant d'ubac très densément occupé par des maquis et des boisements méditerranéens de Chêne-liège et de Pins maritimes. Ce site abrite une zone d'appui de Défense de la forêt contre les incendies (DFCI), seule zone faisant aujourd'hui l'objet d'une gestion.

Actions en bref

Les gardes du littoral du Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur procèdent à une surveillance régulière du site. Cela représente un total de 40 missions, soit un total de 181 heures. En 2018, trois infractions ont fait l'objet de procédures. Les gardes ont également procédé à la réimplantation d'un panneau d'entrée de site. Le site a fait cette année l'objet d'inventaires printaniers ciblés sur la flore, les reptiles et les oiseaux. Le site abrite une richesse floristique importante liée à la ripisylve de la Môle. A noter la présence de la Vesce élevée *Vicia altissima*, espèce protégée au niveau national et de très fort enjeu local de conservation. La Tortue d'Hermann est également présente (observée au niveau de la zone d'appui DFCI), tout comme la Cistude d'Europe, le Circaète Jean-le-Blanc et le Martin-pêcheur d'Europe. Une sensibilisation particulière a été effectuée auprès du Conservatoire du littoral afin que la zone d'appui DFCI prenne en compte la présence de la Tortue d'Hermann (débroussaillage manuel à privilégier).

Surface totale : 108 ha
Type(s) de milieu(x) : ripisylve, forêt méditerranéenne, maquis
Commune(s) : La Môle (83)
Statut(s) réglementaire(s) : à statuer
Statut(s) foncier(s) : CDL
Partenaire(s) : CDL
Intervention : depuis 2007
Salarié(es) référent(es) : Antoine Catard, Raymond Viala
Conservateur(trice) bénévole : à pourvoir



Vue du site de la Patronne (83) depuis sa zone d'appui DFCI

© Joseph Ceise

• Cap Taillat, Cap Camarat et arrière-plage de Pampelonne

Contexte

Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur gère un des joyaux de la côte varoise, le Cap Taillat, qui attire continuellement de nombreux visiteurs à terre et en mer. Cet ensemble de côtes rocheuses et sablonneuses, ainsi que leurs maquis situés à l'arrière de la frange littorale, constituent des espaces naturels préservés de l'urbanisation par le Conservatoire du littoral, propriétaire du site, et restaurés par le CEN Provence-Alpes-Côte d'Azur, gestionnaire. Le site a été marqué par le passage de l'incendie de l'été 2017, mais également en 2018 par la pollution d'hydrocarbures liée à la collision de deux navires au nord de la Corse. L'équipe intervient toute l'année sur la plage de Pampelonne, également de réputation mondiale. Elle assure la surveillance et la gestion de la plage et de l'arrière-plage, soit un linéaire de 4,5 km.

Actions en bref

Suite à l'incendie de 2017, plusieurs tranches de travaux ont été engagées. Des travaux réalisés en régie par le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur ont permis de sécuriser le site en urgence. D'autres ont visé l'export de déchets et la réhabilitation paysagère du vallon des douanes ainsi que du Cap proprement dit. Un important travail de requalification de l'ancien sentier des douaniers a permis un réaménagement de l'accès au Cap dans des conditions de sécurité satisfaisantes tout en canalisant le public qui avait tendance à divaguer sur cette zone. Les gardes du littoral du CEN Provence-Alpes-Côte d'Azur ont eu aussi à encadrer diverses entreprises mandatées par le Conservatoire du littoral pour la sécurisation des pistes et la remise en état du sentier du littoral et de ses infrastructures (mises en défens, escaliers).

Suite à l'incendie de juillet 2017, un protocole de suivi écologique a été élaboré et mis en œuvre dès 2018. Ce suivi est ciblé sur la Tortue d'Hermann, le Léopard ocellé et dans une moindre mesure, sur la flore. Si aucun Léopard ocellé n'a été contacté cette année sur le Cap Taillat, 8 Tortues d'Hermann ont en revanche été trouvées dont 3 en zone incendiée. Les résultats de ces suivis et de ceux réalisés par le Parc national de Port-Cros sur le site adjacent du Cap Lardier révèlent un taux de survie très faible, de l'ordre de 10 %. L'impact du feu aura donc été très important sur la population locale de Tortue d'Hermann. Les résultats des inventaires floristiques réalisés après le feu confirment une mortalité faible, la plupart des espèces à enjeux du site étant adaptées à ce type de perturbation.

La fin d'année a malheureusement vu une nouvelle calamité frapper le site avec une importante pollution au fioul sur tout le littoral varois. Le site a été particulièrement touché, nécessitant une importante mobilisation des gardes afin d'encadrer le travail de dépollution qui doit se poursuivre jusqu'en mars 2019.

Surface : 203 ha (dont 63 ha de DPM)
Type(s) de milieu(x) : pinède de Pin parasol, matorral arborescent, littoral rocheux, dunes, zones humides littorales
Commune(s) : Ramatuelle (83)
Statut(s) réglementaire(s) : site classé et sites inscrits
Statut(s) foncier(s) : CDL
Partenaire(s) : CDL, commune de Ramatuelle, CC Golfe de Saint-Tropez, PN Port-Cros, DREAL Provence-Alpes-Côte d'Azur, CR PACA, Département du Var
Intervention : depuis 1992
Salarié(es) référent(es) : Raymond Viala, André Martinez-Humayou
Conservateur(trice) bénévole : à pourvoir



Développement de chardons favorisé par le passage du feu de 2017 sur le site du Cap Taillat (83)

© Antoine Catard - CEN PACA

Var

• Gorges de Châteaudouble

Contexte

Propriété de la commune de Châteaudouble, la forêt de Châteaudouble, soumise au régime forestier, couvre les Gorges de Châteaudouble. Dans le cadre d'une convention tripartite avec l'Office national des forêts et la commune, le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur intervient auprès de ces deux institutions avec, pour objectif principal, la conservation des habitats naturels remarquables forestiers, rupestres, souterrains et riverains des gorges de la Nartuby, ainsi que la préservation des espèces animales et végétales remarquables qu'ils abritent.



© Antoine Catard - CEN PACA

Village de Châteaudouble et ses gorges (83)

Actions en bref

Le Conservatoire a effectué le suivi de la grotte aux chauves-souris du site de Châteaudouble comme chaque année, révélant l'occupation du gîte par plus de 7 000 individus de chiroptères : des données en légère augmentation constante pour cette grotte de reproduction. Le partenariat avec l'ONF et la commune de Châteaudouble se poursuit dans le cadre de la gestion du patrimoine naturel des Gorges.

Surface : 457 ha
 Type(s) de milieu(x) : forêt méditerranéenne, grotte, falaise
 Commune(s) : Châteaudouble (83)
 Statut(s) réglementaire(s) : APPB, Natura 2000
 Statut(s) fonciers(s) : terrain communal en convention avec l'ONF et le CEN Provence-Alpes-Côte d'Azur
 Partenaire(s) : commune de Châteaudouble, ONF, CAD, Syndicat mixte de la Provence Verte, Département du Var, CR Provence-Alpes-Côte d'Azur, DREAL Provence-Alpes-Côte d'Azur, LPO
 Intervention : depuis 2007
 Salarié(es) référent(es) : Perrine Laffargue, Vincent Mariani
 Conservateur(trice) bénévole : à pourvoir

• Bouchonnerie des Mayons

Contexte

Le gîte de reproduction de la Bouchonnerie des Mayons est le plus petit gîte de reproduction géré par le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Il a toutefois accueilli pendant une dizaine d'années deux colonies d'espèces de chauves-souris : le Murin à oreilles échanquées *Myotis emarginatus* et le Petit Rhinolophe *Rhinolophus hipposideros*.



© Dominique Rombaut - CEN PACA

Murin à oreilles échanquées, Bouchonnerie des Mayons (83)

Actions en bref

Comme chaque année, le Conservatoire a réalisé, au printemps et en été, le suivi de la fréquentation par les chauves-souris de la Bouchonnerie. Les comptages de 2018 confirment l'abandon du gîte de la Bouchonnerie par la colonie de Petit Rhinolophe même si de rares individus ont été ponctuellement contactés en été en sortie de gîte. Concernant le Murin à oreilles échanquées, les effectifs augmentent avec 55 individus contactés avant mise bas. Les effectifs post-reproduction s'élèvent à 97 individus. Le succès de la reproduction est tel qu'on constate une augmentation générale de la population depuis 10 années de suivis (de 30 individus en 2007 à 97 en 2018). Le Conservatoire a remis un rapport d'activité au maire de la commune. Une veille et une surveillance sont effectuées chaque année pour assurer la tranquillité du gîte (gestion des lumières, nettoyage du guano dans le gîte...).

Type(s) de milieu(x) : bâti
 Commune(s) : Les Mayons (83)
 Statut(s) réglementaire(s) : exploitation par EDF, en cours de classement en APPB
 Statut(s) fonciers(s) : bâtiment communal
 Partenaire(s) : commune des Mayons, CR Provence-Alpes-Côte d'Azur, Département du Var
 Intervention : depuis 2000
 Salarié(es) référent(es) : Hélène Camoin, Perrine Laffargue
 Conservateur(trice) bénévole : à pourvoir

• Ponts naturels d'Entraigues



© Vincent Mariani - CEN PACA

Effondrement du pont de tuf

Contexte

Les Ponts naturels d'Entraigues en tuf présentaient un fort intérêt paysager et historique. Malheureusement l'un des deux ponts a subi un effondrement probablement induit par l'activité humaine antérieure. Il abrite une colonie de chiroptères d'intérêt patrimonial (Minoptère de Schreibers, Murin de Capaccini, Petit et Grand Murins) et une flore bryophytique remarquable. L'Argens, sur cette portion, présente aussi un intérêt hydrobiologique majeur (invertébrés aquatiques). La maîtrise foncière d'une parcelle de 0,8 ha renforce la légitimité du Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur à intervenir sur ce site.

Surface totale : 2 ha
 Type(s) de milieu(x) : pont de tufs, ripisylve, grotte
 Commune(s) : Le Cannet-des-Maures, Vidauban (83)
 Statut(s) réglementaire(s) : Natura 2000
 Statut(s) fonciers(s) : propriétés privés, propriété du CEN Provence-Alpes-Côte d'Azur
 Partenaire(s) : EDF, société SHEMA, communes du Cannet-des-Maures et de Vidauban, Syndicat Mixte de la Provence Verte, Syndicat des eaux d'Entraigues, maraîchers, Département du Var, AERMC, CR Provence-Alpes-Côte d'Azur, DREAL Provence-Alpes-Côte d'Azur
 Intervention : depuis 2007
 Salarié(es) référent(es) : Perrine Laffargue, Vincent Mariani
 Conservateur(trice) bénévole : à pourvoir

Actions en bref

Le Conservatoire a renouvelé le suivi de la colonie de chiroptères du site (trois passages), révélant la présence de plus de 1 000 individus au gîte. L'inquiétude portait sur le maintien de l'intégrité de la colonie de reproduction après l'effondrement d'un des ponts de tuf début 2018. Il semblerait que la colonie n'ait pas souffert pour le moment de cette modification ainsi que des travaux de sécurisation afférents.

Le Conservatoire a également réalisé pour la seconde fois, au printemps, le suivi de la reproduction de la Diane (comptage des chenilles de *Zerynthia polyxena*) sur le site en gestion. Ceci permet d'évaluer l'intérêt des pratiques de « fauches orientées » vers sa plante hôte.

• Château de La Môle

Contexte

Le site du Château de La Môle a été acquis en 2015 par Patrice de Colmont, désireux de mettre en œuvre un projet agro-écologique remarquable. Formalisé avec l'aide d'Olivier Hébrard (Terre et Humanisme), ce projet agro-écologique s'intègre dans une démarche paysanne où l'agriculture doit être envisagée sur la base des méthodes les plus respectueuses des sols, de la faune, de la flore et des écosystèmes de façon générale. Convaincu des bénéfices mutuels que ce respect pourra induire sur la nature et les cultures elles-mêmes, Patrice de Colmont souhaite témoigner de la possibilité de cultiver des produits sains avec les ressources locales tout en favorisant la flore et la faune du site. Pour ce faire, il sollicite en 2016 le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur (qui a déjà effectué des actions de gestion sur le site par le passé) pour un diagnostic écologique du site qui a été réalisé sur deux années.

Actions en bref

L'année 2018 a été marquée par l'initiation du suivi de la population locale de Tortue d'Hermann. Ce suivi par capture-marquage-recapture a été réalisé par le Conservatoire sur une zone de 50 ha englobant le Château de La Môle. Les résultats de cette première année de suivi permettent d'évaluer l'effectif à 87 individus (35 mâles et 52 femelles) et de préciser la zone de présence de l'espèce. Un plan d'amélioration des habitats a également été réalisé sur le domaine, de façon à garantir à l'espèce une augmentation de surface d'habitat pleinement fonctionnel, notamment pour les pontes et la thermorégulation. Autre fait marquant : la découverte d'une colonie de reproduction de Murin de Bechstein, la 5^e connue en Région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Surface totale : 150 ha
Type(s) de milieu(x) : prairies, maquis à Chêne-liège, châtaigneraie, gazons amphibies méditerranéens, ruisseau temporaire
Commune(s) : La Mole (83)
Statut(s) règlementaire(s) : à statuer
Statut(s) foncier(s) : propriété privée
Partenaire(s) : Patrice de Colmont
Intervention : depuis 2016
Salarié(es) référent(es) : Joseph Celse
Conservateur(trice) bénévole : à pourvoir



Parcelle de maraîchage en contrebas du Château de La Môle où la Tortue d'Hermann s'est reproduite en 2018

© Joseph Celse

• Le Bombardier

Contexte

Situé à l'interface entre la plaine permienne et le Massif de l'Estérel, le site du Bombardier, épargné par l'urbanisation, est un espace naturel relictuel du quartier de la Tour de Mare à Fréjus. Ce site concentre sur 150 ha l'ensemble des milieux représentatifs de la plaine permienne sur la commune : ruisseau temporaire à Oueds à lauriers roses, pelouses amphibies à isoètes et sérapias, forêts méditerranéennes à Pin pignon... C'est essentiellement la diversité botanique qui est à l'honneur ici, avec le Ciste crépu, même si les populations animales ne font pas défaut (Lézard ocellé et Tortue d'Hermann).

Surface : 150 ha
Type(s) de milieu(x) : forêt méditerranéenne, pelouses humides, oueds, ancienne friche agricole
Commune(s) : Fréjus (83)
Statut(s) règlementaire(s) : Site classé, Natura 2000
Statut(s) foncier(s) : terrains privés en convention CEN Provence-Alpes-Côte d'Azur
Partenaire(s) : propriétaire privé, CAVEM, SOPTOM, Département du Var, CR Provence-Alpes-Côte d'Azur, DREAL Provence-Alpes-Côte d'Azur
Intervention : depuis 2011
Salarié(es) référent(es) : Antoine Catard, Perrine Laffargue
Conservateur(trice) bénévole : à pourvoir



Installation des panneaux d'information sur le site du Bombardier (83)

© Hélène Carmin - CEN PACA

Actions en bref

Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a installé, en partenariat avec la CAVEM, quatre panneaux d'information sur les richesses naturelles du site et la législation en vigueur sur les accès stratégiques. Les riverains ont été conviés à cette installation, et les usagers de la zone auront dorénavant directement accès aux règles à respecter sur ce site très fréquenté et fragile. Le Conservatoire a poursuivi les inventaires ciblant la Tortue d'Hermann.

• Pifforan

Contexte

La création d'une aire de stockage poids lourds au lieu-dit Cambarette-nord (commune de Tourves) par la société ESCOTA, a entraîné la mise en œuvre de mesures compensatoires dont un des volets est la restauration d'une ancienne aire technique liée à l'exploitation de l'autoroute au lieu-dit Pifforan, à Brignoles. Ce site, bien que très artificialisé, présente quelques enjeux écologiques, ainsi que des potentialités d'appropriation par des espèces remarquables présentes localement. Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a été missionné pour la maîtrise d'œuvre de la renaturation du site et sa gestion.

Surface totale : 8 ha
 Type(s) de milieu(x) : milieux artificialisés
 Commune(s) : Brignoles (83)
 Statut(s) réglementaire(s) : à statuer
 Statut(s) foncier(s) : propriété d'ESCOTA sous convention avec le CEN Provence-Alpes-Côte d'Azur
 Partenaire(s) : ESCOTA
 Intervention : depuis 2016
 Salarié(es) référent(es) : Vincent Mariani
 Conservateur(trice) bénévole : à pourvoir



© Vincent Mariani – CEN PACA

Mare temporaire créée dans le cadre du projet de renaturation de Pifforan, ancienne aire d'exploitation d'ESCOTA, à Brignoles (83)

Actions en bref

Travail du sol, plantations, ensemencements, création d'un gîte à chiroptères, de quatre mares temporaires, installation d'une butte à Guêpier d'Europe, de pondoirs à reptiles, de nichoirs à oiseaux multi-spécifiques ont été les missions d'encadrement et de réalisation du Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur sur le site pour cette année 2018. Les plans de gestion pour ce site ainsi que pour celui de Cambarette ont été rédigés. La gestion a été programmée pour les cinq années à venir, une mission qui reposera principalement sur le suivi de l'évolution de ce tout nouvel espace naturel en devenir.

• Plan de la Rabelle et Bois de Malassoque

Contexte

Les terres de la Rabelle ont toujours été cultivées sans désherbants, ni pesticides sur un mode cultural alternant des cultures de céréales d'hiver, jachères et prairies naturelles entretenues par le pâturage et la fauche. Les mesures de gestion déployées par le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur ont permis le maintien d'un cortège de plantes messicoles devenues rares, ainsi qu'une avifaune remarquable. Le site abrite un criquet endémique de la région, protégé, en régression et strictement inféodé aux milieux steppiques, le Criquet hérisson *Prionotropis hystris azami*.

Actions en bref

L'équipe du Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur et le conservateur bénévole, Jean-Paul Dauphin, ont assuré la gestion du site (entretien du point d'eau, des prairies de fauche, installation de gîtes à Lézard ocellé, arrosage des Mûriers blancs et des haies, suivis faune/flore, surveillance, gestion du pâturage, etc.). Jean-Paul Dauphin, désormais également administrateur au Conservatoire, a proposé la mise en place d'un groupe de bénévoles cadré pour la gestion du site. Le Conservatoire a travaillé à la préfiguration du statut de Réserve naturelle régionale pour le site du Plan de la Rabelle et Bois de Malassoque.

Surface : 926 ha
 Type(s) de milieu(x) : complexe agropastoral (culture de céréales, prairies de fauche, haies, pelouses sèches), chênaie
 Commune(s) : La Verdrière (83)
 Statut(s) réglementaire(s) : Réserve de chasse
 Statut(s) foncier(s) : propriété du WWF-France sous bail emphytéotique CEN Provence-Alpes-Côte d'Azur, terrains privés sous convention avec le CEN Provence-Alpes-Côte d'Azur, terrains communaux gérés par l'ONF sous convention avec le CEN Provence-Alpes-Côte d'Azur, ENS
 Partenaire(s) : WWF-France, Département du Var, commune de La Verdrière, PNR Verdon, agriculteur, CBNMED, propriétaires, CR Provence-Alpes-Côte d'Azur, DREAL Provence-Alpes-Côte d'Azur
 Intervention : depuis 1999
 Salarié(es) référent(es) : Perrine Laffargue, Vincent Mariani
 Conservateur(trice) bénévole : Jean-Paul Dauphin



© Jean-Paul Dauphin – CEN PACA

Arrosage des Mûriers blancs, La Rabelle (83)

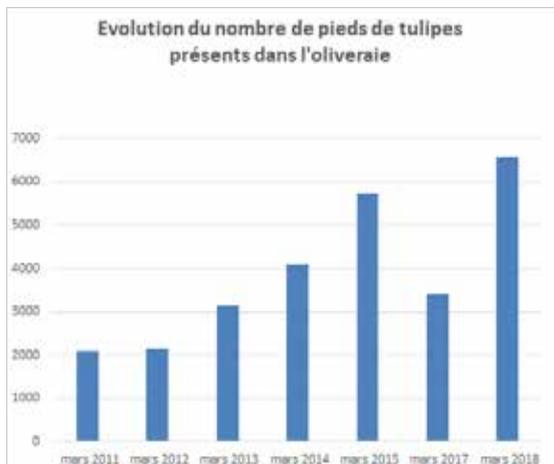
• Oliveraie de Canteperdrix (Tulipe précoce)

Contexte

Dans le cadre d'une mesure compensatoire en faveur de la Tulipe précoce, le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur assure la gestion d'une oliveraie, propriété de la Société du Canal de Provence qui abrite cette tulipe, compagne des cultures à Brignoles.

Actions en bref

En 2017, seulement 3 404 pieds avaient été comptabilisés, représentant ainsi depuis 2010 la première baisse d'effectif (de l'ordre de 40 % par rapport à 2016). Heureusement, il semblerait bien que cette baisse d'effectif soit due à la faible pluviométrie de 2016-2017, car le nombre de tulipes est de nouveau à la hausse en 2018 : 6 573 pieds. Soit une hausse de 93 % par rapport à l'année 2017 et même de 14 % comparée à l'année record de 2016 ! Les bulbes transplantés, qui avait eux aussi subi une diminution, ont retrouvé leur effectif maximum de 26 pieds.



Surface : 1 ha
 Type(s) de milieu(x) : oliveraie
 Commune(s) : Brignoles (83)
 Statut(s) réglementaire(s) : à statuer
 Statut(s) foncier(s) : propriété de la SCP en convention de gestion CEN Provence-Alpes-Côte d'Azur
 Partenaire(s) : SCP, CBNMED, agriculteur
 Intervention : depuis 2010
 Salarié(es) référent(es) : Perrine Laffargue, Jonathan Vidal
 Conservateur(trice) bénévole : à pourvoir



© Perrine Laffargue – CEN PACA

Tulipe précoce

• Terrain militaire de Canjuers

Contexte

Le plus grand camp militaire d'Europe abrite de grands espaces naturels et toute une palette de milieux humides, ouverts, forestiers et rupestres. Ce site abrite plusieurs gîtes de chauves-souris, ainsi que plusieurs meutes de loups. Une flore endémique des Gorges du Verdon y est présente. La diversité de ses habitats et des espèces qui y vivent en font un site d'intérêt écologique majeur.

Actions en bref

La mise en œuvre de la gestion du site de Canjuers a impliqué le montage de dossiers de demandes de financements issus du Fond d'intervention pour l'environnement (FIE), en partenariat avec l'Armée. Ils permettront de financer des travaux forestiers



© Magalie Aferiat

Petits Rhinolophes, Camp de Canjuers (83)

pour le maintien de prairies humides et de mares temporaires qui ont tendance à se refermer (colonisation par le Pin sylvestre). L'action pastorale des bovins présents sur le site permettra l'entretien des prairies humides ainsi dégagées. Un second dossier a été déposé pour la restauration d'un bâti qui aura pour vocation d'accueillir des chauves-souris. Il s'agit du deuxième projet de restauration de gîte à chauves-souris sur le camp pour 2018. En effet, un ancien transformateur électrique est en cours d'aménagement par bardage interne en bois et création de plusieurs niveaux. Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur assure déjà le suivi de 5 gîtes dans des bâtiments sur le camp.

Surface : 35 000 ha
 Type(s) de milieu(x) : zones humides (mares temporaires, marais, tourbière, ripisylves), forêts méditerranéennes, hêtraie-sapinière, pelouses et steppes
 Commune(s) : Mons, Bargemon, La Roque-Esclapon, Seillans, Aiguines, Ampus, Bargème, Châteaudouble, Montferat (83)
 Statut(s) réglementaire(s) : Site Natura 2000 FR9301617 « Montagne de Malay »
 Statut(s) foncier(s) : propriété du Ministère de la Défense en convention avec le CEN Provence-Alpes-Côte d'Azur
 Partenaire(s) : ONF, Ministère de la Défense, CBNMED, MNHN, CR PACA, DDTM 83
 Intervention : depuis 2006
 Salarié(es) référent(es) : Hélène Camoin

• Armérie de Belgentier du Réservoir de Morières

Contexte

L'Armérie de Belgentier est une plante endémique varoise strictement localisée sur moins de 50 ha. Elle se développe sur un substrat particulier constitué de sables dolomitiques, au sein de quelques petites clairières. Sa population avait chuté à 34 pieds en 2007. Grâce à des renforcements de populations entre 2009 et 2013, les effectifs sont en augmentation. Actuellement, plus de la moitié de la population mondiale de la plante la plus menacée de France se trouve sur le terrain géré par le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur.



© Magalie Aleriat

Enlèvements de rémanents du Réservoir de Morières (83)

Actions en bref

En partenariat avec le Conservatoire botanique national alpin, le CEN Provence-Alpes-Côte d'Azur, et notamment une de nos administratrices, Hélène Lutard, ont contribué au suivi de la phénologie de floraison de l'Armérie de Belgentier sur la parcelle en gestion. Le suivi de l'intégrité de la station a été contrôlé. Des rémanents issus de l'élagage au droit de la ligne électrique qui avaient été déposés sur des pieds d'Armérie ont notamment été évacués.

Surface : 0,4 ha
 Type(s) de milieu(x) : clairières, milieux ouverts
 Commune(s) : Solliès-Toucas (83)
 Statut(s) réglementaire(s) : APPB
 Statut(s) foncier(s) : propriété de la SCP en convention CEN Provence-Alpes-Côte d'Azur
 Partenaire(s) : SCP, CBNMED, Département du Var, CR Provence-Alpes-Côte d'Azur, DREAL Provence-Alpes-Côte d'Azur
 Intervention : depuis 2007
 Salarié(es) référent(es) : Antoine Catard, Perrine Laffargue
 Conservateur(trice) bénévole : à pourvoir

• Fondurane

Contexte

Le site de Fondurane bénéficie d'une protection règlementaire depuis 1989 (Arrêté préfectoral de protection de biotope), modifiée et validée en septembre 2018. Ce site abrite de nombreuses espèces faunistiques et floristiques remarquables. Les inventaires menés ont révélé une grande diversité entomologique avec une trentaine d'espèces d'odonates, et une avifaune patrimoniale y fait escale chaque année. Les seules stations varoises à Chêne chevelu et Faux Chêne-liège sont répertoriées dans ce secteur. Dans le cadre d'une convention de gestion passée avec EDF, le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur met en œuvre un plan de gestion quinquennal rédigé en 2016.

Actions en bref

Le Conservatoire a poursuivi la mise en œuvre du plan de gestion du site avec la fauche, l'étrépage et la création de chenaux dans la roselière centrale du site. Des coupes d'arbres ont également été réalisées pour éviter l'atterrissement des zones humides soumises à une forte dynamique forestière. Ces actions de gestion ont pour objectifs de conserver et de dynamiser les habitats de la roselière (phragmitaie, typhaie, cariçaie...). Avec l'aide de deux stagiaires, le Conservatoire a réalisé un diagnostic de la fréquentation du site, afin d'envisager des aménagements destinés à accueillir et à canaliser le public très nombreux ici. Certains aménagements ont été mis en place en cours d'année (ganivelles, barrières et panneaux explicatifs...) pour permettre la restauration des berges du lac. Les missions de surveillance ont été réalisées en collaboration avec l'éco-garde employé par la Communauté de communes du Pays de Fayence et le garde des bois du Conservatoire. Ces missions s'appuient sur la réglementation de l'Arrêté préfectoral de protection de biotope (APPB) qui a évolué, se conformant davantage aux nouvelles pratiques et aux enjeux écologiques du site de Fondurane. Cette réglementation a été validée par le Préfet en septembre 2018. Des sorties nature et des animations de sensibilisation à l'environnement et à la biodiversité sont organisées chaque année grâce à la conservatrice bénévole et aux partenaires locaux (Communauté de communes, enseignants, associations locales...).

Surface : 43 ha
 Type(s) de milieu(x) : zone humide (roselière, saulaie, ripisylves...), chênaie, charmaie, pinède
 Commune(s) : Montauroux et Callian (83)
 Statut(s) foncier(s) : terrain d'état sous concession EDF
 Statut(s) réglementaire(s) : APPB et site industriel de production d'électricité EDF
 Partenaire(s) : EDF, Communauté de communes du Pays de Fayence, CR Provence-Alpes-Côte d'Azur
 Intervention : depuis 1989
 Salarié(es) référent(es) : Hélène Camoin
 Conservateur(trice) bénévole : Claire Aubert



© Chloé Deyna

Pose de ganivelles, Fondurane (83)

• Marais de la Fustièrre

Contexte

Le marais de la Fustièrre se compose de deux marais distincts sur une surface totale d'environ 17 ha. Une roselière se développe dans le marais central et un second marais entre en connexion avec le Lac de Saint-Cassien, tous deux séparés par une digue. La subéraie et la cistaie acidiphile y forment une mosaïque d'habitats. Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur y exerce une gestion conservatoire depuis plus de dix ans. Les enjeux écologiques du site sont multiples : de nombreuses espèces d'oiseaux, dont l'Hirondelle rousseline, la Cistude d'Europe et une flore patrimoniale riche y sont installés. Ce site a fait l'objet d'un plan de gestion commun avec le site de Fondurane en 2016. Il bénéficie à partir de cette année d'un Arrêté préfectoral de protection de biotope (APPB).

Actions en bref

Site favorable aux oiseaux migrateurs, territoire de chasse pour de nombreuses espèces de chiroptères, le site de la Fustièrre offre également une diversité floristique qui s'explique par sa géologie complexe. La biodiversité de ce site et les enjeux écologiques identifiés nécessitent des actions de gestion conservatoire que le Conservatoire a mis en œuvre en 2018 : débroussaillage de sites de pontes pour l'herpétofaune, inventaires faunistiques, dépollution...

Le Conservatoire a également réalisé des conférences et des animations nature (opération nationale « Fréquence Grenouille »), grâce à l'aide du conservateur bénévole du site, Caryl Buton.

Surface totale : 17 ha
Type(s) de milieu(x) : zone humide (roselière)
Commune(s) : Les Adrets-de-L'Estérel (83)
Statut(s) réglementaire(s) : APPB - exploitation par EDF
Statut(s) foncier(s) : terrains d'Etat sous concession EDF
Partenaire(s) : AERMC, CR Provence-Alpes-Côte d'Azur, Callian, EDF, Communauté de communes du Pays de Fayence
Intervention : depuis 2007
Salarié(es) référent(es) : Hélène Camoin
Conservateur(trice) bénévole : Caryl Buton



© Hélène Camoin - CEN PACA

Marais de la Fustièrre (83)

• Lacs temporaires de Gavoty, Redon et de Bonne-Cougne

Contexte

Il s'agit de trois dépressions naturelles. Au plus fort de l'inondation, ces lacs peuvent couvrir des surfaces variant de 7 ha pour Gavoty, 4 ha pour Redon et 1 ha pour Bonne-Cougne. En été, elles s'assèchent complètement. L'Armoise de Molinier constitue l'intérêt majeur de ces mares temporaires méditerranéennes ; il s'agit des seules stations connues au monde. On y trouve également un cortège d'espèces animales et végétales qui ont développé des facultés remarquables pour résister à l'alternance de périodes d'inondation et d'assèchement.

Actions en bref

Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a effectué un suivi régulier des niveaux d'eaux. L'année 2018 ayant été relativement humide, les lacs ont pu bénéficier d'une mise en eau modérée. Dans la dépression de Bonne-Cougne, l'effondrement constaté en 2017 ne semble pas avoir impliqué de modifications dans son fonctionnement hydrologique. Une réunion sur le terrain avec l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, le Département du Var et le Conservatoire botanique national méditerranéen a permis de lancer la mise à jour du plan de gestion. Inventaires, mise à jour des habitats et réflexion sur les nouvelles actions de gestion sur les 5 prochaines années étaient au programme de cette réunion. La surface de gestion s'étend désormais à une nouvelle dépression temporaire, la mare de Bayonny, en cours d'acquisition foncière par le Conservatoire, abritant notamment l'espèce emblématique des lacs temporaires : l'Armoise de Molinier. A la demande du Département, la procédure d'acquisition foncière a été engagée sur un périmètre de protection renforcé à Bayonny. Elle a nécessité l'intervention d'un géomètre pour procéder à un bornage et à un découpage cadastral.

Surface : 55 ha
Type(s) de milieu(x) : lacs temporaires méditerranéens, forêts, friche
Commune(s) : Besse-sur-Issole, Flassans-sur-Issole, Gonfaron (83)
Statut(s) réglementaire(s) : APPB, Natura 2000
Statut(s) foncier(s) : propriétés du CEN Provence-Alpes-Côte d'Azur (17,5 ha), terrains communaux sous bail emphytéotique CEN Provence-Alpes-Côte d'Azur/Commune de Flassans-sur-Issole, ENS (propriété du Département)
Partenaire(s) : Département du Var, AERMC, Commune de Besse-sur-Issole, Flassans-sur-Issole, CBNMED, Tour du Valat, SOPTOM, éleveurs, propriétaires privés
Intervention : depuis 1990
Salarié(es) référent(es) : Perrine Laffargue, Vincent Mariani
Conservateur(trice) bénévole : à pourvoir



© Antoine Catard - CEN PACA

Mare de Bayonny (83)

Sites en gestion Vaucluse



24 sites gérés, soit 1456 ha protégés

Sommaire

Milieux variés

- Colline de la Bruyère* p.43
- Vallon de Valescure p.43
- Crousière

Pelouses sèches

- Base aérienne Orange-Travaillan
- Haut-vallon de la Sénancole

Stations de plantes rares

- Garidelle fausse-nigelle des Maufrines p.43
- Plantes rares de Vacquières p.44

Zones humides

- Mares de Vaucluse p.44
- Les Confines p.44

- Belle-Île p.45
- Zones humides du Calavon p.45
- Ision de la Barthelasse p.46
- Etang Salé de Courthézon p.46
- Les Sept Lacs de Beaumont de Pertuis p.47
- Les Paluds de Courthézon p.48
- Marais du Grès p.48
- Île Vieille p.49
- Mare de Grands Clément
- Mares des Jonqueyrolles
- Mare de la Pavouyère
- Mare du Pont Julien
- Le Parandier
- Vallat de la Buisnière
- La Durance de Mallemort à Cheval Blanc

* Les actions des sites écrits en gras sont détaillées dans les pages suivantes

• Colline de la Bruyère

Contexte

La colline de la Bruyère est un massif ocreux compris entre ceux de Roussillon et de Rustrel. La flore, les amphibiens et les chauves-souris sont les groupes qui présentent les principaux enjeux de conservation. Les terrains gérés forment un ensemble regroupant les parcelles appartenant au Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur et au Parc naturel régional du Luberon (les parcelles du Parc faisant l'objet d'un bail emphytéotique avec le Conservatoire) ; l'ensemble est labellisé Espace naturel sensible (ENS) de Vaucluse. Les objectifs du plan de gestion portent essentiellement sur la conservation de la flore.



© Marie-Thérèse Ziano

Colline de la Bruyère, Villars (84)

Actions en bref

Le Conservatoire a vu l'élaboration du plan de gestion de l'ENS, en collaboration avec le Parc naturel régional du Luberon. Après avoir procédé aux inventaires de terrain en 2017, le Conservatoire a consacré l'année 2018 à la rédaction du plan et des fiches-actions. Il s'est également beaucoup impliqué dans la maîtrise d'ouvrage et à la budgétisation de la gestion.

Surface : 14 ha (extension en cours : + 30 ha), dont 5 ha en propriété et 9 ha en emphytéose CEN Provence-Alpes-Côte d'Azur
 Type(s) de milieu(x) : forêts, landes, pelouses et mares
 Commune(s) : Villars (84)
 Statut(s) réglementaire(s) : ENS 84
 Statut(s) foncier(s) : terrains privés (CEN Provence-Alpes-Côte d'Azur) et propriétés du PNR Luberon
 Partenaire(s) : PNR Luberon, CD 84, commune de Villars, GCP
 Intervention : depuis 2003
 Salarié(es) référent(es) : Florence Ménétrier, Gilles Blanc
 Conservateur(trice) bénévole : à pourvoir

• Vallon de Valescure

Contexte

Le vallon de Valescure présente des pinèdes, des chênaies, des garrigues et des milieux rupestres. Cette mosaïque de milieux accueille bon nombre d'espèces patrimoniales. On y rencontre notamment deux espèces de gagées sur le plateau, le Grand-duc d'Europe qui niche dans les falaises, des chauves-souris dans un aven, la rare Salicaire à trois bractées (plante) et le Pélodyte ponctué (crapaud) qui se reproduit dans une mare. Le site est géré par le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur depuis 2002 par convention avec la commune de Saumane-de-Vaucluse (propriétaire).

Actions en bref

Après une première reproduction en 2017 du Vautour percnoptère, le couple est revenu sur son site de nidification. La reproduction s'est déroulée sans incident et le jeune a pris son envol début septembre muni de sa bague.

Ce retour tant attendu a nécessité 15 années d'efforts : le maintien d'un approvisionnement régulier de la placette d'alimentation par un réseau de bénévoles passionnés, ainsi que l'investissement notoire de Mickaëlle Bassot, en service civique au sein du Pôle Vaucluse.

Le site de Valescure a également été mis à l'honneur dans le cadre d'une visite organisée lors de l'assemblée générale du Conservatoire, qui s'est déroulée sur la commune de Saumane.

Surface : 417 ha
 Type(s) de milieu(x) : pinèdes, chênaies, garrigues, pelouses et falaises
 Commune(s) : Saumane-de-Vaucluse (84)
 Statut(s) réglementaire(s) : à statuer
 Statut(s) foncier(s) : communal en convention avec le CEN Provence-Alpes-Côte d'Azur
 Partenaire(s) : Commune de Saumane-de-Vaucluse, APARE, CDS 84, GCP, ONF, Entreprise Bigard Le Pontet, CD84, CR Provence-Alpes-Côte d'Azur
 Intervention : depuis 2002
 Salarié(es) référent(es) : Florence Ménétrier, Gilles Blanc
 Conservateur(trice) bénévole : à pourvoir



© Irène Nzakou - CEN PACA

Sortie dans le Vallon de Valescure, Saumane-de-Vaucluse (84) lors de l'Assemblée générale du CEN Provence-Alpes-Côte d'Azur 2018

• Garidelle fausse-nigelle des Maufrines

Contexte

Cette parcelle agricole, propriété du Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur, abrite plusieurs espèces messicoles (plantes liées aux modes de cultures traditionnels) dont la dernière station française pérenne de Garidelle fausse-nigelle, une espèce messicole rarissime et protégée.



© Vincent Derreumaux

Garidelle fausse-nigelle

Actions en bref

En parallèle de l'élaboration du plan de gestion de l'Espace naturel sensible (cf p.60), le Conservatoire a effectué le suivi annuel de la population de Garidelle fausse-nigelle sur la parcelle dont il est propriétaire. Un travail d'animation a également été initié en vue de trouver un successeur à l'exploitant agricole en charge de l'entretien agricole des parcelles.

Surface : 1 ha (propriété CEN Provence-Alpes-Côte d'Azur)
 Type(s) de milieu(x) : champs cultivés
 Commune(s) : Mérimond (84)
 Statut(s) réglementaire(s) : à statuer
 Statut(s) foncier(s) : propriété du CEN Provence-Alpes-Côte d'Azur
 Partenaire(s) : PNR Luberon, agriculteur (Gilles Laurent), CR Provence-Alpes-Côte d'Azur
 Intervention : depuis 1997
 Salarié(es) référent(es) : Florence Ménétrier, Grégoire Landru, Gilles Blanc
 Conservateur(trice) bénévole : à pourvoir

• Plantes rares de Vacquières



© Sophie Favre-Réguillon - CEN PACA

Quadrat utilisé pour l'inventaire de la Bassie à fleurs laineuses

Contexte

Ce site de petite superficie, propriété du Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur (rétrocession dans le cadre de mesures compensatoires), comprend des friches issues de cultures plus ou moins anciennes, abritant des espèces végétales rares : la Bassie à fleurs laineuses (présente en France uniquement en Vaucluse), le Silène de Porto, la Bufonie à feuilles étroites, Fléole des sables, etc.

Actions en bref

Le protocole standardisé de suivi de la Bassie à fleurs laineuses, mis en place en 2014 avec l'appui du Conservatoire botanique national méditerranéen de Porquerolles, a été reconduit le 9 octobre 2018. Par rapport à l'an passé, les effectifs sont stables dans l'habitat primaire mais ont fortement décliné dans l'ancienne vigne. Le suivi de la Bassie a été complété par des relevés phytoécologiques.

Surface : 1,17 ha
 Type(s) de milieu(x) : ancienne culture
 Commune(s) : Mormoiron (84)
 Statut(s) foncier(s) : propriété du CEN Provence-Alpes-Côte d'Azur
 Statut(s) réglementaire(s) : à statuer
 Partenaire(s) : société SIBELCO, CNBMED, SMAEMV
 Intervention : depuis 2005
 Salarié(es) référent(es) : Florence Ménétrier, Sophie Favre-Réguillon
 Conservateur(trice) bénévole : à pourvoir

• Mares du Vaucluse

Contexte

Les mares du Vaucluse présentent des faciès variés, pérennes ou temporaires, qui favorisent l'expression d'un cortège d'espèces original et souvent remarquable, notamment chez les amphibiens. On note particulièrement le complexe des mares du bassin versant du Calavon, ainsi que celui du piémont du Ventoux, qui abritent souvent le Crapaud à couteau (ou Pélobate cultripède). Ces mares constituent l'un des principaux bastions de population de l'espèce à l'échelle nationale, en dehors de la bordure atlantique.

Actions en bref

Sur le secteur du piémont sud du Ventoux, le Syndicat mixte d'aménagement et d'équipement du Mont Ventoux (SMAEMV) a initié, en étroite collaboration avec le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur, un programme portant sur la conservation des mares temporaires méditerranéennes du piémont sud Ventoux (communes de Bédoin, Blauvac, Mormoiron, Villes-sur-Auzon) de 2004 à 2010.

En vue de mettre en évidence les principaux secteurs de grand intérêt biologique et les enjeux de conservation, des inventaires biologiques complémentaires ont été achevés en 2018 par le CEN Provence-Alpes-Côte d'Azur et le Conservatoire botanique national méditerranéen de Porquerolles (CBNMP), sur un périmètre d'étude d'environ 400 ha d'espaces naturels.

Les résultats ont permis de préciser les richesses naturalistes (faune et flore) dont la présence du très rare Pélobate cultripède sur 4 mares, ainsi que les enjeux de conservation associés pour l'ensemble des sites étudiés. Ce diagnostic permettra au SMAEMV et au département du Vaucluse d'accompagner les communes concernées et de définir des orientations et outils de gestion pour ces espaces naturels, ainsi que leur valorisation auprès du public, au travers par exemple d'une labellisation de sites en Espaces naturels sensibles.

Surface totale : 6,68 ha
 Type(s) de milieu(x) : zones humides
 Commune(s) : Faucon, Entrechaux, Bonnieux, Villars, Mormoiron, Saint-Saturnin-les-Apt (84)
 Statut(s) réglementaire(s) : à statuer
 Statut(s) foncier(s) : propriétés privées
 Partenaire(s) : propriétaires privés, SPA Vaucluse, PNR Luberon, SMAEMV, EPAGE SOMV, AERMC, CD 84
 Intervention : depuis 2003
 Salarié(es) référent(es) : Florence Ménétrier, Grégoire Landru, Gilles Blanc
 Conservateur(trice) bénévole : à pourvoir



© Julien Renet - CEN PACA

Pélobate cultripède *Pelobates cultripedes*

• Les Confines



© Grégoire Landru - CEN PACA

Les Confines, Monteux (84)

Contexte

Le site est une friche industrielle composée de ripisylves, mares, bassins, roselières et, majoritairement, de prairies méso-hygrophiles. Bien que fortement dégradé, le site des Confines présente encore une remarquable richesse, avec notamment plus de 140 espèces d'oiseaux contactées : limicoles, Blongios nain, Héron pourpré, Butor étoilé, Busard Saint-Martin... La flore n'est pas en reste, accueillant entre autres la Gratiolle officinale, le Cripsis faux-choin, l'Iris maritime... Une richesse qui se traduit également dans les habitats naturels, tous d'intérêt communautaire, voire prioritaire, et particulièrement considérés dans le site Natura 2000 FR9301578 - Les Sorgues et l'Auzon.

Surface : 42 ha
 Type(s) de milieu(x) : zones humides (roselières, mares, ripisylves, cariçaies...)
 Commune(s) : Monteux (84)
 Statut(s) réglementaire(s) : ENS
 Statut(s) foncier(s) : terrains privés de la commune de Monteux
 Partenaire(s) : commune de Monteux, AERMC, CD 84
 Intervention : depuis 2012
 Salarié(es) référent(es) : Grégoire Landru
 Conservateur(trice) bénévole : à pourvoir

Actions en bref

L'Espace naturel sensible (ENS) des Confines a vu son premier plan de gestion se terminer fin 2017. Il était prévu d'évaluer et renouveler le plan de gestion courant 2018, mais l'organisation de la compétence GEMAPI (Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations) sur le territoire dont dépend l'ENS n'a pas permis de clarifier la question de la nouvelle maîtrise d'ouvrage de la gestion du site. Il a été jugé préférable d'attendre la clarification de cette question avant de procéder à l'évaluation et au renouvellement du plan de gestion. En conséquence de cette regrettable situation, l'ENS n'a pas été géré en 2018 (pas de plan de gestion, et pas de mission gestionnaire). Selon toute vraisemblance, la gestion du site devrait pouvoir reprendre en 2019.

• Belle-Île

Contexte

Le site est à la confluence de trois cours d'eau, ce qui en fait un champ naturel d'expansion de crue stratégique pour la gestion du risque inondation. Il accueille également des milieux originaux et très riches : une colonie notable d'ardéidés, des aires de rapaces, Diane, Castor, Agrion de Mercure, Agrion bleuissant, Triton palmé, Crapaud calamite, Orchis à fleurs lâches... Les prairies font l'objet d'une fauche et d'un pâturage ovin extensif, garants du maintien des milieux prairiaux et de leur biodiversité. Pourtant, des pressions existent encore : loisirs motorisés, pêche non autorisée, décharge de gravats, de déchets...

Surface : 26 ha
Type(s) de milieu(x) : zones humides (roselières, mares, ripisylves, canaux, prairies humides...)
Commune(s) : Aubignan (84)
Statut(s) foncier(s) : terrains privés de la commune de l'EPAGE Sud-Ouest Mont-Ventoux
Statut(s) réglementaire(s) : ENS
Partenaire(s) : EPAGE SOMV, AERMC, CD 84
Intervention : depuis 2012
Salarié(es) référent(es) : Grégoire Landru
Conservateur(trice) bénévole : à pourvoir



Belle-Île, Aubignan (84)

Actions en bref

L'année 2018 a été consacrée à l'évaluation et au renouvellement du plan de gestion de l'Espace naturel sensible. Le plan de gestion devrait être finalisé début 2019.

Fait marquant de l'année à Belle-Île : la commune d'Aubignan a accepté de condamner la piste communale conduisant à la déchetterie intercommunale. Nombre de camions et de véhicules légers empruntaient cette piste au quotidien, engendrant des nuisances significatives pour le milieu et les visiteurs : détérioration de la piste (ornières, flaques d'eau...), déchets tombés des bennes et remorques, dépôts sauvages de détritiques et gravats... La condamnation de cette piste permet d'envisager sa requalification en lien avec des modes de transports doux. Une étude réalisée à cet effet par le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement de Vaucluse, sur demande du Conseil départemental de Vaucluse, avance plusieurs propositions pour améliorer l'accueil du public et mettre le site en réseau avec le centre d'Aubignan et les villages alentours via les itinéraires de découverte cyclo-touristiques existants.

• Zones humides du Calavon



Contexte

Une convention réunit le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur, le Parc naturel régional du Luberon et le Syndicat intercommunal de rivière du Calavon-Coulon depuis 2012 pour la gestion de quatre zones humides du Calavon, entre Apt et Coustellet. Ces zones humides (mares, ripisylves, cours d'eau...) présentent des enjeux forts pour la préservation des amphibiens (Pélobate cultripède) et d'une flore spécifique associée aux bancs sableux des rives du Calavon.

Actions en bref

L'année 2018 ne programmait pas d'action spécifique de gestion sur les sites du Calavon. Un chantier d'arrachage de jussie a néanmoins été organisé avec le Parc naturel régional du Luberon pour enrayer la prolifération de l'espèce. Le plan de gestion devrait pouvoir être évalué et renouvelé en 2019, avec le concours du Parc.

Surface : 24,2 ha
Type(s) de milieu(x) : zones humides (mares, ripisylves)
Commune(s) : Bonnieux, Goult, Oppède (84)
Statut(s) réglementaire(s) : Natura 2000
Statut(s) foncier(s) : privés et PNR Luberon
Partenaire(s) : PNR Luberon et SIRCC, CBNMED, Lycée agricole La Ricarde, CR Provence-Alpes-Côte d'Azur
Intervention : depuis 2005 sur l'un des sites
Salarié(es) référent(es) : Florence Ménétrier, Sophie Favre-Réguillon
Conservateur(trice) bénévole : à pourvoir

Chantier d'arrachage de jussie organisé à Goult par le PNR du Luberon (84)

• Islon de la Barthelasse

Contexte

L'Islon de la Barthelasse est un des derniers boisements inondables du Rhône. Située entre deux bras du Rhône, la partie de l'Islon de la Barthelasse gérée par le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur est protégée par un Arrêté préfectoral de protection de biotope. Cette mesure de protection a été motivée par la qualité du boisement alluvial et par la biodiversité qu'il abrite : insectes consommateurs de bois mort, avifaune forestière, flore des boisements humides. L'objectif principal est la conservation de ce boisement alluvial mature.

Actions en bref

Conformément aux actions inscrites dans le plan de gestion, les actions de suivis écologiques ont été réalisées sur l'Islon de la Barthelasse. Des compléments d'inventaires entomologiques ont permis d'inventorier 29 nouvelles espèces d'insectes. Les indicateurs de suivis Rhoméo sur la flore et le sol, issus de la boîte à outils de suivi des zones humides du bassin Rhône-Méditerranée, attestent de la disparition des typhaies au profit d'une plante envahissante : la jussie.

Afin de mieux comprendre le fonctionnement hydrologique de la zone humide, le Conservatoire a programmé une étude sur le site en 2019 en vue d'améliorer les connaissances sur le fonctionnement hydrologique et sédimentaire de l'Islon.

Surface : 23 ha
 Type(s) de milieu(x) : zones humide, ripisylves
 Commune(s) : Avignon (84)
 Statut(s) foncier(s) : domaine public de l'Etat concédé à la CNR
 Statut(s) réglementaire(s) : APPB
 Partenaire(s) : CNR, AERMC, DDT 84
 Intervention : depuis 2003
 Salarié(es) référent(es) : Florence Ménétrier, Gilles Blanc, Sophie Favre-Réguillon
 Conservateur(trice) bénévole : Myriam Ditta



© Florence Ménétrier - CEN PACA

Forêt mature sur l'Islon de la Barthelasse

• Étang Salé de Courthézon

Contexte

L'Espace naturel sensible de « L'Étang Salé » est la propriété de la Mairie de Courthézon dont la gestion est confiée au Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur depuis 2003. La zone humide a bénéficié lors du 2^e plan de gestion (2011-2015) d'importants travaux de réaménagements (restauration hydraulique, aménagements pour l'accueil et l'information du public). Ces aménagements se sont traduits par une augmentation notable de la biodiversité avec le retour d'espèces à fort enjeu patrimonial (Blongios nain, Rousserolle turdoïde), et une réelle appropriation du site par le public et les acteurs locaux. L'Étang bénéficie d'une protection réglementaire depuis 2013 (classement en Arrêté préfectoral de protection de biotope).

Actions en bref

L'année 2018 marque la 3^e année du plan de gestion 2016-2020. L'Étang Salé a été mis à l'honneur en 2018 avec l'accueil de la journée nationale de lancement de l'opération Fréquence grenouille, portée par les Conservatoires d'espaces naturels et Réserves naturelles de France. Le Conservatoire et la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels ont choisi de valoriser les actions mises en place depuis 2003 sur l'Étang Salé de Courthézon.

Surface totale : 21 ha
 Type(s) de milieu(x) : zones humides
 Commune(s) : Courthézon (84)
 Statut(s) réglementaire(s) : ENS 84, APPB
 Statut(s) foncier(s) : propriété de la commune de Courthézon
 Partenaire(s) : commune de Courthézon, CCPRO, CD 84, AERMC, Association des amis du Parc ornithologique de Pont de Gau, éleveurs équins de Courthézon, Maison Ogier, Naturoptère
 Intervention : depuis 2003
 Salarié(es) référent(es) : Florence Ménétrier, Gilles Blanc
 Conservateur(trice) bénévole : à pourvoir

au cours d'une journée de découverte et de présentation qui a rassemblé les partenaires techniques et financiers. Cet événement a permis de saluer le travail mené par les différents partenaires investis dans la réhabilitation et la gestion de cette zone humide labellisée Espace naturel sensible de Vaucluse. La 7^e édition de la « Journée de l'Etang » s'est inscrite en clôture de l'opération nationale « Fréquence Grenouille » sur la thématique « Possible/impossible » illustrant le fait qu'il était possible de conjuguer des usages différents sur un même milieu tout en y favorisant la biodiversité. L'événement a été relaté dans de nombreux articles de presse.

Malgré une remise en eau tardive du site liée à une période exceptionnellement longue de sécheresse, on note une bonne reproduction des amphibiens, ainsi qu'une forte augmentation des populations de la Rousserolle turdoïde avec 6 chanteurs, effectif le plus important depuis 2005. A noter également l'observation remarquable de la Talève sultane, première donnée départementale.

Autre fait marquant : dans le cadre du transfert de la compétence GEMAPI (Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations), la Communauté de communes des Pays de Rhône et Ouvèze devient officiellement maître d'ouvrage de la gestion du site.



Lancement de l'opération « Fréquence Grenouille », Etang Salé de Courthézon (84)

© Irène Nzakou - CEN PACA

• Les Sept Lacs de Beaumont de Pertuis

Contexte

Les Sept Lacs forment un complexe de zones humides situées en bordure de Durance à hauteur de la retenue de Cadarache. Ils sont d'origine anthropique, résultant de l'aménagement de la Durance dans les années 60. Propriété de la commune de Beaumont-de-Pertuis, les Sept Lacs s'insèrent dans le lit majeur de la Durance et présentent une mosaïque de milieux riche et intéressante, alternant terrasses alluviales sèches et ripisylves matures, plans d'eau oligotrophes et roselières lacustres. La faune et la flore y sont particulièrement remarquables, abritant de nombreuses espèces protégées comme le Blongios nain, et de nombreuses autres espèces paludicoles, Agrion de Mercure et Cordulie à corps fin, Castor d'Europe... Le site ne bénéficie d'aucun statut de protection ou de gestion, et les usages y sont nombreux (baignade, pêche, bivouac...). C'est pourquoi la Communauté territoriale sud Luberon et la commune engagent une démarche visant à concilier une gestion conservatoire des enjeux du site avec une valorisation de loisirs éco-touristiques.

Surface : 46 ha
 Type(s) de milieu(x) : zones humides (ripisylves, roselières, plans d'eau)
 Commune(s) : Beaumont-de-Pertuis (84)
 Statut(s) règlementaire(s) : à statuer
 Statut(s) foncier(s) : propriété de la commune de Beaumont-de-Pertuis
 Partenaire(s) : COTELUB, PNR Luberon, SMAVD, AERMC, CD 84
 Intervention : depuis 2017
 Salarié(es) référent(es) : Grégoire Landru
 Conservateur(trice) bénévole : à pourvoir

Actions en bref

Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a consacré l'année 2018 à la finalisation du plan de gestion de la zone humide : rencontre d'acteurs, réunions de travail et de coordination... De nouveaux paramètres sont venus impacter le plan de gestion et l'encadrement des usages, en particulier l'organisation d'un accès à ITER via le rétablissement du franchissement de la retenue de Cadarache, pour désengorger l'autoroute. Un certain nombre de cartes se trouvent ainsi rebattues et appellent de nouvelles réflexions. Finalisation du plan de gestion attendue courant 2019.



Les Sept Lacs de Beaumont de Pertuis

© Grégoire Landru - CEN PACA

• Les Paluds de Courthézon

Contexte

Les Paluds de Courthézon sont un ancien marais de 170 ha de la commune de Courthézon, aujourd'hui drainé et asséché. Cette zone humide, parmi les plus vastes du département, se situe en zone périphérique du centre-bourg. Le site est aujourd'hui le siège d'une agriculture conventionnelle, principalement tournée vers la céréaliculture. Quelques parcelles de l'ancien marais conservent un faciès plus naturel de prairies humides, mares temporaires, ripisylves... Depuis 2016, le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur accompagne la commune de Courthézon et la Communauté de communes du Pays

Surface : 2,21 ha
 Type(s) de milieu(x) : zones humides
 Commune(s) : Courthézon (84)
 Statut(s) réglementaire(s) : à statuer
 Statut(s) foncier(s) : propriété de la commune de Courthézon
 Partenaire(s) : commune de Courthézon, CCPRO, SMOP, AERMC, CD 84
 Intervention : depuis 2016
 Salarié(es) référent(es) : Grégoire Landru
 Conservateur(trice) bénévole : à pourvoir



© Grégoire Landru - CEN PACA

Inventaires pour le futur plan de gestion des Paluds de Courthézon

Réuni d'Orange (CCPRO) dans un projet de restauration de la fonctionnalité hydrologique des Paluds favorisant leur rôle naturel dans la régulation des inondations, ainsi que le retour de l'expression d'une biocénose caractéristique (projet retenu à l'appel à projets « Conjuguer renaturation des rivières et lutte contre les inondations à l'heure de la GEMAPI »).

Actions en bref

Le Conservatoire est chargé par la CCPRO d'élaborer le plan de gestion de la zone humide. Les inventaires de terrain ont été effectués en 2017. Depuis lors, le projet a accusé un léger coup d'arrêt du fait de la nécessité d'ajuster la programmation financière relative à l'étude de fonctionnalité hydrologique. La rédaction du plan de gestion, intimement liée aux résultats et analyses de l'étude de fonctionnalité hydrologique, a été mise en attente jusqu'à la reprise de la phase « étude », fin 2018.

• Marais du Grès

Contexte

Situé sur la commune d'Orange, le marais du Grès s'insère dans une dépression en piémont des coteaux de l'appellation Châteauneuf-du-Pape. Relique d'un milieu initialement plus vaste, le marais présente sur plus de 17 ha des milieux peu représentés en Vaucluse et en assez bon état de conservation : cariçaie, peupleraie blanche mature, roubines, prairies hygrophiles... Pour une bonne part intégré au domaine du Lycée viticole d'Orange (« Château Mongin »), le site est ainsi pour moitié propriété de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, avec laquelle une convention de gestion est conclue depuis 2015. Depuis 2016, le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur accompagne la commune dans un projet de conservation et de restauration fonctionnelle du marais (retenu à l'appel à projets « Conjuguer renaturation des rivières et lutte contre les inondations à l'heure de la GEMAPI »). Ce projet, « jumelé » à celui des Paluds de Courthézon (lire ci-dessus), répond aux mêmes enjeux et au même appel à projets.

Surface : 5,31 ha
 Type(s) de milieu(x) : zones humides
 Commune(s) : Orange (84)
 Statut(s) réglementaire(s) : à statuer
 Statut(s) foncier(s) : propriétés privées, propriétés communales, propriétés de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur
 Partenaire(s) : propriétaires privés, commune, CR PACA, CCPRO, ASA de la Meyne, AERMC, CD 84
 Intervention : depuis 2016
 Salarié(es) référent(es) : Grégoire Landru
 Conservateur(trice) bénévole : à pourvoir



© Grégoire Landru - CEN PACA

Marais du Grès, Orange (84)

Actions en bref

Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur est chargé par la Communauté de communes des Pays de Rhône et Ouvèze d'élaborer le plan de gestion de la zone humide. Les inventaires de terrain ont été effectués en 2017. Depuis lors, le projet a accusé un léger coup d'arrêt du fait de la nécessité d'ajuster la programmation financière relative à l'étude de fonctionnalité hydrologique. La rédaction du plan de gestion, intimement liée aux résultats et analyses de l'étude de fonctionnalité hydrologique, a été mise en attente jusqu'à la reprise de la phase étude, fin 2018.

• L'Île Vieille

Contexte

L'Île Vieille est un complexe de zones humides qui se situe sur le Rhône aval. Le site est constitué de plans d'eau résultant d'une activité passée d'extraction de granulats, d'une lône court-circuitée du fleuve, de prairies et de ripisylves. Admis « zone humide prioritaire du Plan Rhône », le site abrite des enjeux faunistiques majeurs et reconnus de longue date, qui lui ont valu son inscription au titre des Zones naturelles d'intérêt écologique faunistique et floristique d'une part, mais aussi des deux Directives européennes Oiseaux et Habitats-Faune-Flore. En 2017, le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a accompagné la commune et la Communauté de communes Rhône Lez Provence (CCRLP) pour candidater à un appel à projets du Plan Rhône en faveur des zones humides, avec pour objectif l'acquisition, la restauration, la gestion et la valorisation pédagogique du site. Le projet a été validé fin 2017 par un jury. Depuis lors, le Parc naturel régional de Camargue (animateur des sites Natura 2000) et le Conservatoire accompagnent les collectivités pour le mener à bien. Le Conservatoire a également été missionné par la commune et la CCRLP pour rédiger le premier plan de gestion du site, et pour en assurer ensuite la gestion.

Actions en bref

Le Conservatoire accompagne la commune et la Communauté de communes Rhône Lez Provence selon deux axes d'intervention. Tout d'abord, il est chargé de rédiger le premier plan de gestion de la zone humide de l'Île Vieille. En 2017, il s'agissait de procéder aux inventaires initiaux de certains groupes (entomofaune, oiseaux...) et de s'intéresser aux potentialités du site pour la Cistude d'Europe... dont les premiers efforts de détection ont permis d'identifier une population à l'Île Vieille.

En parallèle, dans le cadre de sa mission d'animation territoriale en faveur des zones humides du Plan Rhône, le Conservatoire apporte conseil et ingénierie aux deux collectivités pour assurer le bon déroulement du projet. Le Conservatoire réalise à ce titre de l'animation foncière, assure le suivi administratif et réglementaire du dossier, rédige des cahiers des charges d'études et/ou de prestations, procède au montage et à la mise en œuvre des dossiers de demande de subvention, rédige notes et délibérations en vue de leur instruction par les élus...

Plusieurs projets sont en cours de réalisation fin 2018 :

- acquisition des 114 ha privés de la zone humide (actes signés) ;
- actualisation des arrêtés communaux et intercommunaux pour la réglementation des usages ; conventionnement avec le Conseil départemental de Vaucluse pour intégrer le réseau des Espaces naturels sensibles du département ;
- projet de bail de pêche et d'aménagement d'un « parcours passion » avec la Fédération départementale de pêche ;
- projet de bail de chasse avec la société communale de chasse pour assurer la régulation du sanglier ;
- projet de bail emphytéotique des terrains avec le Conservatoire pour assurer durablement la sécurisation des terrains ;
- projet de mise en place d'une Obligation réelle environnementale (ORE) sur les parcelles du site pour prolonger la sécurisation foncière...

Enfin, outre le plan de gestion et l'accompagnement administratif, technique et financier du projet, le Conservatoire accompagne et anime le déroulement d'une étude de fonctionnalité hydrologique du site qui a été notifiée à un groupement de bureaux d'études dans le cadre de ce projet. Les résultats de cette étude participeront, d'une part à la partie diagnostic et évaluation du plan de gestion notamment quant aux aspects fonctionnels de la zone humide, et d'autre part à la planification opérationnelle du plan de gestion pour les recommandations d'actions et de travaux.

Surface : 218 ha (+ 42 ha non cadastrés)
 Type(s) de milieu(x) : forêts alluviales, landes, plans d'eau, pelouses et mares
 Commune(s) : Mondragon (84)
 Statut(s) réglementaire(s) : Natura 2000
 Statut(s) foncier(s) : terrains privés (acquisitions en cours) et propriétés communales
 Partenaire(s) : commune de Mondragon, CCRLP, PNR Camargue, CD 84, CNR
 Intervention : depuis 2017
 Salarié(es) référent(es) : Grégoire Landru, Gilles Blanc
 Conservateur(trice) bénévole : à pourvoir



Prospection « Cistude d'Europe » sur le site de l'Île Vieille, Mondragon (84)

© Grégoire Landru - CEN PACA

Carte

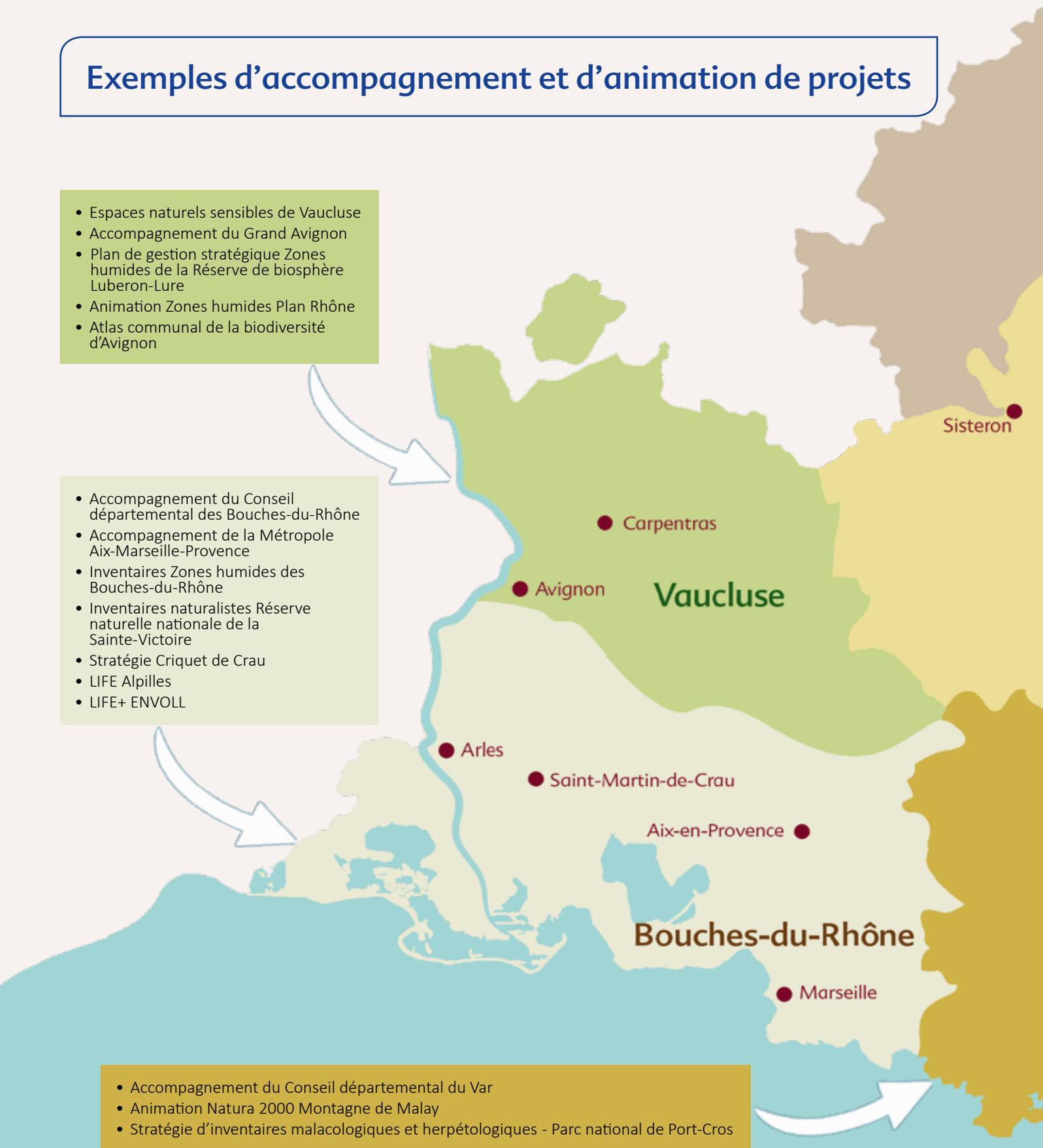
Au coeur des territoires

Exemples d'accompagnement et d'animation de projets

- Espaces naturels sensibles de Vaucluse
- Accompagnement du Grand Avignon
- Plan de gestion stratégique Zones humides de la Réserve de biosphère Luberon-Lure
- Animation Zones humides Plan Rhône
- Atlas communal de la biodiversité d'Avignon

- Accompagnement du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône
- Accompagnement de la Métropole Aix-Marseille-Provence
- Inventaires Zones humides des Bouches-du-Rhône
- Inventaires naturalistes Réserve naturelle nationale de la Sainte-Victoire
- Stratégie Criquet de Crau
- LIFE Alpilles
- LIFE+ ENVOLL

- Accompagnement du Conseil départemental du Var
- Animation Natura 2000 Montagne de Malay
- Stratégie d'inventaires malacologiques et herpétologiques - Parc national de Port-Cros





- Accompagnement du Conseil départemental des Hautes-Alpes
- FEDER POIA Grands Lacs Alpains
- FEDER POIA Réseau Flore
- Animation territoriale Zones humides Petit Büech et plateau de Bayard
- Atlas de la biodiversité communale des Baronnies orientales

- Accompagnement du Conseil départemental des Alpes-de-Haute-Provence
- Atlas communale de la biodiversité de Saint-Vincent-sur-Jabron
- Animation Natura 2000 Montagne de Lure
- Stratégie d'inventaire Parc naturel régional du Queyras
- Animation territoriale Zones humides du Riou Tort

- Partenariat avec la Principauté de Monaco
 - inventaires de biodiversité
 - actions de sensibilisation

- Accompagnement du Conseil départemental des Alpes-Maritimes
- Accompagnement de la Métropole Nice Côte d'Azur
- Programme d'éradication de la Berce du Caucase

Les grands programmes

Programmes en faveur de la connaissance

Développer et soutenir les actions en faveur du patrimoine naturel, au-delà des sites en gestion

• Mise à disposition de la connaissance de la faune régionale

Contexte

Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur améliore en continu la gestion de ses données naturalistes par la mise en place d'outils fiables et pouvant être mis à disposition de l'ensemble des salariés. L'alimentation de la base du Conservatoire, appelée HELIX, est dépendante d'outils naturalistes embarqués et d'outils de saisie en ligne développés en interne. Le Conservatoire accorde une importance particulière à la consolidation des résultats d'inventaires et de suivis et à la centralisation des données naturalistes bénévoles.



Actions en bref

Fin 2018, Helix compte 1 402 094 données, soit 167 409 données supplémentaires intégrées au cours de l'année. Les données concernant les papillons, odonates, orthoptères, reptiles et amphibiens ont été majoritaires en raison des dynamiques d'inventaires en continu coordonnées par le Conservatoire. L'outil de saisie HELIX est ouvert aux bénévoles observateurs naturalistes ainsi qu'à un groupe de validateurs. L'outil embarqué Helix-Mobile est utilisé par la plupart des salariés.

• SILENE-PACA : Système d'Information sur la Nature et le Paysage



Contexte

SILENE-PACA est le portail de la donnée naturaliste en Provence-Alpes-Côte d'Azur. Ce dispositif a pour objectifs de favoriser les échanges de données naturalistes, la valorisation collective de l'information et le développement des synergies entre acteurs selon leurs besoins. Le Conservatoire d'espaces

naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur pilote la démarche « SILENE-PACA » avec la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement Provence-Alpes-Côte d'Azur, la Région, L'Agence française pour la biodiversité (Direction interrégionale Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse) et les Conservatoires botaniques nationaux. Il anime le réseau d'acteurs de la conservation et de la connaissance faunistique. Il assure la gestion des données faunistiques, la gestion du module informatique et l'accessibilité des données.

Actions en bref

Dans le cadre de sa mission d'administrateur des données faunistiques et chef de projet SILENE-PACA, le Conservatoire a poursuivi en 2018 ses objectifs, à savoir faciliter les échanges de données et valoriser la démarche de SILENE-PACA.

Le Conservatoire a assuré l'animation des partenaires, la valorisation de la démarche, la reconnaissance nationale du dispositif, la gestion de l'outil, le catalogage, l'harmonisation et l'intégration des données partenaires, fournisseurs et utilisateurs, la centralisation des procédures et la gestion des accès.

Fin 2018, le « module faune » de SILENE-PACA centralise 2 948 794 données « faune », soit plus de 350 000 données supplémentaires en un an. Les données « faune » proviennent de 58 adhérents à la démarche et de 43 fournisseurs par obligation (accès ou financements publics).

Secteur(s) : Provence-Alpes-Côte d'Azur
Type de programme : valorisation et amélioration de la connaissance
Partenaire(s) : DREAL Provence-Alpes-Côte d'Azur, CR Provence-Alpes-Côte d'Azur, CBNA, CBNMED, AFB (Direction interrégionale Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse)
Intervention : depuis 2008
Salarié(es) référent(es) : Julie Delauge, Géraldine Kapfer

• Secrétariat scientifique des ZNIEFF



Contexte

Les ZNIEFF sont les zones naturelles d'intérêt écologique, faunistique et floristique. L'inventaire des

Secteur(s) : Provence-Alpes-Côte d'Azur
Type de programme : connaissance de la biodiversité régionale et accompagnement des politiques publiques
Partenaire(s) : DREAL Provence-Alpes-Côte d'Azur, CR Provence-Alpes-Côte d'Azur, CBNA, CBNMED, MIO
Intervention : depuis 2007
Salarié(es) référent(es) : Cédric Roy, Julie Delauge

ZNIEFF est un zonage des territoires et des espaces d'intérêt écologique majeur, un outil de connaissance scientifique des milieux terrestres et marins, de la faune et de la flore. Il s'agit également d'un outil de partage des connaissances et un outil d'aide à la décision pour les élus et les maîtres d'ouvrage publics et privés. Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur en assure le secrétariat scientifique pour la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement Provence-Alpes-Côte d'Azur depuis 2007.

Actions en bref

En plus du secrétariat scientifique, le Conservatoire a coordonné en 2018 l'actualisation des contours des ZNIEFF. L'actualisation des départements des Hautes-Alpes et du Vaucluse a été réalisée ainsi que la validation par le Conseil scientifique régional du patrimoine naturel concernant les ZNIEFF des départements des Alpes-de-Haute-Provence et des Bouches-du-Rhône. Cette actualisation des contours a consisté dans la fusion des ZNIEFF interdépartementales, la prise en compte de l'évolution du territoire concernant l'artificialisation (bâti et infrastructures linéaires) impactant les ZNIEFF et l'amélioration du réseau via l'intégration de la connaissance nouvelle.

• Liste rouge régionale des Oiseaux nicheurs, de passage et hivernants

Contexte

La Région Provence-Alpes-Côte d'Azur abrite une diversité ornithologique exceptionnelle. A titre d'exemple, 85 % des espèces d'oiseaux nicheurs de France métropolitaine y sont présents. L'objectif de cette action est l'actualisation de la Liste rouge régionale des oiseaux nicheurs validée par le Conseil scientifique régional du patrimoine naturel (CSRPN) en 2011 à laquelle s'ajoute l'évaluation des oiseaux de passage et des hivernants.

Actions en bref

En collaboration avec la Ligue de protection des oiseaux de Provence-Alpes-Côte d'Azur, le Conservatoire coordonne l'évaluation des oiseaux présents en Région Provence-Alpes-Côte d'Azur qu'ils soient nicheurs, de passage ou hivernants. La mise en place de ce projet passe par l'identification des espèces soumises au processus d'évaluation, la synthèse des données, l'évaluation des espèces et sa validation par le comité d'évaluation, sa labellisation par l'Union internationale pour la conservation de la nature et la validation de la liste par le CSRPN. Ce travail a été initié en 2018 et se terminera en 2019.

Secteur(s) : Provence-Alpes-Côte d'Azur
Type de programme : connaissance de la biodiversité
Partenaire(s) : DREAL Provence-Alpes-Côte d'Azur, LPO PACA
Intervention : depuis 2018
Salarié(es) référent(es) : Cédric Roy



© Cédric Roy - CEN PACA

Sterne pierregarin

• Suivi temporel des oiseaux communs (STOC)

Contexte

Le STOC-EPS s'appuie sur des ornithologues bénévoles qui appliquent un protocole de suivi des populations nicheuses d'oiseaux communs peu contraignant et accessible. C'est le Muséum national d'histoire naturelle, à travers le Centre de recherches par le baguage des populations d'oiseaux (CRBPO), qui assure la coordination nationale et le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur la coordination régionale. Les données collectées sont ensuite analysées, aux différentes échelles, pour connaître la répartition et l'évolution des populations d'oiseaux communs. En plus des publications scientifiques, les résultats sont communiqués au public, notamment sur le site Internet « Vigie Plume » et le site du Conservatoire, rubrique STOC-EPS.

Secteur(s) : Provence-Alpes-Côte d'Azur
Type de programme : connaissance de la biodiversité régionale et accompagnement des politiques publiques
Partenaire(s) : DREAL Provence-Alpes-Côte d'Azur, CR Provence-Alpes-Côte d'Azur, CRBPO-MNHN, observateurs bénévoles et structures participant au suivi
Intervention : depuis 2001
Salarié(es) référent(es) : Cédric Roy



© Jean-Claude Tempier - CEN PACA

Alouette lulu, espèce en déclin modéré

Actions en bref

Sur la période 2003-2018, la tendance d'évolution des populations régionales de 128 espèces a pu être analysée. Malgré une tendance incertaine pour 99 espèces, le statut de la majorité d'entre elles peut être considéré comme en déclin. Sur les 29 espèces dont la tendance est considérée comme bonne, 19 présentent un déclin modéré (de -23 % à -65 %) comme l'Alouette lulu (-58 %), 7 présentent un fort déclin (de -65 % à -81 %) comme le Chardonneret élégant (-65 %). Enfin, 3 espèces apparaissent stables comme la Tourterelle turque. Les indicateurs de biodiversité sont tous à la baisse : milieux bâtis (-66 %), milieux agricoles et généralistes (-62 %) et milieux forestiers (-48 %). Même si ces chiffres sont à relativiser de par la prise en compte des tendances d'espèces incertaines, la tendance globale d'évolution des populations d'oiseaux communs se confirme à la baisse depuis plusieurs années.

• Programme et études en faveur de la connaissance entomologique en Provence-Alpes-Côte d'Azur

• Dynamique régionale

• Liste rouge régionale des orthoptères

Après plusieurs ajustements méthodologiques et l'intégration de découvertes récentes, la version définitive de la Liste rouge régionale des orthoptères a été validée par le Conseil scientifique régional du patrimoine naturel le 15 juin 2018 et officiellement validée par le comité français de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) le 13 décembre 2018.

Sur les 180 espèces mentionnées sur le territoire, 175 d'entre elles ont été passées au crible de la méthodologie de l'UICN : 12 % des orthoptères sont classés dans une catégorie de menace, soit deux fois plus que pour les papillons de jour par exemple.

• Atlas régional des papillons de jour et zygènes

Le volet « Papillons de jour et zygènes » a été consacré en 2018 au traitement des 680 000 données compilées, à leur validation et à la rédaction des fiches espèces. Ce travail est inédit par son ampleur à un niveau régional, mais il est en rapport avec l'enjeu que présente la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur vis-à-vis de ce groupe d'insectes. Le projet arrive sur sa dernière ligne droite, et s'appuie sur la coordination de 14 validateurs, 24 rédacteurs et d'autres volontaires pour la relecture, la transmission d'images, etc. L'ouvrage comptera plus de 500 pages et présentera 255 monographies d'espèces avec la carte régionale associée.

• Suivi STELI des odonates du canal de Vergières (Réserve naturelle nationale des Coussouls de Crau)

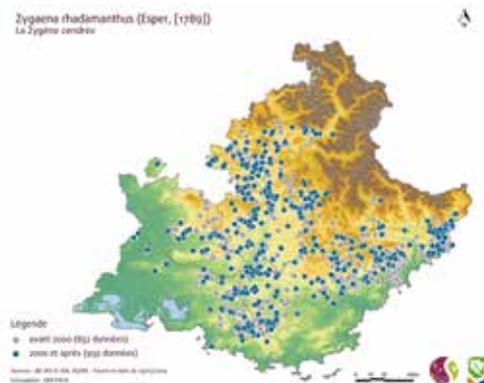
Pour la cinquième année consécutive, le suivi du peuplement d'odonates, sur 10 transects de 10 m chacun, a été effectué selon le protocole STELI (Suivi temporel des libellules). Le but est notamment d'évaluer l'impact des modifications de la gestion des eaux du canal. Cette opération a été effectuée à trois reprises durant la « période 2 » du protocole STELI, soit entre le 15 juin et début août. Concernant l'Agrion de Mercure, espèce protégée et emblématique du canal de Vergière, les effectifs sont encore en progression. Il est à noter également la progression des effectifs de *Platictemis latipes* notamment sur les parties lentes, voire stagnantes, provoquées par le barrage ayant motivé le présent suivi.

• Insectes indicateurs de dynamique alluviale naturelle : protocole de suivi adapté au Val de Durance

Le Syndicat mixte d'aménagement de la Vallée de Durance (SMAVD) a pour objectif d'améliorer l'intégrité naturelle de l'écosystème alluvial. Parmi les nombreux insectes étroitement liés à ces habitats, un petit nombre est identifiable sur le terrain tout en bénéficiant d'une bonne connaissance de leur écologie. La présence ou l'absence d'espèces choisies peuvent alors être interprétées pour qualifier l'état de conservation des cours d'eau étudiés. Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a travaillé à la mise en place d'un protocole avec Aurélien Besnard, biostatisticien à l'École pratique des hautes études. Ainsi, de la confluence avec le Rhône jusqu'à 1 000 m d'altitude en amont, 54 zones de suivi ont été mises en place (cf. carte ci-dessous). Les basses, moyennes et hautes vallées de la Durance sont concernées, de même que ses principaux affluents : Verdon, Asse, Bléone, Jabron, Buëch, Sasse, Ubaye. Le suivi s'opère en continu tous les trois ans sur chaque zone de suivi. Ainsi, 18 d'entre elles sont traitées annuellement.

Le Conservatoire a suivi 18 zones dans l'année, à raison de quatre placettes par zone. 2 780 données ont été enregistrées et portent sur 345 espèces ou sous-espèces. Une présentation du protocole a été faite le 20 novembre 2018 à l'occasion du comité de pilotage du site NATURA 2000 de la Durance.

Secteur(s) : Provence-Alpes-Côte d'Azur
Type de programme : programme régional
Partenaire(s) financier(s) : CR Provence-Alpes-Côte d'Azur, DREAL Provence-Alpes-Côte d'Azur, MNHN, CNR, SMAVD, CD 13, CD 83, CD 06
Partenaires scientifiques et techniques : MNHN, réseau associatif spécialisé, experts mobilisés bénévolement (comité de validation, groupe d'experts, etc.)
Intervention : depuis 2011
Salarier(es) référent(es) : Stéphane Bence, Sonia Richaud, Mathilde Dusacq



Carte de la Zygène cendrée, lépidoptère protégé dont la répartition régionale est désormais bien connue



© Hubert Guimier - CEN PACA

Cours de la Bléone depuis le pont de Marcoux

• Inventaire entomologique des digues artificielles du Rhône

Afin de mieux définir le rôle fonctionnel joué par les digues artificielles de la concession de la Compagnie nationale du Rhône, des inventaires ont été menés pour comparer les communautés de papillons de jour entre les digues et les milieux naturels environnants.

Avec 48 espèces de papillons de jour et zygènes recensés via le protocole Chronoventaire, les cortèges sur digues se sont montrés très appauvris avec seulement 29 espèces, contre 44 recensées sur les garrigues environnantes. Hors papillons, la découverte d'orthoptères comme la Magicienne dentelée et d'autres insectes patrimoniaux viennent nuancer le diagnostic écologique en vallée du Rhône qui reste un territoire encore sous prospecté.



© Stéphane Bence - CEN PACA

Demi-deuil *Melanargia galathea*, un papillon de jour habituellement répandu, mais localisé sur les digues du Rhône

• Dynamique d'inventaire des amphibiens et reptiles de Provence-Alpes-Côte d'Azur

Contexte

La Région Provence-Alpes-Côte d'Azur abrite une diversité herpétologique exceptionnelle mais d'importantes lacunes concernant la distribution des espèces ont été identifiées. La mise en œuvre d'un inventaire régional en continu sur le long terme apparaît essentiel pour améliorer les connaissances sur la distribution des taxons étudiés et ainsi pouvoir s'assurer de la bonne prise en compte de ces espèces à travers les diverses activités de gestion et d'aménagement du territoire. Celui-ci s'articule autour de la base de données SILENE-PACA.

Actions en bref

L'année 2018 a été marquée par la centralisation d'observations de reptiles et d'amphibiens intégrées à SILENE-PACA. Afin de poursuivre la dynamique de mutualisation des données à l'échelle régionale, un atelier herpétologique a été organisé dans les Alpes-de-Haute-Provence le 20 avril 2018. Les 17 participants provenant de différentes institutions qui contribuent à la connaissance du territoire départemental (Office national des forêts, Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement Provence-Alpes-Côte d'Azur, Office national de la chasse et de la faune sauvage, Parc naturel régional du Luberon, etc.) ont permis, lors de cette journée d'échange, d'identifier les espaces et les espèces dont la connaissance est lacunaire et d'élaborer une stratégie d'échantillonnage pour combler ces lacunes. Toutes les informations ont été synthétisées au sein d'un document disponible en ligne sur le site internet du Conservatoire. En outre, ce travail d'animation a été présenté lors du 46^e Congrès de la Société Herpétologique de France qui s'est tenu du 11 au 13 octobre à Carnoules dans le Var (cf. p.81). La valorisation de ces actions s'est poursuivie également par la rédaction de monographies en ligne sur le site internet du Conservatoire. Celles-ci sont actuellement prises en charge par une vingtaine de rédacteurs herpétologues. Neuf monographies au total ont pour le moment été rédigées.

Secteur(s) : Provence-Alpes-Côte d'Azur
Type de programme : connaissance de la biodiversité
Partenaire(s) : CR Provence-Alpes-Côte d'Azur, DREAL Provence-Alpes-Côte d'Azur, CD 13
Intervention : depuis 2015
Salarié(es) référent(es) : Julien Renet



Exemple d'une diapositive présentée au Congrès de la SHF, Carnoules le 11 octobre 2018

• Evaluation de la présence de *Vertigo angustior* dans les sites Natura 2000 des Alpes du Sud

Contexte

Vertigo angustior est un mollusque inscrit à l'annexe II de la directive Habitats-Faune-Flore. La Direction régionale de l'environnement de l'aménagement et du logement de Provence-Alpes-Côte d'Azur, le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur et l'association ARIANTA ont noué un partenariat portant sur des inventaires du genre *Vertigo* (et notamment *Vertigo angustior*) sur les sites Natura 2000 des Alpes-de-Haute-Provence et des Hautes-Alpes. Plusieurs dizaines de zones humides ont ainsi été prospectées dans ces départements. Ce partenariat découle d'un projet plus large d'inventaire des Vertiginidae à l'échelle des Alpes du Sud, initié par ARIANTA en collaboration avec le Conservatoire.

Actions en bref

En 2018, *Vertigo angustior* a été identifié sur trois sites Natura 2000 : Ceüse - montagne d'Aujourd - Pic de Crigne - montagne de Saint-Genis, Dévoluy - Durbon - Charance - Champsaur et le Calavon et l'Enchrême. Cette espèce, inscrite à l'annexe 2 de la directive « Habitats, Faune, Flore », est considérée comme rare et en déclin. Une autre espèce de *Vertigo* a été découverte sur le site Natura 2000 du Dévoluy - Durbon - Charance. Il s'agit de *Vertigo substriata*, absente de l'annexe II de la directive, elle n'en demeure pas moins patrimoniale et très rare en Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Secteur(s) : Provence-Alpes-Côte d'Azur
Type de programme : connaissance de la biodiversité
Partenaire(s) : DREAL Provence-Alpes-Côte d'Azur, Association ARIANTA
Intervention : depuis 2017
Salarié(es) référent(es) : Cédric Roy



© Cédric Roy - CEN PACA

Vertigo angustior

• Inventaire malacologique dans le Parc naturel régional du Queyras

Contexte

L'association malacologique ARIANTA a demandé au Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur d'effectuer deux journées de prospections malacologiques au sein du Parc naturel régional du Queyras, dans le cadre d'un appel à projets.

Actions en bref

Deux journées de prospections ont été réalisées sur plusieurs communes du Queyras. Globalement, le secteur est assez pauvre en nombre d'espèces (dû au substrat acide), mais plusieurs espèces patrimoniales ont tout de même été contactées comme *Delphinatia glacialis* ou *Arianta arbustorum repellini* (taxons endémiques du sud-ouest des Alpes à haute altitude).

Secteur(s) : PNR Queyras
Type de programme : connaissance de la biodiversité
Partenaire(s) : PNR Queyras, ARIANTA
Intervention : depuis 2018
Salarié(es) référent(es) : Cédric Roy



© Cédric Roy - CEN PACA

Inventaire malacologique dans le Parc naturel régional du Queyras (05)

• Inventaire citoyen sur la commune de La Martre (Var)



© Cédric Roy - CEN PACA

Macularia niciensis

Contexte

Le Parc naturel régional du Verdon anime des inventaires-citoyens de la biodiversité sur son territoire. En 2018, ces inventaires ont eu lieu sur la commune de La Martre (83) qui s'est portée volontaire. Ces inventaires participatifs répondent à plusieurs objectifs : améliorer la connaissance de la biodiversité sur le territoire du Parc ; sensibiliser les habitants à la biodiversité de leur village et à sa fragilité ; favoriser l'appropriation par la commune des enjeux liés à la préservation de la biodiversité et favoriser la rencontre et les échanges entre habitants, naturalistes amateurs et professionnels, scientifiques. Dans ce cadre, le Parc du Verdon a sollicité le Conservatoire des espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur pour mener des inventaires sur le groupe des mollusques et des chiroptères.

Secteur(s) : commune de La Martre
Type de programme : inventaire scientifique
Partenaire(s) : PNR Verdon
Intervention : depuis 2018
Salarié(es) référent(es) : Cédric Roy et Géraldine Kapfer

Actions en bref

Durant la journée de prospection et la sortie grand public, où 15 personnes ont pu être sensibilisées à la biologie et à l'écologie de la malacofaune de la commune, 17 espèces de mollusques ont été inventoriées. On peut citer la découverte de trois espèces patrimoniales de mollusques : le Maillot de Caziot *Chondrina megacheilos caziotana Pilsbry, 1918*, le Cochlostome du Verdon *Cochlostoma macei* (Bourguignat, 1869) et l'Escargot de Nice *Macularia niciensis* (A. Férussac, 1821). A minima treize espèces de chiroptères ont été identifiées avec certitude lors de cette étude (douze espèces, ainsi qu'au moins une espèce d'oreillard). On peut citer la présence de 5 espèces inscrites à l'annexe II de la Directive Habitats (Petit et Grand Rhinolophes, Murin à oreilles échanquées, Barbastelle d'Europe et Minioptère de Schreibers).

• Inventaires complémentaires sur les Ogres, Sables, Gypses et Argiles (OSGAR) du Piémont sud-ouest du Mont-Ventoux

Contexte

Le Syndicat mixte d'aménagement et d'équipement du Mont-Ventoux a missionné le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur et le Conservatoire botanique méditerranéen de Porquerolles pour un programme d'amélioration des connaissances sur le secteur des Ogres, Sables, Gypses et Argiles du Piémont sud-ouest du Mont-Ventoux. Cet inventaire complémentaire doit permettre de préciser les enjeux biologiques sur plusieurs sites identifiés pour une labellisation Espace naturel sensible.

Secteur(s) : Vaucluse
Type de programme : connaissance de la biodiversité
Partenaire(s) : SMAEMV, CD84, EPAGE SOMV
Intervention : depuis 2017
Salarié(es) référent(es) : Florence Ménétrier, Grégoire Landru



© Grégoire Landru - CEN PACA

Secteur des Ogres, Sables, Gypses et Argiles du Piémont sud-ouest du Mont-Ventoux

Actions en bref

Après avoir confirmé en 2017 l'existence d'enjeux forts de conservation et permis d'améliorer les connaissances sur des groupes jusqu'alors méconnus sur ce territoire (entomofaune, amphibiens, oiseaux), le Conservatoire accompagne aujourd'hui les partenaires de cette action pour sensibiliser collectivités et propriétaires à la nécessité de mettre en œuvre un programme de préservation et de gestion de ces sites.

• Inventaire des zones humides des Bouches-du-Rhône

Contexte

Les zones humides jouent un rôle essentiel pour le fonctionnement des écosystèmes et du cycle de l'eau : régulation hydrologique, protection du milieu physique, épuration des eaux, recharge et protection des nappes phréatiques... et constituent souvent des espaces naturels remarquables, véritables réservoirs biologiques. Elles ont également une valeur socio-économique et peuvent présenter un grand rôle en tant que réservoir d'eau potable. Elles peuvent aussi alimenter la production biologique : pâturage, fauche, sylviculture, chasse et pêche, et avoir une valeur culturelle ou scientifique. Ainsi, la législation vise leur prise en considération, ainsi que leur préservation pour éviter la disparition de ces milieux fragiles. Les inventaires patrimoniaux sont le préalable indispensable au porter à connaissance des enjeux des zones humides auprès des collectivités locales par les services de l'Etat. Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a inscrit dans son Plan d'action quinquennal la préservation des zones humides comme axe d'intervention prioritaire. Depuis 2010, le Conservatoire a réalisé les inventaires des zones humides sur cinq départements de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur. L'inventaire des zones humides des Bouches-du-Rhône est donc le dernier inventaire de la région. Son objectif est multiple : recenser, caractériser et cartographier les zones humides selon les critères de définition actuels, tels que définis dans les arrêtés ministériels et la méthodologie de l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse ; diagnostiquer les zones humides (état de conservation et menaces) dans le but de les hiérarchiser et prioriser les actions de conservation.

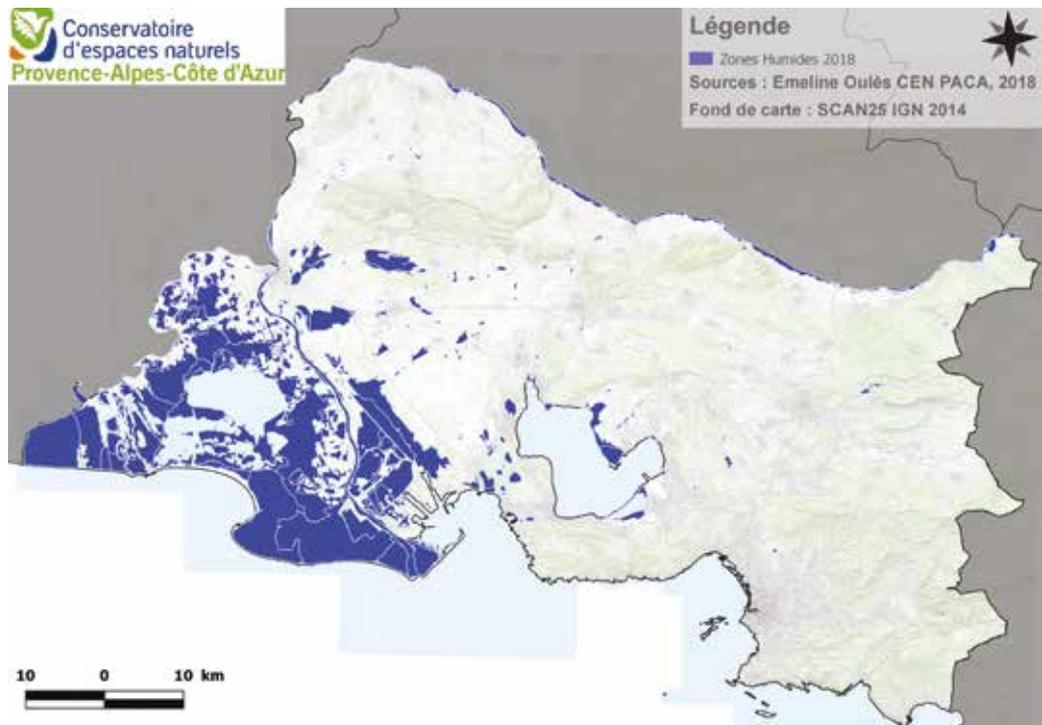
Secteur(s) : Bouches-du-Rhône
Type de programme : Inventaire des zones humides
Partenaire(s) : AERMC, CD 13
Intervention : 2017-2018
Salarié(es) référent(es) : Emeline Oulès, Bénédicte Meffre

Actions en bref

Le travail s'est déroulé en trois phases :

- **2017** : analyse des données cartographiques et bibliographiques de flore, de végétation et de pédologie, afin de déterminer les zones humides potentielles sur la base de critères définis par des arrêtés officiels.
- **2017 et 2018** : validation sur le terrain et caractérisation des zones humides effectives.
- **2017 et 2018** : alimentation de la base de données en ligne recueillant l'ensemble des informations détaillées de chaque zone humide (SIT régional : <http://geo.pnrpaca.org/portail-geographique-des-zones-humides-de-provence-alpes-cote-dazur/>).

Un Comité technique encadre cette étude, à laquelle participent l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, le Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, la Chambre d'agriculture des Bouches-du-Rhône, la Direction départementale des territoires et de la mer, la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement, la Tour du Valat, la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, la Métropole Aix-Marseille Provence, les Parcs naturels régionaux de Camargue et des Alpilles. Ce Comité technique s'est réuni en janvier 2018 pour valider les résultats de la campagne de terrain 2017 et la méthode de hiérarchisation. Un complément



Carte : Résultat de l'inventaire des zones humides des Bouches-du-Rhône, 2018

« terrain » a été nécessaire en 2018, du fait de l'inaccessibilité de certaines zones humides et de la sécheresse importante de 2017. Le Comité s'est réuni une 2^e fois en octobre 2018, afin de présenter les résultats des deux années d'inventaire et les premiers éléments de hiérarchisation des zones humides.

• Inventaires naturalistes sur la Réserve naturelle nationale de la Sainte-Victoire (Bouches-du-Rhône)

Secteur(s) : commune de Beaucueil (13)
 Type de programme : inventaire en vue de la réalisation d'un plan de gestion
 Partenaire(s) : RNN Sainte-Victoire - CD 13, MNH Nice
 Intervention : 2017 et 2018
 Salarié(es) référent(es) : Hubert Guimier

Contexte

La Réserve naturelle nationale de Sainte-Victoire, située sur la commune de Beaucueil dans les Bouches-du-Rhône, a été créée le 1^{er} mars 1994, avec pour objectif premier de préserver le patrimoine paléontologique local comportant, entre autres, d'importants gisements d'œufs et de squelettes de dinosaures. Elle se trouve dans la partie sud-ouest du massif de la Sainte-Victoire, haut lieu provençal caractérisé par son impressionnante falaise subverticale et labellisé Grand Site de France depuis 2000. Dans le cadre de la mise en œuvre du dernier plan de gestion pour la période 2016-2020, le Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, gestionnaire de la Réserve, a souhaité élargir et améliorer ses connaissances sur le patrimoine biologique du site. Suite à l'évènement des « Les 24h de la

biodiversité » organisé par le Muséum d'histoire naturelle de Marseille en mai 2016, le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a réalisé le diagnostic écologique de la Réserve en 2017 et 2018, complétant la connaissance déjà acquise.



© Hubert Guimier - CEN PACA

Les grands creux et la prairie centrale de la Réserve naturelle nationale de la Sainte-Victoire

Actions en bref

En juin 2018, une importante campagne de piégeage des micromammifères a été réalisée par le Conservatoire, en appui avec le Muséum d'histoire naturelle de Nice. Les résultats des prospections réalisées en 2017 ont été présentés au comité scientifique de la Réserve le 19 juillet 2018. Ce travail a permis de faire l'état des connaissances actuelles sur chaque groupe inventorié et de valoriser la biodiversité faunistique présente dans la Réserve.

• Atlas de la biodiversité communale d'Avignon (Vaucluse)

Contexte

Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur, en association avec le Centre permanent d'initiatives pour l'environnement (CPIE) de Vaucluse, assure une mission d'élaboration d'un Atlas de la biodiversité communale sur Avignon. Initié en 2017, ce programme d'amélioration des connaissances naturalistes est un outil visant à mieux prendre en compte et intégrer les enjeux de biodiversité à l'échelle communale.

Actions en bref

Le programme s'est achevé le 10 décembre 2018 lors d'une restitution orale devant les membres du comité de pilotage. L'ensemble des volets de l'étude ont été présentés : la synthèse et l'actualisation des connaissances existantes (CEN Provence-Alpes-Côte d'Azur) ainsi que les actions de sensibilisation/médiation (CPIE 84). Le document final, constitué d'un rapport et d'un atlas cartographique sera un outil d'aide à la décision pour les élus locaux. La Ville d'Avignon souhaite d'ores et déjà poursuivre ce qui a été entrepris par le biais d'actions de préservation et de valorisation du territoire. Un Comité de suivi sera consulté. Les enjeux identifiés seront intégrés dans le Plan Local d'Urbanisme, en cours de révision.

Secteur(s) : Vaucluse
 Type de programme : ABC
 Partenaire(s) : Ville d'Avignon, CPIE 84 - APARE-CME, SBV, REVE
 Intervention : depuis 2017
 Salarié(es) référent(es) : Florence Ménétrier, Maréva Merabet



© Mathilde Dusacq - CEN PACA

Prairie de Montfavet

• Atlas de la biodiversité communale - Saint-Vincent-sur-Jabron (Alpes-de-Haute-Provence)

Contexte

En réponse à un appel à projet de l'Agence française pour la biodiversité, la commune de Saint-Vincent-sur-Jabron en collaboration avec le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a proposé un projet d'Atlas de la biodiversité communale sur deux ans. Ce programme d'inventaire vise à améliorer la connaissance de la biodiversité par des inventaires (malacologie, entomologie et flore) conduits par des spécialistes du Conservatoire, ainsi que la collecte de données naturalistes auprès des habitants.

Secteur(s) : Commune de Saint-Vincent-sur-Jabron
 Type de programme : ABC
 Partenaire(s) : commune de Saint-Vincent-sur-Jabron, AFB
 Intervention : depuis 2018
 Salarié(es) référent(es) : Laura Granato

Actions en bref

Plusieurs animations et conférences ont été proposées, du printemps à l'automne : sorties botaniques, inventaires des papillons de nuit, conférence sur les champignons, exposition sur les chauves-souris, etc.). Le Conservatoire est également intervenu au travers d'ateliers nature auprès des enfants de l'école primaire (découverte des escargots et décorticage de pelotes de réjection). Un espace « biodiversité » au secrétariat de la mairie propose aux habitants de la documentation pour mieux connaître la biodiversité (livres d'identification, magazines spécialisées, films nature, etc.). Toutes les informations sur les ABC sont consultables sur un blog créé et animé par le Conservatoire : <https://cenpaca.wixsite.com/abc-saint-vincent>



© CEN PACA

• Atlas de la biodiversité communale des Baronnies orientales - Val Buëch Méouge et Ourres (Hautes-Alpes)

Contexte

Soutenu par l'Agence Française pour la Biodiversité, le Parc naturel régional des Baronnies, en collaboration avec le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur, porte pendant deux ans un Atlas de la biodiversité communale (ABC) sur son territoire. Ce projet vise à améliorer la connaissance de la biodiversité par des inventaires (entomologie, chauves-souris) conduits par le Conservatoire et la collecte de données naturalistes auprès des habitants.

Actions en bref

De nombreuses campagnes d'inventaires des papillons nocturnes ont été conduites par les membres de l'association GREHNA, sous la conduite d'Eric Drouet.

Les découvertes ont été nombreuses avec la confirmation de la présence de la rare Zygène de l'herbe-aux-cerfs *Zygaena cynarae* et la découverte d'une population de Bacchante *Lopinga achine*.

Le Conservatoire a proposé des animations et conférences aux habitants sur le thème des papillons de nuit, des chauves-souris ou encore des insectes communs.

Toutes les informations sur les ABC sont consultables sur le blog : <https://cenpaca.wixsite.com/abc-saint-vincent>

Secteur(s) : communes de Val-Buëch-Méouge et Ourres
Type de programme : ABC
Partenaire(s) : communes, PNR Baronnies provençales
Intervention : depuis 2018
Salarié(es) référent(es) : Lionel Quelin



La Bacchante découverte sur la commune d'Ourres (05)

© Mathilde Dusacq - CEN PACA

• Accompagnement du Grand Avignon - Recensement, qualification et valorisation des espaces naturels



© Grand Avignon

Contexte

Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a été mandaté par la Communauté d'agglomération du Grand Avignon pour l'accompagnement dans la qualification et la valorisation des espaces naturels de son territoire. Initié en juin 2018, ce projet s'inscrit dans le cadre de la Charte du Grand Avignon pour le Développement durable adoptée en 2015. Le but est, à terme, de mettre en place une véritable politique en faveur de l'environnement : actions de protection, de gestion et de sensibilisation.

Secteur(s) : Vaucluse (84) et Gard (30),
Commune(s) : Avignon, Caumont-sur-Durance, Entraigues-sur-la-Sorgue, Jonquerettes, Le Pontet, Les Angles, Morières-lès-Avignon, Rochefort-du-Gard, Roquemaure, Saint-Saturnin-lès-Avignon, Saze, Vedène, Velleron, Villeneuve-lez-Avignon, Pujaut, Sauveterre
Type de programme : accompagnement des politiques environnementales
Partenaire(s) : Agglomération du Grand Avignon et CEN Languedoc-Roussillon
Intervention : depuis juin 2018
Salarié(es) référent(es) : Maréva Merabet

Actions en bref

Le Conservatoire a réalisé une première phase d'étude consistant dans l'analyse des données naturalistes existantes issues des bases de données et d'un audit des partenaires. Ce travail vient compléter le recensement des espaces remarquables déjà réalisé par le Grand Avignon. Pour mener à bien cette mission, une collaboration avec nos homologues du Conservatoire d'espaces naturels du Languedoc-Roussillon a vu le jour. En effet, le territoire de l'agglomération est à cheval sur deux régions : Provence-Alpes-Côte d'Azur et Occitanie.

• Espaces naturels sensibles de Vaucluse - Amélioration de la connaissance

Contexte

Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur accompagne le Conseil départemental du Vaucluse dans la mise en œuvre de sa politique sur



© Gilles Blanc - CEN PACA

Etang Salé de Courthézon, Espace naturel sensible de Vaucluse

les Espaces naturels sensibles (ENS) du département en réalisant des diagnostics « faune » sur des sites naturels. Depuis 2015, le Conservatoire participe également au programme d'animations sur les sites ENS de Vaucluse.

Actions en bref

En 2018, le Conservatoire a accompagné le déroulement d'une étude pour l'élaboration d'un Schéma des Espaces naturels sensibles de Vaucluse. Gestionnaire de cinq Espaces naturels sensibles du département, le Conservatoire participe depuis 2015 au programme d'activités nature proposé chaque année sur les ENS du Département.

Secteur(s) : Vaucluse
Type de programme : ENS
Partenaire(s) : CD 84
Intervention : depuis 2010
Salarier(es) référent(es) : Florence Ménétrier, Grégoire Landru

• Accompagnement du Conseil départemental des Alpes-Maritimes - Connaissance patrimoniale des Parcs départementaux

Contexte

Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur apporte son expérience au Département des Alpes-Maritimes en matière de gestion des milieux naturels et sa connaissance du patrimoine naturel, la faune principalement. Depuis 2016, le Département a souhaité concrétiser cette relation de partenariat avec l'attribution d'une subvention annuelle et la signature d'une convention-cadre.

Actions en bref

En 2018, le Conservatoire a inventorié le site Natura 2000 des Corniches de la Riviera dont le Conseil départemental est animateur, afin de réactualiser les inventaires herpétologiques. Les espèces patrimoniales connues sur le secteur ont été observées : Spéléomante de Strinati, Phyllodactyle d'Europe et Lézard ocellé. Une nouvelle population de Lézard ocellé en limite de site a été observée. Des investigations complémentaires méritent d'être engagées, afin de mieux définir l'étendue de cette population.

Par ailleurs, le Conservatoire a accompagné le Département dans la prise en compte des espèces faunistiques patrimoniales des Parcs départementaux et/ou des Espaces naturels sensibles et a apporté un appui scientifique aux plans de gestion actuellement en œuvre ou en cours d'élaboration. Enfin, deux projets de communication sont actuellement en cours de finalisation : l'exposition itinérante sur les zones humides à l'échelle du département et l'Atlas régional des papillons de jour de Provence-Alpes-Côte d'Azur dont le Département est un partenaire financier.



© Sébastien Saint

Phyllodactyle d'Europe *Euleptes europaea*, Corniches de la Riviera (06)

• Accompagnement de la Métropole Nice Côte d'Azur - Connaissance patrimoniale

Contexte

A la suite de plusieurs actions conjointement menées par le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur et la Métropole Nice Côte d'Azur, notamment sur des diagnostics écologiques Natura 2000, la Métropole a souhaité concrétiser cette relation de partenariat en 2018 avec un projet de signature d'une convention-cadre.



© Gabriel Martinerie - CEN PACA

Ripisylve du Var

Actions en bref

Consciente des enjeux liés aux zones humides, la Métropole Nice Côte d'Azur a souhaité prendre en compte ces milieux fragiles dans son Plan local d'urbanisme métropolitain. Dans le cadre de la convention-cadre de partenariat, le Conservatoire a accompagné la Métropole pour effectuer une analyse comparative des données issues de l'Inventaire départemental des zones humides et des parcelles cadastrales destinées à des projets d'aménagement : une prise en compte des milieux naturels remarquables en amont des projets d'aménagement exemplaire pour la préservation de la biodiversité.

En parallèle, le Conservatoire a également accompagné la Métropole pour la définition des zones à enjeux sur son territoire métropolitain pour un projet d'Observatoire de la biodiversité, mais également dans l'élaboration de son Plan local d'action Lézard ocellé.

Secteur(s) : Métropole Nice Côte d'Azur
Type de programme : études scientifiques, accompagnement
Partenaire(s) : Métropole NCA
Intervention : depuis 2018
Salarier(es) référent(es) : Leslie Motta

• Accompagnement des agents du Parc national des Calanques - Connaissance entomologique

Contexte

L'objectif de cet accompagnement était de présenter les enjeux en lien avec l'amélioration de la connaissance entomologique sur le territoire aux agents du Parc national des Calanques, l'identification de certaines espèces pour lesquelles le Parc porte une responsabilité et la définition des enjeux de conservation.

Actions en bref

Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a effectué deux journées d'échange sur l'entomologie avec des agents du Parc national des Calanques. Deux séances complémentaires avec Philippe Ponel, entomologiste de l'Institut méditerranéen de biodiversité et d'écologie marine et continentale, ont été organisées, en salle puis sur le terrain.

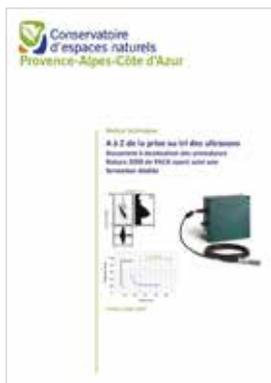
Secteur(s) : Parc national des Calanques
Type de programme : connaissance de la biodiversité régionale
Partenaire(s) : PN Calanques, IMBE
Intervention : mars et juin 2018
Salarié(es) référent(es) : Stéphane Bence



© Stéphane Bence - CEN PACA

Le Parc national des Calanques abrite l'Ephippigère provençale *Ephippiger provincialis*, une sauterelle endémique de Provence et en régression

• Formation des animateurs Natura 2000 à la prise et au traitement des ultrasons de chauves-souris



Contexte

Dans le cadre de sa convention d'assistance scientifique et d'accompagnement aux inventaires Natura 2000, l'Unité Natura 2000 de la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement Provence-Alpes-Côte d'Azur a sollicité le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur pour la réalisation d'une formation des animateurs Natura 2000 aux protocoles et au traitement de prise d'ultrasons sur le terrain.

Actions en bref

Le Conservatoire, en partenariat avec le Syndicat mixte du Pays de la Provence Verte et le Muséum d'histoire naturelle de Paris, a réalisé cette formation du 28 au 30 mai 2018 à Tourves, réunissant une quinzaine d'animateurs Natura 2000. Des sessions de travail théoriques alternaient avec des sessions de terrain. A l'issue de ces journées, un document de synthèse « A à Z de la prise au tri des ultrasons - Document à destination des animateurs N2000 de Provence-Alpes-Côte d'Azur » a été remis à chaque participant.

Secteur(s) : Provence-Alpes-Côte d'Azur
Type de programme : connaissance de la biodiversité régionale
Partenaire(s) : DREAL Provence-Alpes-Côte d'Azur, SMPPV, MNHN
Intervention : 2018
Salarié(es) référent(es) : Géraldine Kapfer

• Elaboration d'une stratégie d'intervention sur le territoire du Parc naturel régional du Queyras

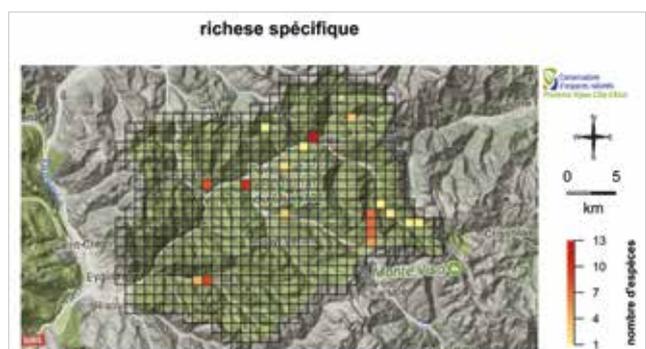
Contexte

L'objet de la présente expertise est d'accompagner le Parc naturel régional du Queyras dans la définition de sa stratégie d'intervention en faveur de la faune sur deux axes : définition des enjeux de connaissances et de conservation sur son territoire.

Actions en bref

Pour chaque groupe taxonomique, une carte de richesse spécifique a été proposée à l'échelle d'une maille de 1/1 km (maillage standard de l'INPN) couvrant l'ensemble du Parc naturel régional du Queyras. Cette représentation permet d'avoir une première approche sur les secteurs les mieux connus et ceux nécessitant la réalisation de prospections de façon prioritaire. Cette analyse se base sur les données du SINP PACA (SILENE faune) et sur les données fournies par le Parc. Les enjeux de connaissance et de conservation des différentes espèces présentes ou potentielles ont ensuite été définis à partir d'un grand nombre de critères pour guider le Parc dans ses futures interventions.

Secteur(s) : Parc naturel régional du Queyras
Type de programme : connaissance de la biodiversité régionale
Partenaire(s) : PNR Queyras
Intervention : 2018
Salarié(es) référent(es) : Marc-Antoine Marchand, Julie Delauge



Richesses spécifiques en orthoptères dans le PNR du Queyras (05)

• Elaboration d'une stratégie d'inventaire herpétologique en zone d'adhésion du Parc national de Port-Cros

Secteur(s) : aire d'adhésion continentale du PN Port-Cros (83)
 Type de programme : connaissance de la biodiversité régionale
 Partenaire(s) : PN Port-Cros
 Intervention : depuis 2017
 Salarié(es) référent(es) : Marc-Antoine Marchand

Contexte

L'aire d'adhésion continentale du Parc national de Port-Cros s'est récemment étendue. L'objectif du Parc est d'établir une stratégie d'amélioration de la connaissance sur son nouveau territoire. L'étude a permis de cibler les secteurs dont la connaissance est lacunaire et permet donc une priorisation des secteurs à prospecter.

Actions en bref

L'étude s'est déroulée en trois phases : mobilisation des données d'observations, analyse des données, valorisation des résultats. Dans un premier temps, en complément des observations obtenues via le SINP — SILENE-PACA, le réseau des herpétologues a été sollicité pour fournir des données et quelques informations bibliographiques ont été numérisées. Ensuite, une analyse des variables expliquant la richesse spécifique observée sur l'aire d'étude a permis de prioriser spatialement les recherches à mener pour améliorer la connaissance et d'identifier le principal levier d'amélioration de la connaissance, à savoir l'effort de prospection. Des préconisations méthodologiques d'inventaires ont également été proposées. Enfin, les résultats de ce travail ont fait l'objet d'un article soumis à la revue scientifique du Parc national de Port-Cros.



© Joseph Ceise - CEN PACA

Couleuvre de Montpellier

• Elaboration d'une stratégie d'inventaire malacologique en zone d'adhésion du Parc national de Port-Cros

Secteur(s) : aire d'adhésion continentale du PN Port-Cros (83)
 Type de programme : connaissance de la biodiversité régionale
 Partenaire(s) : PN Port-Cros
 Intervention : depuis 2017
 Salarié(es) référent(es) : Cédric Roy

Contexte

Dans la continuité de la stratégie herpétologique réalisée par le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur, le Parc national de Port-Cros a souhaité établir une stratégie d'amélioration de la connaissance concernant la malacologie. L'étude engagée par le Conservatoire doit donc permettre de cibler les secteurs et les taxons dont la connaissance est lacunaire et une priorisation des actions d'inventaire. L'étude a débuté en fin d'année 2018 et se terminera en 2019.

Actions en bref

Les actions 2018 ont permis d'identifier la connaissance malacologique disponible (ainsi que les lacunes), afin d'identifier les espèces patrimoniales et les habitats favorables à la malacofaune. Une première analyse du territoire du Parc national de Port-Cros montre une très grande lacune de connaissance malacologique. Seulement 24 taxons ont été dénombrés entre 1849 et 2017 et aucune campagne de terrain orientée spécifiquement sur la malacofaune n'a été réalisée sur ce secteur. Plusieurs habitats naturels sont cependant favorables à la malacofaune et notamment aux espèces patrimoniales. L'étude se poursuivra en 2019 au cours de laquelle l'évaluation de la valeur patrimoniale des espèces et une cartographie des habitats favorables à ces espèces patrimoniales seront proposées.

© Cédric Roy - CEN PACA

*Pomatias elegans*

Les grands programmes

Programmes de conservation

Développer et soutenir les actions en faveur du patrimoine naturel, au-delà des sites en gestion

• Stratégie de conservation en faveur du Criquet de Crau

Contexte

La stratégie de conservation du Criquet de Crau a été initiée en 2015 avec l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN). Son évaluation à mi-parcours fait le bilan des trois premières années, en termes d'avancement. Ce dernier est plutôt encourageant puisque 51 % des actions prévues sont achevées ou en passe de l'être.

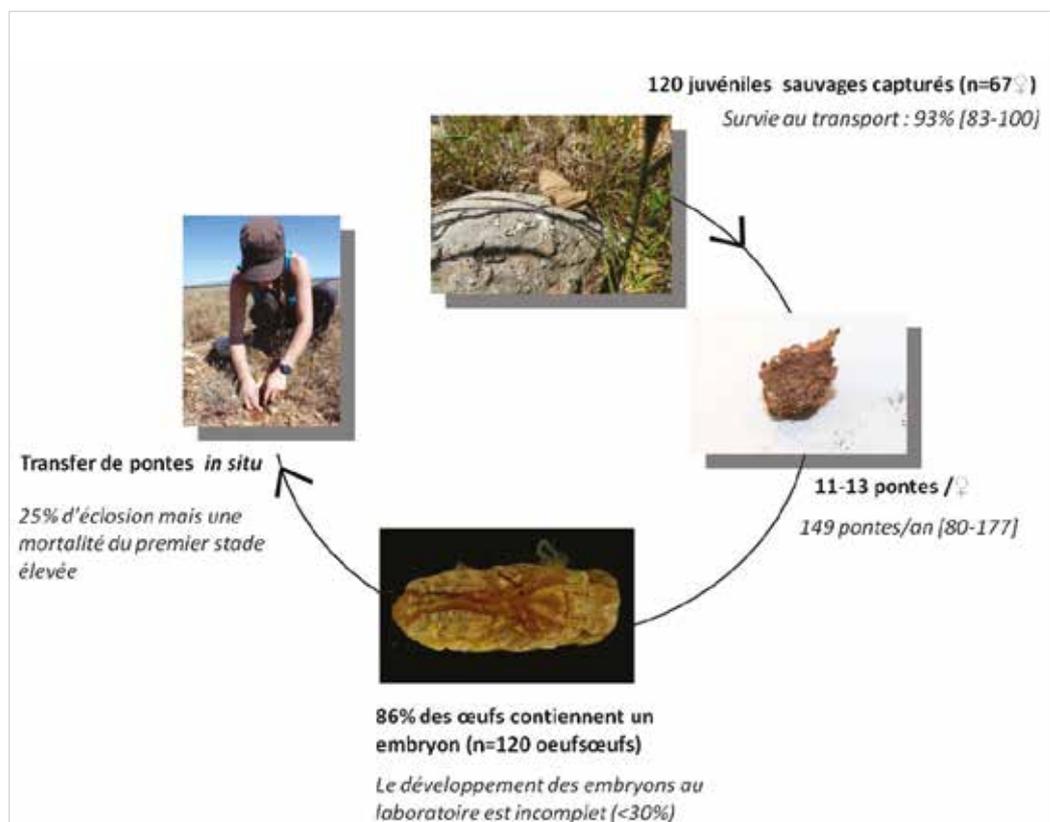
Secteur(s) : Crau (RNN et hors RNN)
 Type de programme : stratégie de conservation UICN (international)
 Partenaire (s) : Université Trier (DE), Zoo de Thoiry (jusqu'en 2018), UICN (1 groupe de spécialistes et 2 sous-commissions), CEN Provence-Alpes-Côte d'Azur, DREAL Provence-Alpes-Côte d'Azur, CD13, Zoo Bristol, Cirad, CA13
 Intervention : depuis 2015
 Salarié(es) référent(es) : Laurent Tatin

Actions en bref

Des connaissances sur la biologie et l'écologie ont été acquises et sont directement utilisées pour la gestion ex situ (zoo de Thoiry) ou in situ (Crau) du Criquet de Crau. Le travail mixte entre recherche et gestion permet d'en savoir plus sur l'état de conservation et d'envisager les prochaines actions à mettre en place. Il n'en reste pas moins que l'effort humain qui a été investi est énorme et qu'il va être difficile de le maintenir sans aide supplémentaire. L'accomplissement de la totalité des actions et la pérennité de la stratégie au-delà de ce mandat en dépend. C'est avec cet objectif que la possibilité d'améliorer la détection de l'espèce (donc la diminution de l'effort) à l'aide des chiens a été testée. Une équipe de Conservation canine (Université de Washington, USA) est venue au printemps 2018 pour entraîner les chiens et conduire une étude en présence/absence sur une des populations de Criquet de Crau. Les chiens semblent meilleurs que les humains, mais une amélioration est encore nécessaire en 2019, afin d'évaluer cette méthode.

Le dispositif d'élevage in situ a été amélioré à l'été 2018, toujours complété par la production de pontes en captivité. L'analyse des menaces se poursuit, de même que différents suivis, dans le cadre de la thèse de Linda Bröder (doctorante Université de Trèves, DE). Laurent Tatin, en charge de la stratégie de conservation, et Linda Bröder ont participé du 19 au 22 septembre (Smolenice, Slovaquie) à la 2^e édition de l'European Congress on Orthoptera Conservation (ECOC), qui rassemble les membres du Grasshopper Specialist Group de l'UICN. Les deux présentations portaient sur la manière de construire une stratégie de conservation pour une espèce aussi cryptique que le Criquet de Crau et sur les méthodes utilisées pour le suivi de l'espèce. La majorité des participants connaissait déjà ce criquet si particulier grâce à l'UICN et aux divers articles publiés depuis 2011. De nombreuses discussions ont eu lieu au sujet des chiens de détection et des actions de conservation que nous menons. Il n'existe que deux stratégies de conservation sur les orthoptères en Europe dont celle qui se déroule en Crau. Laurent Tatin a d'ailleurs obtenu, au nom de l'équipe « criquet » en charge de la stratégie de conservation de l'espèce (Thoiry zoo, université de Trèves, UICN, CEN PACA), une bourse de la National Geographic Society qui a été remarquée lors du congrès. Cette bourse, d'un montant de 30 000 USD sur un an et demi, vise à soutenir la stratégie de conservation de l'espèce.

Cette année, 25 individus issus de l'élevage en captivité ont éclos et se sont développés jusqu'au stade adulte. Ils constituent ainsi la première population captive qui pourrait assurer la survie de l'espèce ex situ. Le schéma ci-dessous résume la stratégie adoptée pour la construction de cet élevage et illustre les résultats obtenus depuis 2015.



© Laurent Tatin - CEN PACA

Programmes de conservation

• Stratégie de conservation en faveur de l'Hydromante de Strinati de Provence-Alpes-Côte d'Azur

Secteur(s) : Provence-Alpes-Côte d'Azur
 Type de programme : conservation d'espèce
 Partenaire(s) : CR Provence-Alpes-Côte d'Azur
 Intervention : 2013-2017
 Salarié(es) référent(es) : Julien Renet



© Julien Renet - CEN-PACA

Hydromante de Strinati adulte en déplacement

Contexte

Au regard de la responsabilité de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur dans la conservation de cette espèce, le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a proposé au Conseil régional l'élaboration d'une stratégie conservatoire régionale pour une période de 5 ans (2013-2017). La mise en œuvre d'actions conservatoires devrait permettre à terme une meilleure protection de cet amphibien vulnérable.

Actions en bref

Le Conservatoire a été sollicité ponctuellement pour assurer la prise en compte de l'espèce dans les politiques d'aménagement. Aussi, les travaux relatifs à l'évaluation de l'efficacité et de la fiabilité de logiciels de reconnaissance

individuelle pour le suivi de l'Hydromante de Strinati ont été finalisés, soumis pour publication et acceptés dans une revue scientifique à portée internationale. Cette valorisation est un précieux levier qui devrait permettre une meilleure appropriation des outils disponibles. Il est en effet essentiel d'estimer de manière plus fiable les effectifs des populations étudiées pour une meilleure prise en compte de l'enjeu de conservation de cette espèce dans les projets d'aménagement.

• Stratégie de conservation en faveur des chiroptères de Provence-Alpes-Côte d'Azur

Contexte

La conservation de la trentaine d'espèces de chiroptères de Provence-Alpes-Côte d'Azur présente de nombreux enjeux. Il s'agit, pour beaucoup d'entre elles, d'espèces indicatrices de milieux peu perturbés et peu fragmentés. En effet, elles se déplacent souvent sur de longues distances lors de la recherche de nourriture et certaines espèces utilisent des couloirs, qui constituent de bons indicateurs pour la définition de la Trame verte et bleue. Leur installation dans des gîtes en milieux anthropisés et naturels très variés les rend souvent très vulnérables aux différentes activités humaines. Ce sont donc des espèces-clé pour la mise en place d'actions de préservation et la gestion du développement des territoires.



© Jean-Claude Tempier - CEN PACA

Petit Rhinolophe serrant son jeune

Actions en bref

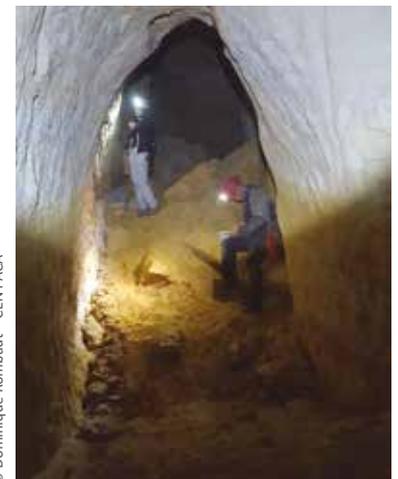
Depuis plus de dix ans, le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur œuvre pour la conservation des Chiroptères. Plusieurs sites présentant un intérêt pour les chauves-souris de niveau régional, voire national, sont gérés ou suivis. Le Conservatoire est consulté également dans la mise en œuvre du Plan régional d'actions en faveur des chiroptères de Provence-Alpes-Côte d'Azur (invité du comité de pilotage, groupe de travail « écriture »). Il est en étroite relation avec la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels qui centralise les informations relatives aux chiroptères sur les sites en gestion des Conservatoires régionaux. En 2018, la stratégie chiroptères a également eu pour objectif d'améliorer les protocoles de détection des chauves-souris et notamment de suivi par comptage photos. Enfin, des vérifications de terrain après de nombreuses suspicions de présence (cadavre et cris sociaux identifiés) ont permis d'identifier une nouvelle colonie majeure de Murin de Bechstein dans le Var.

Plusieurs gîtes abritant des chauves-souris font l'objet de suivis et de gestion en vue de la conservation des populations. Pour cela, des conventions sont passées avec les propriétaires.

• Bouches-du-Rhône

La Cave de Cancelade abrite une des rares colonies de reproduction de Petit Rhinolophe dans le département. Au mois de juillet 2018, 96 Petits Rhinolophes ont été observés dont 44 jeunes de l'année.

Les Carrières de Mercurotte et de la Sambre sont situées dans la Petite Camargue et sont gérées par le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur (cf. p.25). Ce site abrite une importante population de Minioptère de Schreibers en transit. Le Grand Rhinolophe utilise le site en hibernation et des Murins de Capaccini y sont aussi régulièrement observés. C'est le dernier site des Bouches-du-Rhône qui accueille encore cette espèce. Le Conservatoire a poursuivi les inventaires saisonniers sur les chiroptères. Dans la carrière du vallon de Mercurotte, trois passages ont permis de dénombrer au maximum 624 chiroptères, un chiffre en nette progression. Le comptage en hibernation a



© Dominique Rombaut - CEN PACA

Topographie de la cavité de Mercurotte (13)

permis de contacter 10 Grands Rhinolophes à l'intérieur du réseau. Les comptages en transit printanier et automnal ont été réalisés en sortie de gîte, afin d'identifier les principales entrées utilisées par les chiroptères. En 2018, une topographie de la cavité a été réalisée par le Comité départemental de Spéléologie des Bouches-du-Rhône. Quatre Grands Rhinolophes ont été observés en hibernation dans la mine de la Sambre.

- **Alpes-Maritimes**

La Baume Granet abrite une colonie à Minioptère de Schreibers (210 individus) dont le suivi a été réalisé en 2018.

- **Var**

Les suivis de la grotte aux chauves-souris des sites de Châteaudouble (7 000 individus cf p.36), des Ponts naturels d'Entraignes (1 000 individus au gîte cf p.36) et le gîte de reproduction de la Bouchonnerie des Mayons (55 individus contactés avant mise bas, cf p.36) ont été réalisés.

Les gîtes de Sauvechane, de Préfagoux et la chapelle Saint-Marcellin situés dans le Camp militaire de Canjuers (p.39) ont été contrôlés durant l'été. Respectivement 69, 146 et 10 Petits Rhinolophes ont été observés dans ces trois gîtes en période de reproduction. Deux autres gîtes ont été contrôlés en 2018, sur la Grande Nouguière et Brovès avec 8 et 21 Petits Rhinolophes comptabilisés en juillet.

• Préfiguration d'une stratégie régionale relative à la faune exotique envahissante

Contexte

Dans le cadre des stratégies européenne et nationale relatives aux Espèces exotiques envahissantes (EEE) et suite à la mise en place d'une stratégie régionale relative aux Espèces végétales exotiques envahissantes (EVEE), la Direction régionale de l'environnement de l'aménagement et du logement de Provence-Alpes-Côte d'Azur a missionné le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur pour élaborer un document d'accompagnement à l'élaboration d'une stratégie régionale relative aux Espèces animales exotiques envahissantes (EAEE).

Actions en bref

Le travail a consisté à rédiger un document de préfiguration d'une stratégie relative à la faune exotique envahissante. La mission s'est déroulée en trois parties : « Définition du cadre institutionnel et réglementaire » ; « Audit régional : recensement des acteurs, des actions, des attentes et des besoins » ; « Proposition d'une gouvernance et d'orientations stratégiques ». Le Conservatoire a ainsi réalisé un audit reposant sur une enquête régionale auprès des acteurs potentiellement concernés et des entretiens privilégiés auprès des principaux acteurs-clés. Ce document apporte une base concrète pour établir une stratégie concertée, co-construite et pérenne.



Tortue de Floride, espèce exotique envahissante

Secteur(s) : Provence-Alpes-Côte d'Azur
Type de programme : connaissance de la biodiversité régionale et accompagnement des politiques publiques
Partenaire (s) : DREAL PACA, CR Provence-Alpes-Côte d'Azur, ONCFS, ARPE, CBNMed, MHN Nice, Muséum départemental du Var, AFB, AERMC
Intervention : 2018
Salarié(es) référent(es) : Hubert Guimier, Julie Delauge, Géraldine Kapfer

• Définition d'une Stratégie coordonnée régionale d'acquisition et de préservation en faveur du patrimoine naturel

Contexte

La mise en œuvre d'une stratégie d'intervention régionale en faveur de la biodiversité s'inscrit dans une volonté d'orienter les décisions, la mobilisation des acteurs et des fonds, dans l'objectif de soustraire des portions de territoire au risque d'érosion de la biodiversité. L'objectif de la Stratégie coordonnée régionale d'acquisition et de préservation en faveur du patrimoine naturel (SCRAP), initiée en Provence-Alpes-Côte d'Azur par la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement, a pour objectif de préserver les territoires d'intérêt écologique majeur pour lesquels l'acquisition ou/et la protection sont des outils pertinents d'action.

Actions en bref

En 2018, l'analyse a permis de donner une valeur « patrimoine naturel » aux territoires, afin de les hiérarchiser et ainsi de définir des territoires d'intervention prioritaires en matière de conservation : 149 mailles prioritaires ont été sélectionnées sur leur valeur de patrimoine naturel. Des analyses complémentaires de « pression » (CEREMA), d'outil de préservation (Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur), de marché (SAFER) ont été réalisées. Un choix des premiers secteurs test a été effectué sur la base des « pressions ». Le secteur de l'Embrunais a bénéficié d'un pré-diagnostic territorial.

Secteur(s) : Provence-Alpes-Côte d'Azur
Type de programme : connaissance de la biodiversité régionale et accompagnement des politiques publiques
Partenaire (s) : DREAL Provence-Alpes-Côte d'Azur, CR Provence-Alpes-Côte d'Azur, AFB (Direction interrégionale PACA Corse), CBNA, CBNMED, SAFER
Intervention : depuis 2016
Salarié(es) référent(es) : Julie Delauge

jeunes ont été bagués au nid et 74 % des individus cantonnés ont été contrôlés. Dans le cadre de l'étude de la dispersion des jeunes Aigles de Bonelli porté par la Direction départementale des territoires et de la mer (DDTM) du Gard, 5 juvéniles de la région ont été équipés de balises GPS peu avant l'envol sur les 14 jeunes suivis cette année. Tout au long de l'année 2018, 5 jeunes sur dix équipés en 2017 ont été suivis. La menace d'électrocution revient sur le devant de la scène avec la mortalité de 5 jeunes sur les 14 équipés en 2018, en France mais aussi en Espagne et au Portugal. Par ailleurs, deux adultes ont été équipés de balises GPS pour mieux connaître leur domaine vital, sur la Zone de protection spéciale « Garrigues de Lançon et Chaînes alentours ». Le Conservatoire a réalisé l'analyse simple de définition des domaines vitaux des Aigles de 14 sites en Provence-Alpes-Côte d'Azur, Occitanie et Ardèche.

Le partenariat avec RTE a perduré sur le terrain, maintenant une communication permanente en fonction des impératifs du gestionnaire de réseau et l'actualité de la reproduction des aigles. Le Conservatoire a participé aux différentes réunions du Plan national d'actions (opérateurs, comité de pilotage) ainsi qu'aux comités de pilotage et groupes de travail dans les ZPS où l'espèce est présente. Le Conservatoire a assisté la DDTM des Bouches-du-Rhône dans la prise en compte de la sensibilité de l'espèce par les organisateurs de manifestations sportives. Il a également sensibilisé les agents des DDTM des Bouches-du-Rhône, du Var et la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement Provence-Alpes-Côte d'Azur (DREAL) à la prise en compte des zones de références de l'espèce pour la délivrance d'avis sur des aménagements.

Le Conservatoire a également délivré des avis sur des projets d'aménagements en zone de référence Aigle de Bonelli, sur sollicitation des DDTM, DREAL ou porteurs de projets.

Le Conservatoire a réalisé sur la commune du Rove une conférence sur l'Aigle de Bonelli, réunissant une centaine de participants, et a travaillé sur la réalisation d'une plaquette pédagogique et l'acquisition d'une maquette grandeur nature.



Aigle de Bonelli lors du contrôle de sa bague

© Eivin Millier – CEN PACA

• Animation du Plan national d'actions Vautour percnoptère

Contexte

Le Vautour percnoptère est l'espèce de vautour la plus menacée au niveau mondial et fait l'objet en France d'un 2^e Plan national d'actions (PNA) sur la période 2015-2024. Depuis 2009, le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur assure la coordination du PNA dans le sud-est de la France et assure la mise en œuvre d'actions du PNA dans les Bouches-du-Rhône et le Vaucluse.

Actions en bref

Le Conservatoire a réalisé le suivi de 5 couples nicheurs, en collaboration avec les gestionnaires. Ces couples ont mené quatre jeunes à l'envol, un couple ayant échoué pendant l'élevage. Le Conservatoire a également réalisé le baguage des 7 jeunes nés dans le Vaucluse et les Bouches-du-Rhône. Le suivi photographique de six placettes s'est poursuivi, permettant de détecter la fréquentation par au moins 4 individus reproducteurs et 4 adultes a priori non reproducteurs.



Vautour percnoptère sur une placette d'alimentation

© Piège photo CEN PACA

Secteur(s) : Bouches-du-Rhône, Vaucluse, sud-est de la France
 Type de programme : PNA Vautour percnoptère (2015-2024)
 Partenaire (s) : DREAL Provence-Alpes-Côte d'Azur et Nouvelle Aquitaine, CR Provence-Alpes-Côte d'Azur, ONF, PNR Alpilles et PNR Luberon, SMAEMV, Zoo de Doué, CD 84, CERPAM, LPO Mission Rapaces, DDPP 13/84
 Intervention : depuis 2004
 Salarié(es) référent(es) : Cécile Ponchon

Le Conservatoire a entamé la remise en fonctionnement d'une placette sur la Sainte-Baume et a poursuivi la réflexion sur la création de trois nouvelles placettes. Il a assuré la coordination du réseau sud-est du PNA et a rédigé la synthèse annuelle de la saison de reproduction. Il a organisé la réunion du comité technique sud-est du PNA à Saint-Martin-de-Crau. Il a continué à collaborer avec un chercheur espagnol par la mise à disposition de données pour une étude sur la dispersion et a participé à la réunion du Groupe Vautour France à Dignes-Bains.

Il a participé au projet de l'Agence France pour la biodiversité inter-parcs Provence-Alpes-Côte d'Azur pour favoriser le développement du réseau de placettes. Il a surveillé les données de suivi de deux individus équipés de balises GPS. Enfin, le Conservatoire a assisté à deux COPIL des sites Natura 2000 où l'espèce est présente, et participé à la prise en compte de la sensibilité de l'espèce lors de l'émission d'avis sur des manifestations sportives ou des projets potentiellement perturbants.

• Animation du Plan national d'actions Ganga cata et Alouette calandre

Contexte

Les populations de Ganga cata et d'Alouette calandre ont la particularité d'être concentrées en Crau, même si quelques populations satellites d'Alouette calandre étaient connues ailleurs en Provence-Alpes-Côte d'Azur et en Languedoc-Roussillon. Autre point commun, les deux espèces sont particulièrement difficiles à étudier. Si l'état de conservation de l'Alouette calandre semble s'améliorer progressivement, ce n'est pas le cas du Ganga cata dont les populations restent très réduites. Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur est, depuis 2012, l'animateur du premier Plan national d'actions en faveur du Ganga cata et de l'Alouette calandre. Ce plan est principalement basé sur des études destinées à mieux connaître la biologie et l'écologie de ces deux espèces très discrètes, préalable essentiel à la mise en œuvre de mesures de conservation efficaces.

Secteur(s) : Provence-Alpes-Côte d'Azur
Type de programme : PNA Ganga cata et Alouette calandre (2012-2016)
Partenaire(s) : DREAL Provence-Alpes-Côte d'Azur
Intervention : depuis 2010
Salarié(es) référent(es) : Axel Wolff, David Lazin

Actions en bref

Cette année, le Conservatoire s'est concentré sur la rédaction du bilan technique et financier et de l'évaluation de ce programme quinquennal (achevé en 2016), tout en continuant son activité de monitoring. Ce document permet de dresser, en particulier, l'avancée des connaissances réalisées pour chacune des deux espèces.

En début de programme, un atelier international a été organisé. Sur la base des retours d'expérience de la communauté scientifique, quatre méthodes de suivi ont pu être testées pour le Ganga cata. Les résultats sont concluants, en particulier ceux issus du suivi non-invasif de la population à partir des plumes de mue. Les modèles ont permis d'estimer en 2016 une population nationale de 307 oiseaux (intervalle de confiance à 95 % entre 216 et 476 oiseaux), en totalité située en plaine de Crau. Ils confirment que cette espèce est très menacée en France en raison de la petite taille de l'effectif, d'un taux de consanguinité élevé et d'un faible succès de reproduction ; conclusions qui concordent avec une population génétiquement isolée dont la preuve est faite aujourd'hui. De plus, ce plan a permis d'améliorer les connaissances sur la distribution des oiseaux à l'automne, sur la phénologie de la reproduction et de dresser une cartographie de présence de l'espèce en période pré-nuptiale en fonction des paramètres de l'environnement.

Les avancées sont moins nettes pour l'Alouette calandre en raison de difficultés méthodologiques rencontrées pour son étude. Néanmoins, deux protocoles robustes adaptés pour suivre la colonie de Crau ont été utilisés. C'est le cas par exemple des estimations de densité de territoires issues des modèles hiérarchiques d'abondance qui montrent une augmentation avec 377 territoires en 2013 (fourchette comprise entre 156 et 598) et 499 en 2016 (entre 175 et 825 territoires). En revanche, il ne semble plus, à ce jour, y avoir de populations satellites dans les Pyrénées-Orientales, le Gard et les Hautes-Alpes.

Les enjeux de conservation de ces deux espèces demeurent nombreux et les perspectives d'action incitent à élaborer un second plan dans les années à venir.



© Yann Toutain - CEN PACA

Ganga cata

• Animation du Plan national d'actions Outarde canepetière

Contexte

La Région Provence-Alpes-Côte d'Azur est le bastion français de cette espèce menacée. La population régionale se concentre essentiellement dans les Bouches-du-Rhône, mais le Vaucluse, le Var et les Alpes-de-Haute-Provence abritent également l'espèce. La plaine de la Crau reste le site de prédilection de l'Outarde canepetière. Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur s'est vu confier l'animation régionale du 2^e Plan national d'actions (PNA) en faveur de l'Outarde canepetière.

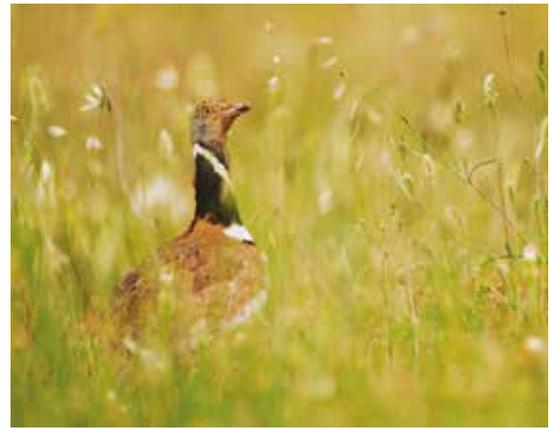
Secteur(s) : Provence-Alpes-Côte d'Azur
Type de programme : PNA Outarde canepetière (2011-2015, en cours)
Partenaire(s) : DREAL Provence-Alpes-Côte d'Azur, LPO Provence-Alpes-Côte d'Azur
Intervention : depuis 2002
Salarié(es) référent(es) : Axel Wolff, David Lazin

Actions en bref

Le Conservatoire a pris part à la rédaction du 3^e PNA en faveur de l'Outarde canepetière. En plus des volets concernant plus particulièrement la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, le Conservatoire a mis à profit son expérience sur la gestion des populations d'Outarde canepetière sur les terrains d'aviation pour proposer une fiche-action sur cette thématique

dans le nouveau PNA. Les actions du Conservatoire à ce sujet avaient été présentées par Ghislaine Dusfour et Axel Wolff au Séminaire national Outarde qui s'était déroulé en mars à Chizé (79).

En marge du PNA, le Conservatoire est resté mobilisé sur la problématique « Outardes » sur l'aéroport de Marseille-Provence. Il a coordonné la capture et la pose de balises GPS sur 6 oiseaux en mai sur l'aéroport, en partenariat avec l'Aéroport Marseille-Provence et l'Office national de la chasse et de la faune sauvage de Chizé. Les premières analyses des mouvements des oiseaux sont riches d'enseignements concernant l'utilisation de la plateforme et les sites alentours, et montrent notamment une forte variabilité des comportements entre individus. De nouvelles captures sont prévues en 2019 pour étoffer le dispositif de suivi.



Outarde canepetière

• Animation du Plan national d'actions Léopard ocellé

Contexte

Le Léopard ocellé est une espèce méditerranéenne dont la distribution mondiale est réduite à l'Espagne, au Portugal, à la France et à la région Ligurie en Italie. Plusieurs constats de déclin et de disparitions, continentaux et insulaires, ont été faits. De plus, le Léopard ocellé est malheureusement fortement soumis aux arrêtés de dérogation à la destruction d'espèces protégées (30 % en Languedoc-Roussillon et 10 % en Provence-Alpes-Côte d'Azur). Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur, coordinateur du Plan national d'actions Léopard ocellé, pour les Régions Provence-Alpes-Côte d'Azur et Occitanie, assure l'animation du réseau d'acteurs travaillant sur cette espèce. Plusieurs secteurs font l'objet d'inventaires et de suivis selon le protocole standard proposé, dans le cadre de cette déclinaison interrégionale.

Actions en bref

Au-delà du maintien de la coordination courante, l'année 2018 a été consacrée à la rédaction et à l'évaluation du bilan des actions du programme mis en œuvre de 2013 à 2017. Le document est actuellement soumis aux DREALs. Parmi les quatorze actions de ce programme, 6 sont considérées comme réalisées (toutes de priorité 1), 3 à terminer (2 de priorité 1 et une de priorité 2) et 5 non réalisées (4 de priorité 2 et 1 de priorité 3). L'ex-Région Midi-Pyrénées a également été intégrée à la coordination des actions 2018, notamment via une co-réflexion sur la mise en place d'inventaires standardisés. Une aide à la réflexion sur un protocole d'étude en Drôme a également été assurée. Le protocole d'inventaire et de suivi préconisé par le Plan interrégional d'actions a été proposé aux partenaires. Des recherches à l'aide d'un chien d'arrêt ont été menées dans le Parc national du Mercantour et ont permis de découvrir de nouvelles populations en altitude et sur des secteurs de fond de vallée. Une action innovante qui permet d'améliorer considérablement les connaissances sur la répartition de cette espèce dans les Alpes-Maritimes.

Secteur(s) : Provence-Alpes-Côte d'Azur et Occitanie
 Type de programme : PNA Léopard ocellé
 Partenaire (s) : DREAL Provence-Alpes-Côte d'Azur, DREAL Occitanie, DDTs et DDTMs, Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur et Occitanie, les départements de Provence-Alpes-Côte d'Azur et Occitanie, PN Port-Cros, PN Calanques, PNE, PNR Verdon, Fédération des Réserves naturelles catalanes, RNN Coussouls de Crau, RNN Plaine des Maures, RNN Jujols, RNR Daluis, RNR Gorges du Gardon, Association Nature Midi Pyrénées, SHF, AHPAM, Colinéo, ONF, COGard, GOR, LPO PACA, LPO Drôme, SOPTOM, Association les Ecologistes de l'Euzière, CEN LR, ALEPE, Tour du Valat, EPHE CEFE CNRS, CEBC – CNRS, ECOMED, Biotope, Agir Ecologique
 Intervention : depuis 2013
 Salarié(es) référent(es) : Marc-Antoine Marchand



Léopard ocellé femelle

• Animation du Plan national d'actions Vipère d'Orsini

Contexte

Le Conservatoire Provence-Alpes-Côte d'Azur, coordinateur du Plan national d'actions (PNA) Vipère d'Orsini, effectue un travail de coordination du réseau d'acteurs travaillant sur cette espèce. La Vipère d'Orsini est en situation de refuge, elle est isolée sur les pelouses alpines sommitales. Présente uniquement en Provence-Alpes-Côte d'Azur, on la trouve principalement dans les Alpes-de-Haute-Provence et les Alpes-Maritimes, et ponctuellement dans le Vaucluse et le Var. L'espèce est répartie sur 6 massifs et scindée en 13 populations. Les effectifs sont estimés entre 79 000 et 134 000 individus. Sur le Mont-Ventoux, l'une des deux populations est considérée comme très proche de l'extinction, et la disparition de la seconde, suivie depuis 37 ans, est estimée à une trentaine d'années. Hormis ces deux populations, dont la situation est extrêmement critique, 4 autres sont considérées très menacées et 7 autres faiblement menacées.

Actions en bref

Le Conservatoire a assuré la coordination courante pendant cette période de transition (bilan et évaluation du PNA - élaboration d'un nouveau PNA). Le bilan-évaluation du PNA a été transmis à la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement Provence-Alpes-Côte d'Azur, puis au ministère. Le contenu d'un nouveau PNA a été discuté avec les membres du comité de pilotage le 19 mars 2018. Les suivis engagés ont été poursuivis en 2018 grâce à l'implication de nombreux bénévoles, stagiaires et services civiques. Des échanges ont eu lieu avec le référent scientifique du programme, afin d'évaluer la faisabilité d'un travail de thèse sur cette espèce et d'améliorer les connaissances sur la conservation de la Vipère d'Orsini. Quelques porteurs de connaissance ont été effectués auprès des animateurs Natura 2000 et de la cellule « brûlage dirigé » des Alpes-Maritimes, afin d'assurer la prise en compte de la Vipère d'Orsini. Aucune nouvelle population n'a été découverte malgré quelques prospections réalisées sur des secteurs où des observations ont été communiquées récemment.

Secteur(s) : Provence-Alpes-Côte d'Azur
 Type de programme : PNA Vipère d'Orsini
 Partenaire(s) : DREAL Provence-Alpes-Côte d'Azur, SMAEMV, ONF, SMMM, MHNTV, PNR Préalpes d'Azur, EPHE CEFE CNRS, CD 06, CD 04, DDT 04
 Intervention : depuis 2012
 Salarié(es) référent(es) : Marc-Antoine Marchand



© Clément Le Gac - CEN PACA

Vipère d'Orsini

• Animation du Plan national d'actions Tortue d'Hermann

Contexte

Débuté en 2009, le premier Plan national d'actions (PNA) Tortue d'Hermann s'est achevé en fin d'année 2014. En 2016, le Ministère de la Transition écologique et solidaire a donné son accord pour l'élaboration d'un nouveau PNA dont la rédaction a été finalisée en 2017. L'année 2018 a été marquée par la validation officielle du PNA Tortue d'Hermann 2018-2027 animé par le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Secteur(s) : Provence-Alpes-Côte d'Azur, Var, Corse
 Type de programme : PNA Tortue d'Hermann
 Partenaire(s) : SOPTOM, CEN Corse, Département du Var (dont RNN de la plaine des Maures), EPHE-CNRS, CDL, ONCFS, CAVEM, Syndicat mixte du Massif des Maures, ONF
 Intervention : PNA 2018-2027
 Salarié(es) référent(es) : Joseph Celse



© Joseph Celse

Tortue d'Hermann

Actions en bref

Cette année 2018 a été marquée par la validation officielle du PNA Tortue d'Hermann par le Ministère de la transition écologique et solidaire. La validation de ce nouveau PNA mis en œuvre sur la période 2018-2027 a été précédée d'une consultation interministérielle et publique. Une réunion de concertation a été organisée dans ce cadre par les services de l'Etat (DREAL/DDTM) en vue d'échanger avec les représentants locaux de la profession viticole. En tant qu'animateur du PNA, le Conservatoire est très sollicité par les acteurs de l'aménagement du territoire qui sont, de fait, souvent concernés par la Tortue d'Hermann et sa conservation. Le Conservatoire a ainsi été associé à la révision du Plan intercommunal de débroussaillage et d'aménagement forestier (PIDAF) du Golfe de Saint-Tropez. Parmi les actions dont la mise en œuvre a été poursuivie cette année, figurent notamment l'élaboration d'un protocole d'évaluation/certification des chiens (couple chien/maître-chien) en vue de leur utilisation dans le cadre de la recherche de Tortue d'Hermann, ainsi que la mise à jour de la carte de sensibilité qui devrait être élaborée en 2019.

• Animation du Plan national d'actions Cistude d'Europe

Contexte

Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur, désigné animateur régional du Plan national d'actions (PNA) en faveur de la Cistude d'Europe par la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement Provence-Alpes-Côte



Cistude d'Europe

© Cédric Roy - CEN PACA

d'Azur, a repris son travail de coordination du réseau d'acteurs travaillant sur cette espèce, après deux années sans coordination en raison de l'arrêt des financements. Un nouveau PNA en faveur de l'espèce est en cours de rédaction au niveau national, le Conservatoire faisant partie du comité de rédaction.

Actions en bref

Le travail effectué en 2018 s'est concentré sur la remontée des informations régionales pour la rédaction du PNA au niveau national, ainsi que sur la participation du Conservatoire aux réunions du Comité de rédaction. Suite à cette rédaction, la coordination régionale reprendra comme les années précédentes.

Secteur(s) : Provence-Alpes-Côte d'Azur
Type de programme : PNA Cistude d'Europe
Partenaire (s) : DREAL Provence-Alpes-Côte d'Azur, SHF, Membres du Comité de suivi du PRA Cistude
Intervention : depuis 2011
Salarié(es) référent(es) : Cédric Roy

• Animation du Plan national d'actions Sonneur à ventre jaune



Sonneur à ventre jaune

© Marion Parrrot - CEN PACA

Contexte

Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a été désigné animateur régional du Plan national d'actions en faveur du Sonneur à ventre jaune par la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement Provence-Alpes-Côte d'Azur en septembre 2018. Un nouveau PNA Sonneur sera rédigé, dont les modalités de celui-ci découleront de l'analyse du bilan. Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a intégré le comité de pilotage national.

Actions en bref

Le travail effectué depuis septembre 2018 s'est concentré sur la définition d'un comité de pilotage du Plan régional en faveur du Sonneur et la définition d'actions prioritaires à mener en faveur de l'espèce.

Secteur(s) : Provence-Alpes-Côte d'Azur
Type de programme : PNA Sonneur à ventre jaune
Partenaire (s) : DREAL Provence-Alpes-Côte d'Azur, SHF, comité de pilotage
Intervention : depuis septembre 2018
Salarié(es) référent(es) : Cédric Roy

• Animation du Plan national d'actions Papillons de jour

Contexte

La Région Provence-Alpes-Côte d'Azur est le bastion de plusieurs espèces menacées ou portées disparues en France métropolitaine. Depuis 2017, le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur participe à la rédaction du Plan national d'actions « Papillons de jour », coordonné par l'Office pour les insectes et leur environnement (OPIE) national. L'enjeu que présente la Région vis-à-vis de ce groupe est tel que ce Plan national d'actions ne pouvait être mis en œuvre sans l'engagement que la déclinaison régionale se concrétise.

Actions en bref

Depuis fin 2018, le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur assure la coordination de la déclinaison régionale. La première étape consiste à rédiger le document de cadrage qui devra être partagé avec le réseau d'acteurs susceptibles de concrétiser des actions en faveur des lépidoptères.



© Pierre Desriaux

Zygaena hilaris ononidis, un papillon qui sera prioritaire dans la déclinaison régionale du Plan national d'actions « Papillons de jour »

Secteur(s) : Provence-Alpes-Côte d'Azur
Type de programme : PNA Sonneur à ventre jaune
Partenaire (s) : DREAL Provence-Alpes-Côte d'Azur, OPIE national, MNHN
Intervention : depuis 2018
Salarié(es) référent(es) : Sonia Richaud, Stéphane Bence

• LIFE Alpilles - Participation au volet « Aigle de Bonelli » et « Grand-duc d'Europe »

Contexte

Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur est bénéficiaire associé du LIFE Alpilles porté par le Parc naturel régional des Alpilles qui a débuté en juillet 2013. Ce programme d'une durée de 5 ans avait pour objectif de promouvoir les activités humaines favorables au maintien de la biodiversité exceptionnelle du massif des Alpilles, et de mieux faire connaître la qualité ornithologique du massif aux acteurs du territoire, tout en développant les pratiques favorables à la biodiversité.

Actions en bref

L'action D2 d'étude du domaine vital des 4 couples d'Aigles de Bonelli sur le massif des Alpilles s'est poursuivie toute l'année pour trois individus, le quatrième ayant trouvé la mort en janvier 2018. Une nouvelle campagne de récolte des reliefs alimentaires dans les nids de Grand-duc d'Europe (action D3) a permis la visite de 17 nids et la récolte de plus de 1 330 proies déterminées par Daniel Beautheac, spécialiste de l'étude des os. L'objectif de la reconduction de cette action est de déceler un éventuel changement de régime alimentaire des Grands-ducs d'Europe, suite à la réalisation des actions concrètes du programme pour améliorer la ressource en proies, notamment en faveur des populations de lapins.

Secteur(s) : Massif des Alpilles, Bouches-du-Rhône
 Type de programme : programme européen LIFE+
 Partenaire (s) : PNR des Alpilles, LPO PACA, AROCHA, CERPAM, GIC des Alpilles, GOPVB, CD 13, DREAL PACA, CR Provence-Alpes-Côte d'Azur, Commission européenne, La Salsepareille
 Intervention : depuis 2013
 Salarié(es) référent(es) : Cécile Ponchon



© Jérémie Demay - CEN PACA

Exemple de restes récoltés dans les nids de Grand-duc d'Europe

• LIFE+ ENVOLL - Suivi des populations de limicoles coloniaux sur le site des Salins-de-Berre

Contexte

Le projet européen LIFE+ ENVOLL a pour but de créer un réseau de sites de reproduction sur le pourtour méditerranéen français pour la protection des larolimicoles coloniaux. Ces oiseaux patrimoniaux voient pour la plupart leur nombre décroître du fait d'une reproduction qui n'assure plus le renouvellement des populations. Le projet vise également à la constitution d'un réseau de gestionnaires et d'acteurs. Le Conservatoire effectue le suivi de la reproduction de larolimicoles coloniaux sur les Salins-de-Berre depuis 2011.

Actions en bref

2018 a été la dernière année du programme européen LIFE+ ENVOLL mené sur le site des Salins-de-Berre, propriété de la Compagnie des Salins du Midi. Le Conservatoire est intervenu dans ce projet en tant que prestataire pour le suivi de la reproduction sur ce site.

Le site des Salins-de-Berre accueille, en période de reproduction, la Sterne pierregarin, l'Avocette élégante, la Sterne naine, le Goéland leucophaée et plus rarement le Goéland railleur. Ces espèces se reproduisaient avant le début du programme dans les Salins-de-Berre sur les digues, des anciens postes de chasse ou d'autres reposoirs à gibier d'eau. Ces sites sont souvent très végétalisés et/ou accessibles aux prédateurs terrestres, ce qui rend difficile la reproduction de ces espèces larolimicoles. Trois îlots recouverts de sables coquilliers ont été construits pour la reproduction des larolimicoles dans le cadre du programme LIFE. Ils ont été colonisés dès la première année puis chaque année jusqu'à devenir, pour le plus attractif d'entre eux, le premier site pour la Sterne pierregarin à l'échelle du pourtour méditerranéen français en 2017.

Afin de maintenir cette attractivité, le Conservatoire et les Marais du Vigueirat ont organisé l'entretien des îlots LIFE : arrachage et exportation de la végétation, puis rechargement des îlots avec du sable coquillier. Les Sternes pierregarin et les Avocettes élégantes ont occupé en nombre les îlots « LIFE », mais aussi les autres sites dits « historiques ».

Les actions du programme LIFE visant à augmenter les sites de reproduction et/ou leur attractivité, produisent de très bons résultats, puisque 100 % des sites artificiels construits dans les salins de Berre ont été occupés. A cela s'ajoutent les sites dits « historiques » et un nouveau site. A titre de comparaison, les années précédentes, seuls les îlots du LIFE étaient attractifs dès le début de saison, les autres étaient des sites de report en cas d'échec lors de premières tentatives sur les îlots du LIFE. Nous observons à présent que tous les sites nouveaux comme anciens sont désormais colonisés.

Secteur(s) : Etang de Berre (13)
 Commune(s) : Berre-L'Etang
 Type de programme : LIFE+ ENVOLL
 Partenaire (s) : Les Amis des marais du Vigueirat, la Compagnie des Salins du Midi
 Intervention : depuis 2011
 Salarié(es) référent(es) : Bénédict Meffre, Elvin Miller



© Elvin Miller

Sternes pierregarin sur un coquillier aménagé

• FEDER POIA « Grands Lacs Alpains » - Participation au volet « préservation des espèces, milieux, continuités et paysages »

Contexte

« Développer l'attractivité touristique par la préservation et la valorisation du patrimoine naturel et paysager », telle est l'ambition du projet « Grands Lacs Alpains ». Léman, Annecy, Bourget, Serre-Ponçon, Sainte-Croix-du-Verdon : ces cinq grands lacs alpins constituent une ressource stratégique d'un point de vue écologique, économique et social. Dans un contexte d'économie touristique basée sur l'authenticité et des paysages de qualité, il est nécessaire de préserver l'équilibre entre amélioration de l'accueil du public, valeur environnementale et cohérence paysagère des sites. Dans le cadre de ce programme interrégional, multi-sites et multipartenaires, le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur intervient plus précisément sur la « préservation des espèces, milieux, continuités et paysages » sur les sites propriétés du Conservatoire du littoral à savoir, pour les Hautes-Alpes, le site du Villard. Le programme bénéficie du soutien financier de l'Union européenne (FEDER), de l'État, des Régions Auvergne Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte d'Azur et de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse. A noter : ce programme finance des actions sur les sites d'intervention du Conservatoire ; se référer aux sites en question à l'intérieur du présent rapport d'activités pour plus d'informations sur les résultats.

Actions en bref

L'objectif du programme est de déployer des méthodes de suivi (si possible transposables) de l'état de conservation des habitats et des espèces sur les sites riverains des deux grands lacs alpins (Serre-Ponçon et Sainte-Croix). La principale réflexion méthodologique, et la plus originale, porte sur le suivi des communautés de mousses associées aux sources pétrifiantes (habitat « cratoneurion ») dans la Réserve naturelle régionale de Saint-Maurin (cf p.13) pour évaluer l'état de conservation de ces habitats sensibles face à l'évolution de l'alimentation en eau et au piétinement.

Sur les sites de La Roche (cf p.14) et du Villard (cf p.27), les suivis visent à évaluer les effets du pâturage, afin de pouvoir alerter en cas de dégradation. Les indicateurs utilisés sur le site sont la flore et les insectes (papillons et orthoptères). Le programme s'étend sur 3 ans (2016 à 2019).

Secteur(s) : Grands Lacs de l'Arc alpin français (Serre-Ponçon et Sainte-Croix en Région)

Partenaire (s) : Europe (financement FEDER), Etat (FNADT), CEGET (commissariat à l'égalité des territoires), CR Provence-Alpes-Côte d'Azur, CDL, CEN Savoie (coordinateur), Grande Traversée des Alpes, CEN Haute-Savoie, SMADESEP, CDL

Intervention : depuis 2016

Salarié(es) référent(es) : Lionel Quelin, Laura Granato



Rencontre « Grands Lacs Alpains », lac d'Aiguebelette (73)

• FEDER POIA « Réseau Flore » - Participation à la mise en place de protocoles de suivis de la flore menacée à l'échelle alpine

Contexte

La conservation de la flore sur un territoire aussi vaste que les Alpes françaises ne peut s'envisager sans un partenariat fort et pérenne avec l'ensemble des organismes qui interviennent sur tout ou partie des étapes de conservation : gestionnaires d'espaces naturels, universitaires, associations de protection de la nature. De cette constatation est née en 2008 au Conservatoire botanique national alpin (CBNA), l'idée de réunir tous les partenaires et acteurs de la conservation de la flore pour créer un réseau visant à développer les échanges et mutualiser les connaissances et les compétences, afin de mettre en œuvre des actions concertées de préservation de la flore :

- Développer des protocoles communs de suivi permettant d'évaluer l'évolution des espèces et des habitats.
- Mettre en œuvre ces suivis à l'échelle du massif.
- Regrouper, stocker et mettre à disposition les données recueillies par les partenaires.
- Mettre en œuvre des actions pilotes de gestion nécessaires à la conservation.
- Valoriser et mettre à disposition les résultats obtenus.

Un projet POIA a été déposé conjointement par le CBNA, le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur, les Parcs nationaux des Ecrins et du Mercantour et le CEN Haute-Savoie (ASTERS). Ce projet vise à financer et à déployer les suivis communs du réseau sur les trois prochaines années. Le programme bénéficie du soutien financier de l'Union européenne (FEDER), de l'État, des Régions Auvergne-Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte d'Azur.

A noter : ce programme finance des actions sur les sites d'intervention du Provence-Alpes-Côte d'Azur ; se réfère aux sites en question à l'intérieur du présent rapport d'activités pour plus d'informations sur les résultats.

Actions en bref

2018 était la dernière année de terrain de ce programme. Le protocole de suivi « messicoles » a été déployé sur 20 mailles issues de l'échantillonnage, représentant 54 parcelles situées sur 16 communes. Des protocoles de suivi communs spécifiques aux espèces rares ont été à nouveau mis en place sur les stations de Violette naine *Viola pumila* et Liparis de Loesel *Liparis loeselii*.

Secteur(s) : 4 sites en gestion avec enjeu « flore » des Alpes du Sud
 Partenaire (s) : 25 organismes appartiennent à ce réseau : CBNA (animateur du POIA), Europe (financement FEDER), DREAL Provence-Alpes-Côte d'Azur, CR Provence-Alpes-Côte d'Azur, ONF (Directions territoriales Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte d'Azur), CEN RA, AVENIR, Lo Parvi, Maison de la nature des Hautes-Alpes, PNR Chartreuse, Syndicat mixte de préfiguration du PNR Baronnies provençales, PNR Bauges, PNR Verdon, PN Mercantour, PN Ecrins, PN Vanoise et Laboratoire d'écologie alpine, PNR Queyras, Gentiana, ASTERS, commune de Saint-Julien-en-Beauchêne, SMIGIBA, commune de Chorges, commune de l'Argentière, CEN Provence-Alpes-Côte d'Azur, RNN Marais de Lavours et RNN La Haute-Chaîne du Jura
 Intervention : depuis 2016
 Salarié(es) référent(es) : Héloïse Vanderpert



© Héloïse Vanderpert - CEN PACA

Suivi messicoles selon un protocole développé dans le cadre du programme « POIA Flore »

• Animation du site Natura 2000 de la « Montagne de Lure »

Contexte

La commune de Saint-Vincent-sur-Jabron a été désignée structure porteuse de l'animation du site Natura 2000 de la Montagne de Lure en 2012. Depuis 2013, le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur assure la gestion opérationnelle du Document d'objectifs au travers d'un marché qui a été reconduit jusqu'en 2019. Ce très beau massif aux influences méditerranéennes et montagnardes abrite une hêtraie acidiphile originale très rare dans la région. Le site est très intéressant pour sa forêt modérément exploitée qui permet le développement d'une biodiversité notable, aussi bien en forêt que sur les écotones et les milieux ouverts associés. Très important pour la Vipère d'Orsini et le Pique-Prune, le site s'avère également très intéressant pour les chauves-souris (forte population de Barbastelle et présence sympathique des trois oreillards) et sa très grande richesse en papillons et coléoptères.

Actions en bref

Côté expertise, la mission d'animation a principalement porté sur la poursuite du suivi des papillons de jour sur la Montagne de Pellegrine par le protocole de suivi Chronoventaire (2^e année) et la participation au comptage hivernal du Tétralyre organisé par l'Office national de la chasse et de la faune sauvage. Un contrat Natura 2000 portant sur la restauration et la création de mares sur les propriétés de Jansiac (site en gestion du Conservatoire) a été conclu avec l'Etat. Un document d'accompagnement des porteurs de projets, dans le cadre de la démarche d'évaluation des incidences, a vu le jour. Il se compose de deux volets, un premier descriptif et explicatif sur les objectifs de la démarche et les richesses écologiques du site Natura 2000. Le second objectif est opérationnel avec des actions concrètes à déployer lors de manifestations sportives pour y intégrer les enjeux (définition des tracés, type de balisage, saisonnalité, etc.). Ces documents sont transmis dès sollicitation par les porteurs de projets (organisateur de manifestations sportives, aménageurs, collectivités, etc.).

La flore d'altitude a été à l'honneur lors d'une conférence à Saint-Vincent-sur-Jabron, intitulée « Plantes des sommets, la vie à l'extrême » et animée par Cédric Dentant, botaniste au Parc national des Ecrins. Afin d'améliorer la communication sur le site et les actions portées par le réseau Natura 2000 sur la Montagne de Lure, une lettre d'information électronique a vu le jour et une plaquette est en cours d'élaboration.

Secteur(s) : Montagne de Lure (04)
Type de programme : accompagnement des politiques environnementales
Partenaire (s) : commune de Saint-Vincent-sur-Jabron, ONF, DREAL Provence-Alpes-Côte d'Azur, DDT 04, CD 04, ONCFS, CERPAM, communes du site Natura 2000, PNR Luberon, propriétaires, éleveurs, agriculteurs, etc.
Intervention : depuis 2013
Salarié(es) référent(es) : Laura Granato



Affiche de la soirée d'anniversaire du partenariat entre Saint-Vincent-sur-Jabron et le Conservatoire

• Animation territoriale « Zones humides » de la vallée du Riou Tort (Alpes-de-Haute-Provence)

Contexte

La commune de Thorame-Basse a, depuis plusieurs années, décidé de s'impliquer dans la conservation de ses zones humides. Cela a commencé par la signature d'une convention de gestion sur le Marais de Château-Garnier dès 2004. En 2017, la nouvelle municipalité est passée « à la vitesse supérieure » en confiant au Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur la rédaction du plan de gestion de la zone humide du Lac des Sagnes et l'élaboration d'un plan de gestion stratégique des zones humides à l'échelle de la vallée du Riou Tort.

Secteur(s) : Alpes-de-Haute-Provence
Type de programme : animation territoriale
Partenaire (s) : commune de Thorame-Basse, AERMC, PNR Verdon, SAFER
Intervention : depuis 201
Salarié(es) référent(es) : Lionel Quelin, Laura Granato



Riou Tort (04)

© Laura Granato - CEN PACA

Actions en bref

Les expertises ont identifié trois secteurs prioritaires d'intervention pour restaurer les zones humides et le fonctionnement de la rivière dont le lit s'enfoncé. Le Marais de Château-Garnier a d'ailleurs été identifié comme la zone humide la plus dégradée. Désormais, le projet de restauration hydrologique du site est inclus dans un projet plus global portant sur la conservation des zones humides à l'échelle de la vallée du Riou Tort. Une restitution publique et plusieurs réunions se sont ainsi tenues avec nos partenaires, afin de définir une stratégie d'intervention : maîtrise d'ouvrage d'une étude d'avant-projet sommaire avec définition de scénarii d'actions sur les secteurs à restaurer avec budgétisation ; inscription dans la veille foncière SAFER/Agence de l'eau/Communes, des zones humides riveraines du Riou Tort ; signature d'une convention de gestion sur la zone humide du Lac des Sagnes.

• Animation territoriale « Zones humides » en tête de bassin du Petit Buëch et sur le plateau de Bayard (Hautes-Alpes)

Secteur(s) : Tête de bassin versant du Petit-Buëch et Plateau de Bayard (05)
 Type de programme : animation territoriale
 Partenaire (s) : AERMC, DDT 05, AFB
 Intervention : depuis 2017
 Salarié(es) référent(es) : Lionel Quelin

Contexte

Cette animation locale en direction des communes et des propriétaires consiste à évaluer la faisabilité d'une maîtrise foncière (acquisition) ou d'usage (conventions, baux) de parcelles de zones humides, sensibiliser les usagers et faire émerger une démarche de restauration et de gestion. Les territoires « Tête de bassin du Petit Buëch » et « Plateau de Bayard » ont été retenus, car :

- Ils recèlent des complexes de zones humides dites à « enjeu prioritaire » au regard de leur rôle fonctionnel, de leur biodiversité mais aussi de leurs menaces.
- En limite de bassins versants, ils constituent des réseaux situés dans des points stratégiques du point de vue de la Trame bleue du SRCE.
- Ils complètent l'action du Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur déjà engagée sur ces territoires.



Exemple de zone humide de tête de bassin du Petit-Buëch (04)

Actions en bref

Sur le territoire « Tête de bassin du Petit-Buëch », le Conservatoire a rencontré les maires des communes de Manteyer et de La Roche-des-Arnauds, ainsi qu'un élu de La Freissinouse, afin de les sensibiliser à l'enjeu de conservation des zones humides. Les Plans locaux d'urbanisme (PLU) étaient en cours d'élaboration sur les deux premières communes. Un rappel a été fait sur la possibilité de définir un zonage et un règlement spécifiques permettant de réglementer les activités sur les zones humides en allant au-delà de la réglementation « Loi sur l'eau ». Le bureau d'étude en charge de la rédaction de ces PLU a aussi été contacté.

Le Conservatoire a également rencontré le Syndicat de gestion de la rivière Buëch (SMIGIBA), afin d'envisager une réflexion à l'échelle du bassin sur la préservation des zones humides.

En parallèle, il a été décidé d'expérimenter un travail d'animation au niveau plus local, afin de tester la possibilité de faire émerger des actions de maîtrise foncière ou d'usage, dans le but de conduire l'élaboration d'un plan de gestion.

Sur le territoire du « Plateau de Bayard », l'ambition est d'étendre les partenariats existants de gestion à de nouvelles zones humides, mais des projets locaux (course de moto-cross et retenue collinaire) viennent interférer avec notre démarche et créent un contexte peu favorable.

En partenariat avec la Direction départementale des territoires des Hautes-Alpes, un projet de plaquette d'information à destination des agriculteurs a été élaboré. Le Conservatoire a d'ailleurs accompagné la Chambre d'agriculture pour la définition de cahiers des charges pour des mesures agri-environnementales sur des zones humides du plateau de Bayard.

• Animation territoriale des zones humides dans le cadre du Plan Rhône

Secteur(s) : plaine alluviale du Rhône, hors PNR Camargue (Vaucluse, Bouches-du-Rhône)
 Type de programme : Plan Rhône
 Partenaire (s) : AERMC, Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, EDF, FCEN, CCRLP, Commune de Mondragon
 Intervention : depuis 2017
 Salarié(es) référent(es) : Grégoire Landru, Florence Ménétrier



Berge du Rhône et sa ripisylve, Mondragon (84)

Contexte

Le Plan Rhône est un Contrat de projet interrégional État-Régions qui développe une approche globale et partenariale sur l'ensemble des problématiques de la vallée du Rhône.

Il appréhende l'aménagement du fleuve en conciliant ses multiples usages (énergie, transport fluvial, qualité des eaux, tourisme) et la lutte contre les inondations. Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur participe au groupe de travail « Biodiversité » institué au sein du volet « Qualité-Ressource-Biodiversité » du Plan Rhône. En 2011, le Conservatoire établissait un recensement des « Sites porteurs de biodiversité non gérés » sur la partie provençale du fleuve. Il mène depuis, une action d'animation territoriale en vue de l'émergence de projets sur ces espaces « orphelins ».

Actions en bref

L'année 2018 aura été largement consacrée à l'accompagnement d'un projet de restauration de zone humide issu de l'appel à projets permanent du Plan Rhône. Le projet de restauration de la zone humide de l'Île Vieille (Mondragon, 84) consiste dans l'acquisition de 114 ha de zone humide, la réalisation d'une étude de fonctionnalité hydrologique et dans l'élaboration d'un premier

plan de gestion. Le Conservatoire accompagne la commune et la Communauté de communes Rhône Lez Provence dans ces démarches : suivi des subventions, montage et appels de fonds du FEDER, animation foncière, projets d'actes, projets de baux, mise en place de partenariats techniques et/ou administratifs, rédaction d'un projet de convention d'Espace naturel sensible avec le Conseil départemental de Vaucluse, accompagnement des élus et techniciens... Etude hydrologique et plan de gestion devraient aboutir courant 2019.

• Animation territoriale des zones humides de Vaucluse

Contexte

Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur s'est vu confier depuis 2014 une mission d'animation territoriale. Cette mission a pour but de développer et démultiplier les actions volontaristes favorisant la conservation des zones humides, en initiant une réflexion avec les collectivités et les gestionnaires de milieux aquatiques sur la prise en compte et la préservation des zones humides. Cette mission d'animation concerne les zones humides identifiées dans le cadre de l'inventaire de Vaucluse ainsi que les sites porteurs de biodiversité « orphelins » identifiés dans le cadre du Plan Rhône sur les départements de Vaucluse et des Bouches-du-Rhône. Le Conservatoire œuvre ainsi à l'émergence de projets de restauration et de préservation des zones humides sur ce territoire, et accompagne acteurs et porteurs de projets dans toutes les phases de travail et instances susceptibles d'aboutir à une action.

Actions en bref

L'année 2018 aura principalement concerné l'accompagnement de projets en cours, initiés en 2017 sur les sites des Paluds de Courthézon et des Marais du Grès (cf. p.48). Le Conservatoire accompagne la Communauté de Communes des Pays de Rhône et Ouvèze, maître d'ouvrage de ces deux projets : suivi des études, accompagnement des élus et techniciens, lien avec les propriétaires, partenaires et usagers... L'année 2019 devrait voir aboutir études et plan de gestion.



Berge limoneuse du Rhône et banc de galets à l'Île Vieille, Mondragon (84)

© Grégoire Landru - CEN PACA

• Projet de territoire autour du patrimoine naturel des Baronnies orientales



© Florian Buralli

La pivoine, espèce caractéristique des lisières forestières

Contexte

Situé pour partie à l'extrémité orientale du Parc naturel régional des Baronnies, ce territoire correspond à un alignement est-ouest de montagnes sèches culminant entre 1 200 m et 1600 m entrecoupées de petites vallées. Il s'agit d'un territoire authentique et riche en biodiversité, marqué en particulier par sa richesse en vieux arbres multi-centenaires abritant notamment d'importantes populations de Pique-prune *Osmoderma eremita*. L'objectif de ce projet est d'étudier la faisabilité scientifique et sociale de la mise en place d'un outil de préservation, de gestion et de valorisation du patrimoine naturel de ce territoire de type « Réserve naturelle régionale ».

Actions en bref

Un rapport d'étape concernant l'avancement des réflexions sur la mise en place de l'outil « Réserve naturelle régionale » sur les communes de Saint-Vincent-sur-Jabron, Eourres et Val-Buëch-Méouge a été rendu.

Secteur(s) : département de Vaucluse
Type de programme : animation territoriale zones humides
Partenaire (s) : AERMC, Conseil départemental de Vaucluse
Intervention : depuis 2014
Salarié(es) référent(es) : Grégoire Landru, Florence Ménétrier

Secteur(s) : Baronnies orientales, communes de Saint-Vincent-sur-Jabron (04), Eourres (05), Val-Buëch-Méouge (05)
Type de programme : amélioration de la connaissance et accompagnement
Partenaire (s) : communes, CD 05, CR Provence-Alpes-Côte d'Azur, PNR Baronnies, propriétaires
Intervention : depuis 2015
Salarié(es) référent(es) : Lionel Quelin

• Plan de gestion de l'Espace naturel sensible « La Garrigue » à Mérindol (Vaucluse)

Contexte

Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur accompagne le Conseil départemental de Vaucluse dans la mise en œuvre de sa politique sur les Espaces naturels sensibles (ENS). En 2017, le Conservatoire, l'Office national des forêts et le Parc naturel régional du Luberon ont proposé à la commune de Mérindol et à la Communauté de communes Luberon-Monts de Vaucluse de les accompagner dans la réalisation du plan de gestion du nouvel ENS « La Garrigue » de Mérindol. Ce site inclut la parcelle des Maufrines (p.43), propriété du Conservatoire qui abrite la Garidelle fausse-nigelle.

Actions en bref

Le Conservatoire a réalisé les inventaires naturalistes et les premiers éléments de diagnostic en 2017. L'année 2018 a été consacrée à la formalisation du plan de gestion avec les partenaires impliqués. Le plan de gestion finalisé doit être présenté début 2019.

Secteur(s) : Vaucluse
Type de programme : ENS
Partenaire (s) : Luberon-Monts de Vaucluse, commune de Mérindol, PNRL, ONF, CD 84
Intervention : depuis 2017
Salarié(es) référent(es) : Florence Ménétrier, Grégoire Landru



© Florence Ménétrier - CEN PACA

Site de La Garrigue, Mérindol (84)

• Elaboration des plans de gestion et des mesures d'accompagnement sur l'aéroport d'Avignon-Provence et l'aérodrome de Vinon-sur-Verdon

Contexte

La Région Provence-Alpes-Côte d'Azur réalise sur l'aéroport d'Avignon-Provence une zone d'activité à vocation aéronautique, un projet réduisant l'habitat de l'Outarde canepetière de 17,5 ha. A ce titre, la Région a déposé un dossier de demande de dérogation pour la destruction d'espèces protégées et a été autorisée par arrêté ministériel du 15 janvier 2013 à réaliser le projet sous réserve de la mise en œuvre de mesures de compensation et d'accompagnement. Via un marché, la Région a notamment confié au Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur (animateur régional du Plan national d'actions Outarde canepetière) l'élaboration de plans de gestion favorables à l'Outarde canepetière et à la faune associée sur les sites d'Avignon et de Vinon-sur-Verdon.

Secteur(s) : Provence-Alpes-Côte d'Azur
Type de programme : marché public dans le cadre de l'arrêté ministériel du 15 janvier 2013
Partenaire (s) : CR Provence-Alpes-Côte d'Azur, DREAL Provence-Alpes-Côte d'Azur, bénévoles LPO (Nicolas Vissyrias et Olivier Soldi), Aérodrome de Vinon-sur-Verdon e de Mérindol, PNRL, ONF, CD 84
Intervention : depuis 2013
Salarié(es) référent(es) : Ghislaine Dusfour



© Ghislaine Dusfour - CEN PACA

Suivi de la reproduction des Outardes canepetières

Actions en bref

En juin 2018, l'aérodrome de Vinon-sur-Verdon a pu bénéficier du lancement de l'animation de son plan de gestion. Les actions de suivis menées annuellement sur l'aérodrome ont été mises en œuvre. Sur l'aéroport d'Avignon, deux grands axes de travail ont été engagés, d'une part la rédaction et la présentation du plan de gestion et d'autre part la présentation du travail réalisé par les étudiants du master 2 GABI de l'Université d'Aix-Marseille. Ce travail portait sur la proposition de deux cahiers des charges permettant de rendre des terrains favorables à l'Outarde canepetière dans le cadre de mesures compensatoires. Enfin, les suivis annuels ont été réitérés. Le marché s'est achevé le 3 décembre 2018.

• Plan de gestion et accompagnement de mesure compensatoire sur la « Montagne de Lure » : site de Mourteiron (Alpes-de-Haute-Provence)

Contexte

La Communauté de communes « Pays de Forcalquier-Montagne de Lure » a réalisé des travaux sur le site de la station de Lure qui ont entraîné la destruction de 1,25 ha d'habitats à Vipère d'Orsini. Le préfet de Région a demandé à la Communauté de communes de mettre en place une mesure compensatoire qui comprend la rédaction d'un plan de gestion sur le site de Mourteiron (10 ha), ainsi que la mise en œuvre des opérations de ges-

Secteur(s) : Montagne de Lure (04)
Type de programme : accompagnement des politiques environnementales
Partenaire (s) : Communauté de communes Pays de Forcalquier-Montagne de Lure, commune de Saint-Etienne-les-Orgues
Intervention : depuis 2017
Salarié(es) référent(es) : Lionel Quelin

tion du site et de suivi de la population de Vipère d'Orsini. La commune s'est tournée vers le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur, animateur du Plan national d'actions « Vipère d'Orsini » (cf. p70) pour rédiger le plan de gestion.

Actions en bref

Le plan de gestion a été finalisé en 2018. Il propose de réorienter les actions sur d'autres secteurs prioritaires de la Montagne de Lure, afin de restaurer la connectivité entre métapopulations.



© Yannick Tranchant - CEN PACA

Paysage de la Montagne de Lure (04)

• **Programme d'éradication de la Berce du Caucase : espèce exotique envahissante**

Contexte

La Berce du Caucase a été introduite à des fins ornementales à Thorenc (commune d'Andon, Alpes-Maritimes) au début du 20e siècle. L'espèce est signalée comme envahissante dès les années 2000. Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur et ses partenaires (Conservatoire botanique national méditerranéen de Porquerolles, Parcs naturels régionaux des Préalpes d'Azur et du Verdon, Office national des forêts, Association botanique et mycologique de la Siagne) se réunissent depuis 4 ans autour du projet de lutte contre cette espèce qui présente une double menace : risque sanitaire et impact sur la biodiversité.

Actions en bref

Des chantiers bénévoles de prospection de la Berce du Caucase se sont poursuivis le long de la Lane et ont permis à Force 06 (service départemental qui intègre les missions des forestiers-sapeurs et les élargit à la gestion des risques naturels) d'arracher ou de couper l'ensemble des hampes florales au moment propice, avant que les graines matures ne soient déversées dans le milieu naturel, mais après la fructification des ombelles, afin que l'espèce ne produise pas de hampe florale secondaire.

Six ans après les premières interventions sur cette espèce dans la vallée de la Lane, une synthèse des résultats met en évidence une nette régression sur l'ensemble des secteurs colonisés, en particulier sur les 12 km en-dessous du Lac et sur les marges. Lucéram, où l'espèce a été signalée en 2014, a également fait l'objet d'une prospection révélant la présence de 4 stations.

Secteur(s) : vallée de La Lane (06)
Communes : Lucéram, Andon, Séranon et Valderoure
Type de programme : éradication d'une espèce exotique envahissante
Partenaire (s) : CD 06, CBNMED, PNR Préalpes d'Azur et Verdon, ONF, ABMS
Intervention : depuis 2012
Salarié(es) référent(es) : Leslie Motta



© Leslie Motta - CEN PACA

Berce du Caucase (06)

• **Suivi écologique des éco-ponts (Var)**

Contexte

Dans le cadre du Paquet vert autoroutier, la société ESCOTA a réalisé en 2013 deux éco-ponts au-dessus de l'A8 (commune de Brignoles) et de l'A57 (commune de Pignans), dans le but de faciliter le franchissement des autoroutes par la faune locale. ESCOTA a mandaté le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur fin 2013 pour réaliser l'évaluation de l'efficacité de ces passages aériens sur 5 ans.

Actions en bref

En 2018, le Conservatoire a présenté le bilan final des suivis réalisés sur les cortèges faunistiques des éco-ponts. Globalement, la diversité faunistique et les fréquences de traversées ont largement augmenté, surtout pour les macro-mammifères et les chiroptères. Un constat positif pour des structures vouées à l'amélioration des continuités écologiques.



© Vincent Mariani - CEN PACA

Eco-pont de Pignans (83)

Programmes de conservation

• Suivi écologique de chantier sur la zone d'activités d'Avignon-Provence

Contexte

Dans le cadre d'un marché de trois ans, le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur est chargé du suivi écologique du chantier relatif à la réalisation de la zone d'activités « Technopole Pégase » de l'aéroport d'Avignon, conformément aux dispositions de l'arrêté ministériel du 15 janvier 2013. Il veille plus particulièrement au respect des préconisations du Conseil national de protection de la nature et de l'arrêté ministériel.



© Ghislaine Dusfour - CEN PACA

Suivi écologique de chantier de la zone d'activités d'Avignon-Provence

Secteur(s) : aéroport et zone d'activités d'Avignon-Provence
 Type de programme : marché public dans le cadre de l'arrêté ministériel du 15 janvier 2013
 Partenaire(s) : CR Provence-Alpes-Côte d'Azur, DREAL Provence-Alpes-Côte d'Azur, Alaterna
 Intervention : depuis octobre 2015
 Salarié(es) référent(es) : Ghislaine Dusfour

Actions en bref

Le chantier ayant pris un retard important, les phases 3 et 4 ont été initiées, mais ne seront achevées qu'en mars 2019. Le chantier ayant eu lieu en dehors des périodes préconisées, le Conservatoire a assuré le suivi écologique des travaux, l'objectif étant de rendre le milieu défavorable à l'installation de l'Outarde canepetière pendant cette période de travaux.

• Biovigilance (Var)

Contexte

Le programme « Biovigilance » est un système national de surveillance des effets non intentionnels (ENI) des pratiques agricoles sur l'environnement. Il consiste, depuis 2012, dans un suivi des impacts des pratiques phytosanitaires sur des groupes d'espèces indicatrices de biodiversité, au sein d'un réseau fixe de parcelles agricoles. En 2014, le Conservatoire a intégré ce programme à la demande de la Chambre d'agriculture du Var et réalise maintenant les inventaires ornithologiques et entomologiques sur 5 parcelles viticoles varoises.

Secteur(s) : Var
 Commune(s) : Pourcieux, La Motte et Roquebrune-sur-Argens
 Type de programme : suivi écologique
 Partenaire(s) : CRA, CDA, GRAB, FREDON PACA
 Intervention : depuis octobre 2013
 Salarié(es) référent(es) : Vincent Mariani

Actions en bref

Comme chaque année, le Conservatoire a réalisé en 2018 les inventaires entomologiques et ornithologiques des parcelles viticoles dont il est chargé. Cette veille naturaliste se poursuivra les années à venir pour évaluer finement les effets non intentionnels des pratiques agricoles sur l'environnement.



© Muriel Gervais - CEN PACA

Relevés entomologiques du programme « Biovigilance »

Evénements inter-réseaux

• 46^e Congrès de la Société Herpétologique de France

La Société Herpétologique de France a co-organisé avec le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur et la SOPTOM (Station d'observation et de protection des tortues et de leurs milieux) un congrès qui s'est déroulé du 11 au 13 octobre 2018 à Carnoules, dans le Var. Ce congrès a réuni, comme chaque année, l'ensemble des personnes, scientifiques, professionnels ou amateurs, qui constituent le réseau herpétologique français. L'occasion d'échanger sur les différents programmes de conservation en cours et les dernières avancées scientifiques, et de partager les expériences et les initiatives de chacun.

L'herpétofaune méditerranéenne était cette année à l'honneur avec la Tortue d'Hermann, la Vipère d'Orsini, le Crapaud calamite ou encore la Cistude d'Europe. Il a été également question d'autres espèces plus méconnues comme le Lézard de Bonnal, le Calotriton des Pyrénées ou encore le Pélobate brun. La protection des espèces a été largement abordée sous différents aspects, depuis les analyses génétiques jusqu'à l'étude de leur perception par l'Homme.

Les communications ont été ponctuées de débats constructifs dans l'optique de mieux protéger une biodiversité malheureusement malmenée par les activités humaines.

Cinq communications orales ont été prises en charge par le Conservatoire en associant des salariés aux travaux présentés :

- Dynamique d'inventaire herpétologique en PACA. J. Renet, M-A. Marchand (CEN PACA), 11 octobre 2018.
- Faible occurrence du Triton crêté en limite d'aire de répartition mondiale : une étude préliminaire alarmante. C. Grillas, E. Ugnon-Coussioz, P. Priol, J. Renet (Parc Naturel Régional de Camargue, CEN PACA), 11 octobre 2018.
- Retours d'expériences sur un reptile en danger d'extinction : la Vipère d'Orsini. M-A. Marchand (CEN PACA), 13 octobre 2018.
- Utilisation du chien dans le cadre de prospections sur le Lézard ocellé dans le Parc National du Mercantour. F. Rozec, L. Malthieux, Renet J & M-A. Marchand (PN Mercantour, CEN PACA), 13 octobre 2018.
- Conservation de la Tortue d'Hermann : du Plan national d'actions à la gestion de ses habitats dans le Var. J. Celse (CEN PACA), 13 octobre 2018.



Colloque SFH 2018 à Carnoules (83)

© Antoine Catard - CEN PACA

• Lancement de l'opération Fréquence Grenouille

Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a organisé le lancement national de l'Opération Fréquence Grenouille, à l'Étang Salé de Courthézon. Cet événement a permis à la fois de saluer le travail de longue haleine entrepris avec les partenaires locaux (commune, Communauté de communes des Pays de Rhône et Ouvèze) sur ce site, et d'aborder sous un angle festif la 24^e édition de cet événement national piloté par la Fédération des Conservatoires.



Etang Salé de Courthézon (84)

© Irène Nzakou - CEN PACA

• Un séminaire pour la clôture du projet LIFE ENVOLL+

Après 5 ans de mise en œuvre (2013-2018), le projet LIFE ENVOLL+ est arrivé à terme. Un séminaire final a été organisé du 15 au 17 octobre 2018 au Palais des Congrès d'Arles (Bouches-du-Rhône). Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur, en tant que prestataire pour le suivi de la reproduction des oiseaux larolimicoles sur le site des Salins-de-Berre (cf. p.72), y était parmi plus de 100 participants : représentants des bénéficiaires associés, gestionnaires d'espaces naturels, acteurs du suivi, animateurs d'éducation à l'environnement, services techniques, décideurs, acteurs de la gestion des territoires... Au programme : présentations en plénière, ateliers de travail, sorties sur le terrain, table ronde et débat.



Partenariats internationaux

• Un partenariat exemplaire avec la Principauté de Monaco

Contexte

Soucieuse de la préservation de son patrimoine naturel, la Direction de l'environnement de Monaco fait appel au Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur depuis 2010 pour apporter son savoir-faire dans l'amélioration de la connaissance du territoire monégasque en réalisant des expertises écologiques par le biais d'inventaires et de suivis faunistiques. Chaque année, une attention particulière est portée sur un groupe taxonomique (oiseaux, reptiles, amphibiens et chauves-souris) ou sur une espèce bien précise comme le Faucon pèlerin et le Cormoran huppé de Méditerranée. Dans ce contexte pourtant très urbanisé, des investigations de terrain ciblées et approfondies ont permis de découvrir une incroyable biodiversité sur le territoire de Monaco. Par ailleurs, en plus d'orienter les actions de communication de la Principauté, ces études représentent de véritables supports pour la prise en compte de cette biodiversité dans les mesures de gestion ou de conservation par la Direction de l'environnement monégasque sur les plans législatif, réglementaire ou opérationnel.

Actions en bref

Depuis la découverte de la nidification du Cormoran huppé de Méditerranée en 2015 sur la Principauté de Monaco, le suivi de l'espèce s'est poursuivi en 2018 avec la découverte de nouveaux nids chaque année. Toujours en milieu rupestre, le couple de Faucon pèlerin, présent sur le site, a également fait l'objet d'un suivi annuel. Par ailleurs, l'ensemble des inventaires naturalistes effectués sur la Principauté de Monaco par le Conservatoire a été valorisé avec l'élaboration de cinq panneaux pédagogiques concernant la faune remarquable de la Principauté, destinés aux parcs et jardins de Monaco. Ces panneaux concernent : les chauves-souris de Monaco, le Faucon pèlerin, l'Hémidactyle verruqueux, le Cormoran huppé de Méditerranée et l'avifaune de Monaco. Le partenariat avec la Direction de l'environnement de Monaco se poursuit avec de belles perspectives concernant notamment la valorisation pédagogique de la biodiversité monégasque et l'élaboration un projet d'ouvrage sur l'avifaune de Monaco dont le travail d'écriture a débuté en 2018.

Secteur(s) : Principauté de Monaco
Type de programme : inventaire naturaliste, suivis faunistiques, support de communication
Partenaire(s) : Direction de l'environnement de Monaco, CBNMED Porquerolles, MHN Nice, association Troglorites
Intervention : depuis 2012
Salaré(es) référent(es) : Leslie Motta
Bénévole : Gisèle Beaudoin (administratrice du CEN Provence-Alpes-Côte d'Azur)



© CEN PACA

Faucon pèlerin femelle à l'envol

Valorisation et sensibilisation

L'information et la sensibilisation du public est une des missions fondamentales du Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur depuis sa création. Les sorties nature, chantiers verts, conférences, expositions, publications proposés par le Conservatoire, ainsi que tous les outils de diffusion et de partage (réseaux sociaux, internet, etc.) contribuent à faire connaître le riche patrimoine naturel de la région et à faire prendre conscience de la nécessité de le préserver. L'Ecomusée de la Crau, géré par le Conservatoire, est une vitrine de la Réserve naturelle des Coussouls de Crau, un territoire unique en France et en Europe. Ce lieu d'accueil du public participe également à cette transmission des connaissances et de valorisation de la biodiversité auprès du grand public.

• Outils de communication

Salarié(es) référent(es) : Irène Nzakou

• Les éditions nouvelles et récurrentes

Le Conservatoire a en 2018 édité ses supports de communication : le bulletin d'information **Garrigues** (2 numéros) et la **brochure des activités nature** (2 numéros), ainsi que le présent **rapport d'activités**. Ces outils sont à la fois imprimés en version papier et disponibles en ligne sur le site internet du Conservatoire.

Le **site internet** (www.cen-paca.org), mis à jour régulièrement tout au long de l'année, a fait l'objet d'une réflexion en vue de l'adapter davantage au public visé et de le rafraîchir. Un stagiaire en informatique, Baptiste Pugat, a apporté son aide dans cette réflexion jusqu'à l'ébauche d'un cahier des charges. Restent les financements à trouver pour mettre en œuvre cette refonte.

Le nombre d'abonnés à la page **Facebook** a fait un bond significatif, de 3 300 fin 2017 à 4 280 abonnés fin décembre 2018, grâce au travail des volontaires en service civique, Ludivine Lo Cascio, puis Marion Apprin, venues en appui des actions de communication et de dynamisation de la vie associative. Le Conservatoire possède un compte sur **Instagram** créé en 2018, lui permettant de compléter sa présence sur les réseaux sociaux.

Une **lettre d'information électronique** mensuelle a également été créée reprenant les actualités du Conservatoire publiées sur son site internet et sa page Facebook. A destination des adhérents, cette lettre sera étendue à un public plus large.

L'**exposition « Zones humides, un patrimoine insoupçonné à préserver »**, réalisée par le Conservatoire avec le soutien financier de l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse et EDF, rencontre un vif succès auprès des collectivités (Conseil départemental de Vaucluse, Communauté de communes du Pays d'Orange, commune de la Palud-sur-Verdon, Maison de la nature des Mayons, etc.) qui l'empruntent.

D'autres supports de communication ont été réalisés pour des sites ou événements spécifiques : **panneaux d'information**, **affiches**, **plaquettes**, etc.

• Relations presse

Le Conservatoire a diffusé, en 2018, une vingtaine de communiqués de presse et invitations presse auprès des médias pour informer et alerter le public sur des sujets d'actualité. Les médias sont notamment revenus durant le premier semestre sur le Cap Taillat (Var) et la reconquête de la biodiversité, suite à l'incendie du 24 juillet 2017. Ce joyau naturel a de nouveau fait l'objet de toutes les attentions suite à la pollution au fioul d'octobre 2018 du littoral varois. Raymond Viala, chargé de mission, a donné de nombreuses interviews à ce sujet aussi bien pour des médias locaux (France 3, Azur TV, La Provence, Var Matin...) que nationaux (M6, TF1, LCI, BFM TV, La Croix...). Le verdict du Tribunal de Tarascon concernant le Technival illégal d'août 2017 en Crau (Bouches-du-Rhône) a également fait réagir les médias (France Info, RTL, La Provence).

D'autres articles valorisent cette steppe unique et les actions innovantes qui y sont menées depuis plus de trente ans comme la détection d'espèces rares par des chiens (France 3).

Un article a aussi mis à l'honneur la fonction utile de zones humides telles que les prairies humides de la Brague dans les



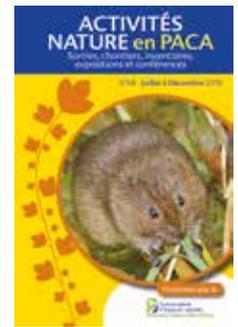
Ouverture d'un compte Instagram pour le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur en 2018

• Les activités nature

En 2018, le Conservatoire a organisé ou co-organisé, avec l'appui de ses bénévoles et partenaires (voir tableau ci-dessous) :

- 48 sorties nature
- 13 chantiers verts et inventaires
- 15 événements (conférences, ateliers, vernissage, inauguration, soirées conviviales)

Le Conservatoire a également participé à de nombreux événements locaux, nationaux et internationaux : opération Fréquence Grenouille, Journée mondiale des zones humides, Fête de la Nature, Convention des Maires, Festival Inventer, etc.



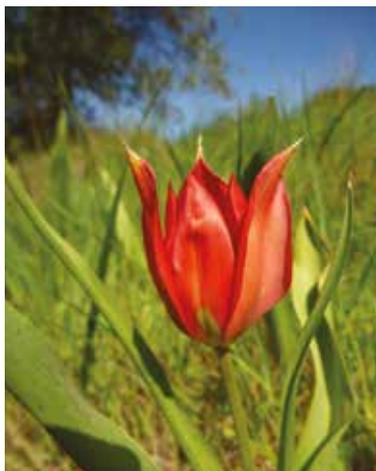
Activités nature réalisées en 2018 :

Date	Événement	Intitulé
Janvier 2018		
21/01	Chantier vert	Création du sentier pédestre de la Petite Camargue (13)
24/01	Chantier vert	Donner de l'air à la roselière de la Fustièrre (83)
24/01	Évènement	Soirée Grandeur Nature à Mondragon (84)
26/01	Vernissage	Vernissage de l'exposition « La Crau, dernière steppe pierreuse » (13)
31/01	Sortie nature	La Petite Camargue : biodiversité et espace périurbain (13)
31/01	Sortie nature	Biodiversité des paysages et des milieux de la Touloubre (13)
Février 2018		
02/02	Sortie nature	Marais de Beauchamp : zone humide en zone périurbaine (13)
10/02	Évènement	Soirée d'anniversaire - 7 ans de partenariat entre Saint-Vincent-sur-Jabron et le CEN Provence-Alpes-Côte d'Azur (04)
Mars 2018		
23/02	Sortie nature	Lecture de paysage sur la Réserve naturelle des Coussouls de Crau (13)
26/04	Sortie nature	Conférence et sortie d'observation des orchidées du Mont-Gros (06)
01/03	Sortie nature	« Seras-tu là » pour la Serratule du Col de Faye ? (05)
01/03	Évènement	Démarrage de l'opération « Fréquence Grenouille » à l'Etang salé de Courthézon (84)
08/03	Sortie nature	L'Islo de la Barthelasse, une forêt alluviale aux portes d'Avignon (84)
10/03	Sortie nature	Ornithologie à Porquerolles (83)
16/03	Sortie nature	Voyage nocturne au pays des grenouilles (83)
18/03	Sortie nature	Les amphibiens de la mare de la Paillade : comment s'effectue leur suivi ? (05)
23/03	Sortie nature	Découverte des mares et amphibiens de la Pardiguière (83)
25/03	Sortie nature	« Faisons dans » les Dentelles de Montmirail (84)
30/03	Sortie nature	Découverte des plantes sauvages de la Crau (13)
Avril 2018		
06/04	Sortie nature	Grenouilles et autres amphibiens de la Plaine des Maures (83)
06/04	Conférence	« Situation du Triton crêté dans le sud de la France » (13)
07/04	Sortie nature	Zones humides et amphibiens des Ogres de Mormoiron (84)
07/04	Sortie nature	Patrimoine naturel du Cap Canaille (13)
08/04	Sortie nature	Le Palmier nain, relique de l'ère tertiaire, au Cap Taillat (83)
10/04	Sortie nature	Observation et chasse photographique des papillons de nuit (83)
13/04	Sortie nature	Découverte des amphibiens de notre région (13)
14/04	Sortie nature	Vous avez dit « marge passive ardéchoise » ? (07)
17/04	Sortie nature	Observation et chasse photographique des papillons de nuit (83)
25/04	Chantier vert	La Violette naine... à suivre (05)
26/04	Sortie nature	Conférence et sortie d'observation des orchidées du Mont-Gros (06)
Mai 2018		
02/05	Sortie nature	Journée de l'étang et clôture de l'opération nationale « Fréquence Grenouille » (84)
02/05	Sortie nature	Etonnantes mares et autres curiosités de la colline de la Bruyère (84)
03/05	Sortie nature	A la recherche des libellules (13)

05/05	Sortie nature	Les trésors de la Montagne de Thiey (06)
06/05	Sortie nature	Géologie et nature dans les Gorges du Loup (06)
10/05	Sortie nature	Montagne noire et bassin permien de Lodève (34)
15/05	Sortie nature	Observation et chasse photographique des papillons de nuit (83)
19/05	Sortie nature	La zone humide des Confines : quelle diversité ! (84)
20/05	Sortie nature	Découverte des insectes à Mérindol (84)
20/05	Sortie nature	Vallon du Cros et Plan des Vaches (83)
26/05	Inventaire	Inventaire des papillons et autres insectes de la vallée du Vançon (04)
26/05	Sortie nature	Coursegoules, sur le chemin vers le Collet de Gilbert (06)
26/05	Sortie nature	Oiseaux et autres richesses naturelles de la zone humide de Belle-Île (84)
26/05	Chantier vert	Inventaire des papillons et autres insectes de la vallée du Vançon (04)
27/05	Sortie nature	Les mouflons sur le massif des Monges (04)
27/05	Sortie nature	Fustièrre et Forêt domaniale de Saint-Cassien, profusion de nature (83)
Juin 2018		
02/06	Sortie nature	Partez à la découverte des champignons avec un spécialiste (04)
03/06	Sortie nature	Géologie et nature sur le Col du Clapier (06)
06/06	Sortie nature	Découverte des fleurs des champs (04)
09/06	Inventaire	Inventaire participatif à La Régente (04)
16/06	Sortie nature	L'Île Vieille, zone humide majeure du Rhône aval (84)
23/06	Sortie nature	Le Massif des Monges, terre de biodiversité (04)
27/06	Conférence	Conférence « Escargots, créatures déconcertantes »
30/06	Chantier vert	Restauration écologique d'un site à Brignoles (83)
Juillet 2018		
10/07	Sortie nature	Chasse photographique des papillons de nuit dans la Plaine des Maures (83)
Août 2018		
25/08	Sortie nature	Sur la piste du Guignard d'Eurasie (83)
Septembre 2018		
08/09	Sortie nature	Sur la piste du Guignard d'Eurasie (83)
14/09	Évènement	Invitation - Signature de convention et inauguration du magasin Le Bio des Vignerolles
26/09	Conférence	« L'Île Vieille, zone humide majeure du Rhône » (84)
28/09	Sortie nature	Appel à bénévoles - Comptage de chauves-souris (13)
29 et 30/09	Sortie nature	Les bassins de Barrême, Blieux et Taulanne se dévoilent (04)
Octobre 2018		
06/10	Chantier vert	Entretien d'habitat favorable à la Vipère d'Orsini sur la Montagne de Lure (04)
06/10	Conférence	Conférence « Pourquoi conserver les zones humides ? » - Festival Inventerre (04)
07/10	Chantier vert	Aidez-nous à remettre en état la Réserve naturelle de la Poitevine-Regarde-Venir
08/10	Chantier vert	Un chantier pour une meilleure protection à Saint-André-La-Pardiguière (83)
09/10	Sortie nature	Chasse photographique des papillons de nuit dans la Plaine des Maures (83)
10/10	Conférence	Conférence « Belle-Île, comment et pourquoi protéger cette zone humide ? » (84)
14/10	Sortie nature	Géologie du massif d'Allauch : zoom sur le Garlaban (13)
19/10	Conférence	« L'Aigle de Bonelli : écologie et conservation » (13)
Novembre 2018		
03/11	Chantier vert	Nouvelle « coupe » pour le site de Guègues (04)
11/11	Sortie nature	Géologie du massif d'Allauch (13)
12/11	Conférence	« Les Confines : protéger la nature et lutter contre les inondations »
24/11	Conférence	« Les champignons, leur écologie, leur rôle » (04)
décembre 2018		
04/12	Exposition	« Les laro-limicoles »
19/12	Animation	« Les animaux de la Crau »

• Concours Moissons fleuries (Plan régional d'actions Messicoles)

Secteur(s) : Provence-Alpes-Côte d'Azur
 Type de programme : PNA
 Partenaire(s) : CBNA
 Intervention : 2018
 Salarié(es) référent(es) : Mathilde Dusacq et Julie Delauge



© Héloïse Vanderpert – CEN PACA

Tulipe d'Agen *Tulipa agenensis*

Contexte

Inspiré du plus célèbre concours « Prairies fleuries », c'est au tour des plantes messicoles d'être sous le feu des projecteurs avec le lancement d'un concours « Moissons fleuries ». Ce concours est une action inscrite dans le Plan régional d'actions Messicoles. Dans une démarche agro-écologique, le but est de valoriser les pratiques agricoles respectueuses de la biodiversité et de sensibiliser le grand public. Ainsi, la diversité de plantes messicoles (poussant dans les cultures) et les caractères agronomiques seront évalués pour récompenser le gagnant, mais avant tout, pour faire connaître et reconnaître les bénéfices des messicoles à plus large échelle.

Actions en bref

En 2018, le Conservatoire a initié le projet d'un Concours Moissons fleuries : prise de contact avec les partenaires et acteurs du territoire, élaboration du protocole d'évaluation des parcelles, conception des outils de communication. Deux territoires seraient envisagés : le Parc national des Ecrins et la Métropole Aix Marseille Provence.

• Ecomusée de la Crau

En 2018, l'Écomusée de la Crau a fêté les 4 ans de sa nouvelle muséographie inaugurée en octobre 2014. La courbe de la fréquentation s'inverse et la tendance est à la hausse, avec 600 visiteurs de plus qu'en 2017. Ces résultats encourageants sont à corréliser avec la volonté du Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur de développer l'établissement à travers une offre de sorties et d'animations plus étoffée. Par ailleurs, plusieurs projets de dynamisation touristique du territoire ont été poursuivis en 2018, ce qui profite pleinement à l'Écomusée de la Crau.

Actions en bref

L'année 2018 a été marquée par le succès de l'exposition temporaire d'Alain Schall, « La Crau, dernière steppe pierreuse », et de l'ouvrage éponyme issu de cette exposition : 120 livres ont ainsi été vendus, un véritable record pour la boutique de l'Écomusée !

Par ailleurs, l'arrivée de Maxime Juignet, puis de Lucie Mayeur, jeunes en services civiques et véritables soutiens à la dynamisation de l'offre d'animation au sein de l'établissement, a permis de sensibiliser près de 100 personnes de plus qu'en 2017 via des ateliers de découverte de la Crau et des sorties nature.

Comme les années précédentes, l'Écomusée a participé à de nombreux événements, tels que la Journée mondiale des zones humides, la Fête de la nature, le Salon des agricultures de Provence, le Grand défi pour la Biodiversité, les Journées du Patrimoine, etc. Ces événements sont à chaque fois l'occasion de présenter les activités du Conservatoire et de l'Écomusée et de proposer des animations sur stand ou des sorties nature.

Actions en bref

L'Écomusée a poursuivi son partenariat avec le Département des Bouches-du-Rhône, dans le cadre de la démarche « Ensemble en Provence ». Ce sont 335 personnes de plus qu'en 2017 qui ont pu bénéficier de ce dispositif grâce à Bastien Cessens, agent d'accueil depuis 2015 à l'Écomusée de la Crau, et dorénavant formé pour animer ces visites, ce qui permet à l'Écomusée d'accepter davantage de demandes en haute saison.

Par ailleurs, le dispositif Pass Myprovence proposé par « Bouches-du-Rhône tourisme » a été mis en place en janvier 2018 à l'Écomusée. Avec ce Pass, les habitants des Bouches-du-Rhône bénéficient d'un accès gratuit et illimité sur une sélection de sites touristiques, s'ils sont accompagnés d'une personne payant plein tarif. Dans ce cadre, une vidéo de présentation de l'Écomusée, tournée en avril 2018, est visible sur le site web de Bouches-du-Rhône tourisme.

L'établissement a également participé au projet « Sols » initié par le Conservatoire de musique du

Surface : 350 m²
 Commune(s) : Saint-Martin-de-Crau (13)
 Statut(s) foncier(s) : propriété de la ville de Saint-Martin-de-Crau en convention avec le CEN Provence-Alpes-Côte d'Azur
 Partenaire(s) : Ville de Saint-Martin-de-Crau, CR Provence-Alpes-Côte d'Azur, CD 13, CPIE Rhône-Pays d'Arles, Communauté de communes ACCM, Les Amis du Vigueirat, PETR du Pays d'Arles, Bouches-du-Rhône tourisme, Union Européenne (Fonds FEADER), Biotopie éditions, Lonely Planet, office du tourisme d'Arles
 Intervention : depuis 1987
 Salarié(es) référent(es) : Audrey Hoppenot



© Biotopie éditions

Soirée de lancement de l'ouvrage et de l'exposition de Alain Schall « La Crau, dernière steppe pierreuse »

Pays d'Arles. Il s'agissait ici de faire bénéficier de la gratuité à certaines classes. Ce partenariat a permis de sensibiliser 124 enfants à la protection de la Crau.

En 2018, les contours du projet de Développement touristique de la Crau et de la Camargue à l'est du Rhône, en partenariat avec les Amis des Marais du Vigueirat, la communauté d'agglomération Arles-Crau-Camargue-Montagnette, les Villes d'Arles et de Saint-Martin-de-Crau, l'Office de Tourisme d'Arles, ont été précisés. Le Conservatoire a participé à 2 comités de pilotages et 9 comités techniques, afin de mettre en place des actions communes : création d'outils de communication (carte dessinée, carte d'itinéraires, vidéos de présentation), de pass touristiques (Ecomusée-Marais du Vigueirat), d'événements (festival photo), etc. Si le succès est au rendez-vous, il n'est pas irréaliste à moyen terme d'espérer doubler la fréquentation actuelle de l'Ecomusée de la Crau.

En outre, le Conservatoire et le Centre permanent d'initiatives pour l'environnement Rhône-Pays d'Arles ont obtenu un avis favorable pour mettre en place leur projet de développement touristique de la Crau. Ce projet vise au développement d'une offre touristique adaptée à différents publics, en proposant 3 parcours de découverte de la Crau à travers trois chasses au trésor territoriales, réalisables en autonomie, à pied ou à vélo. La programmation prévoit que le public puisse disposer de ces parcours au printemps 2019, l'inauguration sera organisée le samedi 25 mai 2019 lors de la Fête du printemps à Saint-Martin-de-Crau. Les 5 000 livrets de la chasse au trésor ainsi créés seront mis gratuitement à la disposition des visiteurs dans les offices du tourisme locaux et à l'Ecomusée de la Crau. Les scolaires pourront également en bénéficier. Enfin, suite à la visite anonyme d'un des auteurs de Lonely Planet en juin 2018, l'Ecomusée de la Crau a été sélectionné pour être présenté dans le guide Provence de cet éditeur. Nous sommes certains que cet affichage dans un guide reconnu encouragera la fréquentation de l'établissement !

2018, EN QUELQUES CHIFFRES :

• ECOMUSÉE :

Fréquentation globale Ecomusée : 3 027 visiteurs
 Visites guidées grand public : 84 participants
 Visites guidées « Ensemble en Provence » : 218 participants
 Ateliers : 92 participants
 Visites scolaires : 540 enfants
 Individuels : 2093 visiteurs

• SENTIER D'INTERPRÉTATION DE PEAU DE MEAU :

Fréquentation globale sur le sentier : 2076 visiteurs
 Visites guidées grand-public : 109 participants
 Visites guidées « Ensemble en Provence » : 241 participants
 Visites guidées universités : 207 participants
 Visites scolaires : 357 enfants
 Individuels : 1162 visiteurs

Fréquentation

En 2018, la fréquentation de l'Ecomusée repart à la hausse, avec 600 visiteurs de plus qu'en 2017 et 1100 de plus sur le sentier d'interprétation de Peau de Meau. Ce rebond est probablement à mettre en relation avec un programme d'activités plus étoffé que les années précédentes, et aux nombreux partenariats et projets qui ont vu le jour en 2018. Cependant, malgré ces résultats encourageants, les recettes ne permettent toujours pas d'atteindre l'équilibre financier. Les efforts de communication et de programmation événementielle seront maintenus en 2019 pour améliorer la notoriété du musée.

• Principales productions de l'année

Rapports d'étude et d'expertise

- [Vers la définition d'une stratégie d'inventaire et de conservation du patrimoine naturel faunistique sur le Parc naturel régional du Queyras](#). Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Sisteron, 132 p. Delauge J., 2018.
- [Étude entomologique sur les concessions de la CNR](#) : Comparaison des communautés de Lépidoptères diurnes sur les digues du Rhône aval et les milieux ouverts secs environnants. Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Sisteron, 38 p. Dusacq M., 2018.
- [Inventaire des Lépidoptères diurnes sur deux parcelles à messicoles \(04\)](#). Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Sisteron, 16 p. Dusacq M., 2018.
- [Diagnostic écologique – Inventaire faunistique de la Réserve Naturelle de la Sainte-Victoire](#). Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Sisteron, 55 p. Guimier H., Bence S., Richaud S., Roy C., Marchand M.A., Renet J., Gerriet O., & Kapfer G. 2017
- [Notice technique – A à Z de la prise au tri des ultrasons](#) - Document destiné aux animateurs N2000 ayant suivi une formation dédiée. Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur, 19 p. Kapfer G., 2018.
- [Étude des chiroptères de la carrière de Mercurotte ouest](#). Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur. 39 p. LAFFARGUE P., Kapfer G., 2018.
- [Vers la définition d'une stratégie d'inventaire du patrimoine naturel faunistique terrestre sur le Parc National de Port-Cros- Herpétologie](#). Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Sisteron, 40p. Marchand M.A., Kapfer G., Delauge J., Garagoya V. & Geoffroy D. 2018.
- [Bilan de la saison de reproduction du Vautour percnoptère dans le sud-est de la France](#) - Plan national d'actions en faveur du Vautour percnoptère. Ponchon C., 2018.
- [Bilan de la saison de reproduction de l'Aigle de Bonelli en France](#), année 2018 - Plan national d'actions en faveur de l'Aigle de Bonelli. Ponchon C., 2018.
- [Suivi télémétrique de la population d'Aigle de Bonelli \(jeunes\) France 2017-2020-Rapport d'activité 2017](#). Ponchon C., 2018.
- [Synthèse des connaissances sur la distribution de l'herpétofaune dans les Alpes-de-Haute-Provence](#), document de travail, CEN PACA. 39 p. Renet J. (coord.). 2018.
- [Inventaire des Mollusques et des Chiroptères sur la commune de La Martre](#), PNR Verdon. Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur, Sisteron, 11 p. Roy C. & Kapfer G. 2018.

- Atlas de la Biodiversité Communale d'Avignon : Volets 1 et 2 - Rapport final (Vaucluse). CEN PACA, AVIGNON - Ménétrier F., Heneault M., Merabet M., 2018.
- Evaluation écologique des terrains d'EDF à Saint-Jean-la-Rivière par la méthode IPE (Utelle - Alpes-Maritimes), Motta L., 2018
- Accompagnement de la Métropole Nice Côte d'Azur pour la prise en compte des zones humides dans le Plan Local d'Urbanisme métropolitain, Motta L., 2018
- Connaissance, gestion et valorisation d'espaces naturels du département des Alpes-Maritimes, Motta L., 2018
- Suivis Tortue d'Hermann du Château de la Môle par CMR, Celse J. 2018. Pour SCA Foncière du Château de la Môle.
- Bilan des opérations de restauration, de suivis biologiques et de communication suite à l'incendie du 24/07/2017 sur le site du Cap Taillat (Ramatuella, Var). Rapport technique 2018. Catard A., Celse J., Viala R., Nzakou I. Pour le Conservatoire du littoral.
- Evaluation écologique des terrains d'EDF en Haute-Durance par la méthode IPE (L'Argentière-la-Bessée, Vallouise - Hautes-Alpes). CEN PACA, EDF. Quelin Lionel., Renet Julien, novembre 2018, 83p.

Plans de gestion

- Plan de gestion du plateau de Calern, communes de Cipières et Caussols. Frere A., Buralli F., Motta
- Plan de gestion de Châteaueux et les Cabanons, La Motte (83) — Période 2019-2023. Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Pour Solairedirect. Mariani V., 2018.
- Plan de gestion de Pifforan, Brignoles (83) — Période 2019-2023. Mariani V., 2018. Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Pour ESCOTA.
- Plan de gestion de Cambarette, Tourves (83) — Période 2019-2023. Mariani V., 2018. Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Pour ESCOTA.
- Plan de gestion de l'Espace Naturel Sensible de Saint-Pierre - Phase 1 : Etat des lieux, Le Bourguet (83) - Période 2019-2024. Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Pour le Département du Var. Catard A., 2018.
- Plan de gestion au bénéfice de la Vipère d'Orsini dans le cadre des mesures compensatoires aux travaux de la station de Lure. Période 2019-2049. Quelin L. Marchand M.A., Vanderpert H., 2018. CEN PACA, Communauté de communes Forcalquier-Lure, 56p.

Articles scientifiques

- L'occurrence du Lézard ocellé *Timon lepidus* (Daudin, 1802) (Sauria, Lacertidae) en altitude est-elle sporadique ? Le cas du sud-est des Alpes françaises. *Naturae* (1): 1-13. <http://revue-naturae.fr/2018/1>. Renet J., Deso G., Gerriet O., Diebolt S., Marchand M.-A. & Tatin L. 2018.
- Low occurrence of the great crested newt *Triturus cristatus* at the limits of its range : An alarming preliminary study. *Herpetological Bulletin*, 145: 14-18. Grillas C., Ugnon-Coussioz., E., Priol P. & Renet J. 2018.
- Discovery of an Italian slow worm (*Anguis veronensis* Pollini, 1818) population on a Western Mediterranean Island confirmed by genetic analysis. *Acta Herpetologica*. 13. doi: 10.13128/Acta_Herpetol-23290. Renet J., Lucente D., Delauguerre M., Gerriet O., Deso G., Abbattista C. & Cimmaruta, R. 2018. —
- Découverte et caractérisation initiale d'une population de Cistude d'Europe *Emys orbicularis* (Linnaeus, 1758) sur l'Étang du Pourra (Bouches-du-Rhône). Renet J., Ladent E., Di Liello M. & Roy C., 2016 - *Bulletin de la Société herpétologique de France*, 157 : 3-14.
- Intensive grazing as a threat in protected areas: the need for adaptive management to protect the Critically Endangered Crau plain grasshopper *Prionotropis rhodanica*. *Oryx* 1-8. <https://doi.org/10.1017/S0030605318000170>. Bröder L. Tatin L., Danielczak A., Siebel T. & Hochkirch A. 2018.
- Fine-scale interactions between habitat quality and genetic variation suggest an impact of grazing on the critically endangered Crau Plain grasshopper, (Pamphagidae: *Prionotropis rhodanica*). *Journal of Orthoptera Research* 27(1): 61-73. Piry S., Berthier K., Streiff R., Cros-Arteil S., Foucart A., Tatin L., Bröder L., Hochkirch A. & Chapuis M-P. 2018.
- La gestion de la Réserve naturelle des Coussouls de Crau. In SCHALL A. coord. La Crau, dernière steppe pierreuse. Editions Biotope : 242-246. Tatin L, Sauguet F. & Wolff A. 2018.
- [communication orale] Vers la restauration de populations d'orthoptères rares et menacés : cas du Criquet de Crau. *Colloque REVER9*, 04-06 Avril 2018, Arles, France. Tatin L., Gibault C., Bröder L. & Hochkirch A. 2018.
- How to gain insight into the world of an invisible grasshopper ? *European Congress on Orthoptera Conservation*, 19-21 Septembre 2018, Smolenice, Slovaquia. Tatin L., Bröder L., Gibault C. & Hochkirch A. 2018.
- Dynamique de population d'espèces steppiques et menacées appliquées à leur conservation. Thèse de doctorat VAE, Université d'Avignon. Tatin L. 2018.

Affiches/Atlas/Newsletters/Panneaux/Web

- Atlas en ligne des papillons de jour (mise à jour fiches espèces) PACA. Bence S., Sonia Richaud S., Paul Honoré
- Inventaire en ligne des amphibiens et reptiles (rédaction en cours des fiches espèces)

Rapport de gestion

L'année 2018 s'inscrit dans la continuité des années 2016 et 2017 et confirme la bonne maîtrise des équilibres recettes/dépenses, la consolidation de la structure financière du Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur et l'évolution souhaitée de son modèle économique.

Le volume d'heures travaillées en 2018 approche les 40 ETP (63 660 heures), ce qui révèle une légère mais constante augmentation du volume d'activité du Conservatoire (environ 4 %).

Après deux années de forte baisse (2014 et 2015), les produits d'exploitation du Conservatoire progressent de 3,9 % en 2018 (augmentation de 105 000 € entre 2017 et 2018), après une hausse de 5,5 % en 2017.

La part des subventions publiques dans nos recettes est stable entre 2017 et 2018 et représentent 58 % des produits d'exploitation du Conservatoire, contre 68,5 % en 2016.

L'activité liée aux expertises locales continue de progresser, pour représenter 27,5 % des produits d'exploitation, contre 20 % en 2017.

On observe également une légère progression des recettes propres du Conservatoire (+ 8 %).

L'augmentation des produits financiers et l'absence de charges financières se confirment et démontrent une gestion maîtrisée de la trésorerie.

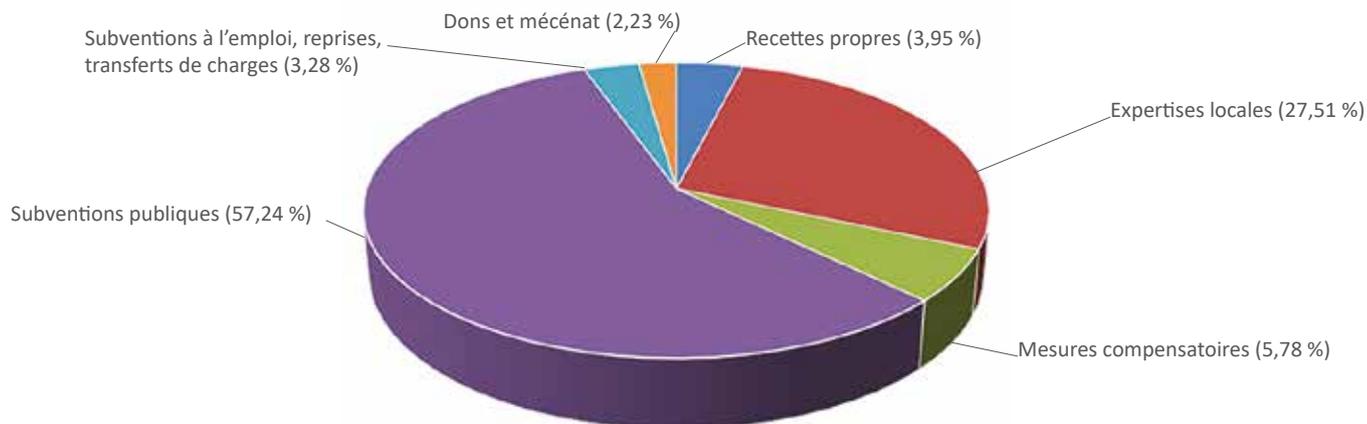
Nous confirmons la forte baisse des subventions à l'emploi par rapport à 2017.

Ces chiffres illustrent une adaptation du modèle économique de la structure pour faire face à la baisse des subventions publiques et s'inscrire dans des logiques de projets, la mobilisation de financements privés et la maîtrise des charges.

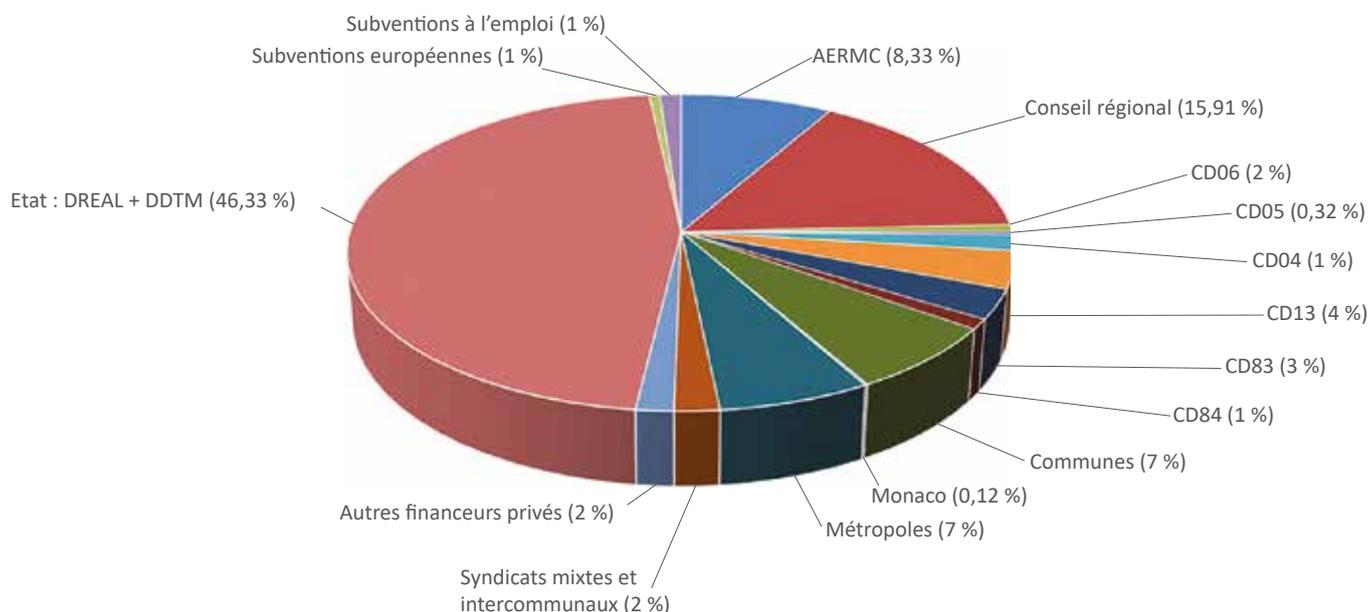
BUDGET DE FONCTIONNEMENT DU CONSERVATOIRE EN 2018 ARRÊTÉ AU 14 MAI 2019	
PRODUITS	
Recettes propres	105 900,00 €
Expertises locales	737 243,00 €
Mesures compensatoires	154 972,00 €
Subventions publiques	1 533 799,00 €
Subventions à l'emploi	18 218,00 €
Reprises sur provisions	69 670,00 €
Dons et mécénat	59 673,00 €
TOTAL des PRODUITS	2 679 475,00 €
CHARGES 2017	
Charges de personnel	1 872 485,00 €
Achats de marchandises et sous-traitance	529 469,00 €
Impôts et taxes (sauf taxes assises sur les salaires)	6 217,00 €
Dotation aux amortissements	59 821,00 €
Dotation aux provisions pour risques et charges	37 092,00 €
TOTAL des CHARGES	2 505 084,00 €
Produits financiers	2 007,00 €
Charges financières	0 €
RESULTAT FINANCIER	2 007,00 €
Quote part subvention d'investissement	45 590,00 €
Produits exceptionnels	5 464,00 €
Charges exceptionnelles	46 285,00 €
RESULTAT EXCEPTIONNEL	4 769,00 €
Report Engagement sur exercice antérieurs	1 834 681,00 €
Engagements à réaliser (fonds dédiés)	1 857 381,00 €
RESULTAT	157 487,00 €

• Origine des produits

LES PRODUITS



RÉPARTITION DE NOS SUBVENTIONS PUBLIQUES PAR FINANCEUR

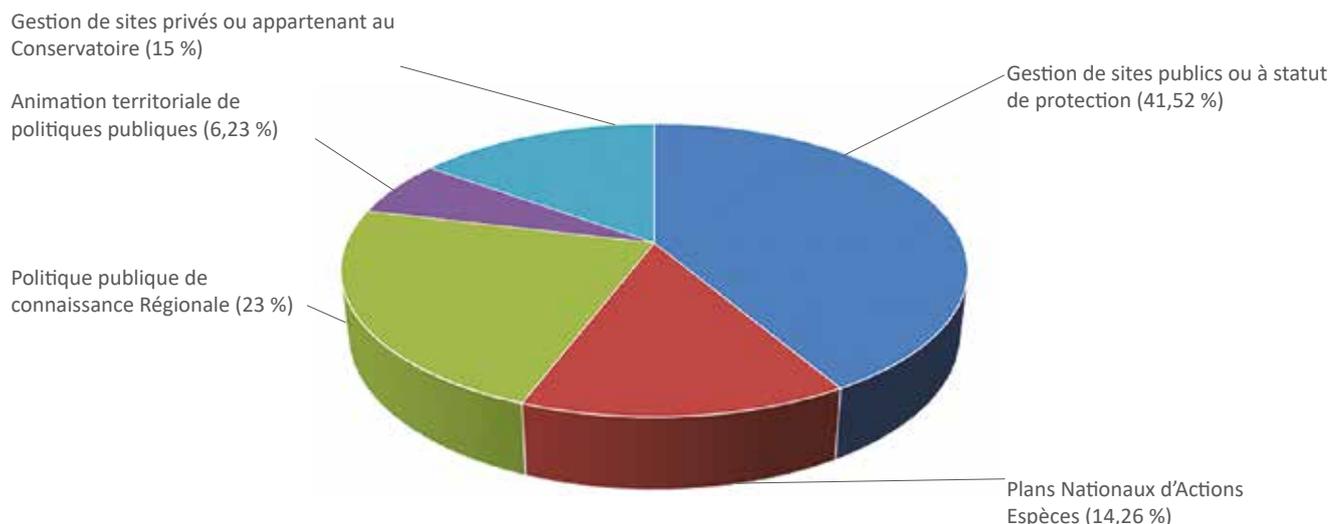


Plus de la moitié des ressources du Conservatoire proviennent de subventions attribuées par de nombreux organismes publics (plus de 70 origines différentes) sur la base de projets proposés par le Conservatoire. **Ces subventions servent, pour plus de 85 % d'entre elles, à accompagner les politiques publiques de conservation de la nature en Provence-Alpes-Côte d'Azur qu'initient ou portent la puissance publique**, telles que :

- la gestion des sites publics protégés (Réserves naturelles nationales et régionales, sites du Conservatoire du littoral, Espaces naturels sensibles, Arrêtés préfectoraux de protection de biotope) ;
- la gestion des espèces à responsabilité nationale (animation de 8 Plans nationaux d'actions espèce) ou régionale (Chiroptères, Spélerpès de Strinati, Criquet de Crau, etc.) ;
- la contribution à l'animation des politiques publiques régionales de la connaissance naturaliste (SILENE faune, Zones naturelles d'intérêt écologique faunistique et floristique, Inventaires départementaux des zones humides, Trame Verte et Bleue, STOC EPS) ;
- l'animation territoriale des politiques Zones humides et du Plan Rhône-Saône...
- l'accompagnement de collectivités territoriales et locales et d'établissements publics dans l'élaboration de leur stratégie d'amélioration de la connaissance et de la préservation de la biodiversité (Atlas de la biodiversité communale, Plan de gestion stratégiques Zones humides, etc.)
- la participation à plusieurs programmes européens (LIFE+, POIA FEDER, LEADER) et à une mesure compensatoire expérimentale par l'offre (Cossure / CDC Biodiversité).

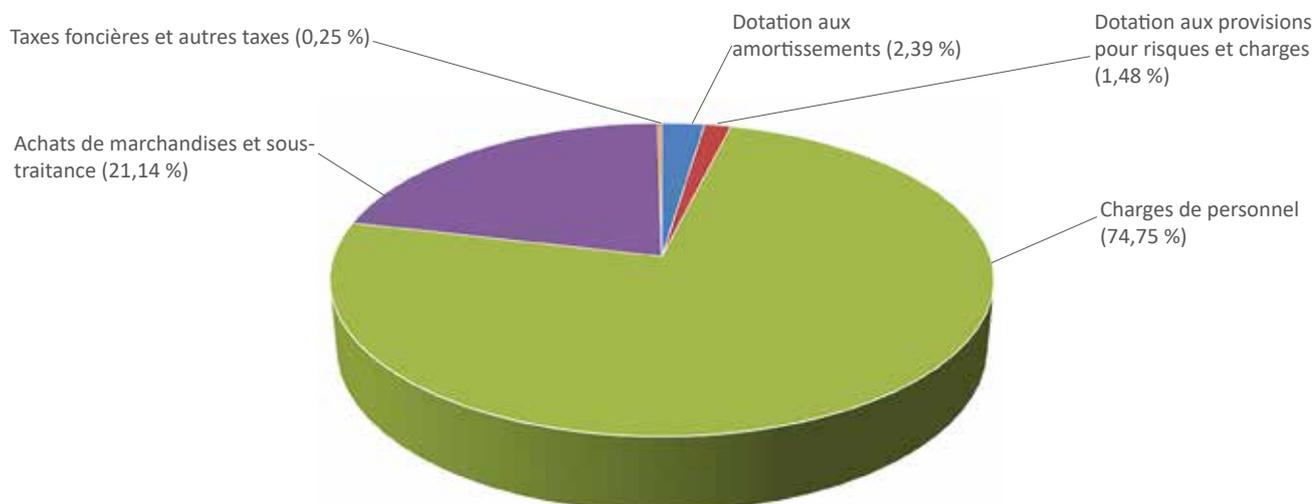
La part des subventions publiques attribuées au Conservatoire pour contribuer à la mise en œuvre de ses actions conservatoires propres (gestion de sites privés et de l'Ecomusée de la Crau, actions de communication...) représentent 15 % des subventions reçues.

DÉTAIL DES SUBVENTIONS PUBLIQUES PAR TYPE DE PROGRAMME



• Les charges

LES CHARGES



Les charges de personnel représentent naturellement la majorité des charges en fonctionnement du Conservatoire (74 %). Elles sont en notable augmentation par rapport à 2017 (+ 12 %), compte tenu d'une activité soutenue et des recrutements correspondants. En effet, 63 600 h ont été travaillées en 2018, contre 61 500 h en 2017 (+ 4 %) et 54 000 h en 2016.

Les achats de fournitures et de prestations externes augmentent par rapport à 2017 (10 % des charges de fonctionnement) pour revenir au niveau de 2015, malgré un niveau d'activité supérieur, ce qui illustre le souci d'internalisation des missions, de mutualisation des compétences et de maîtrise des coûts.

Par souci d'une gestion prudente et prévisionnelle, il faut noter la réalisation de provisions pour risques représentant 1,4 % des charges de l'année et concernant :

- les déficits structurels des programmes européens LIFE et FEDER se terminant en 2019 et 2020 ;
- des subventions dont le recouvrement est compromis ou de subventions anciennes (2010-2011-2012) qui font l'objet d'une demande de remboursement pour trop perçu restent à préciser.

• Le résultat

Pour la quatrième année consécutive, le Conservatoire réalise un exercice excédentaire correspondant à 5,8 % des produits d'exploitation (157 487 €), qui permet de poursuivre la reconstitution des fonds propres du Conservatoire qui avaient été fortement amputés en 2014 et permettre d'envisager la poursuite de différents chantiers engagés en 2018 comme la mise en place d'outil d'optimisation de la gestion de projet d'ici à 2020 et la refonte du site WEB du Conservatoire..

Ce résultat est le fruit de plusieurs facteurs convergents :

- la forte implication des équipes salariées et bénévoles du Conservatoire et une optimisation des plans de charges de chacun ;
- une meilleure adéquation des temps de travail au regard de moyens disponibles ;
- des marges réalisées sur les expertises locales fournies par le Conservatoire ;
- un contrôle des programmes structurellement déficitaires comme les programmes sur fonds européens et les projets orphelins de financements et les inévitables accidents de parcours de la vie d'un Conservatoire ;
- un dialogue social constructif.

Les ressources humaines

• Les salariés

Le Conservatoire a employé 49 personnes (27 hommes et 22 femmes), hors stagiaires et services civiques, contre 47 personnes en 2017, représentant 39,8 équivalent temps plein (ETP) contre 39 ETP en 2017. 41 salariés sont en CDI (contre 41 en 2017) et 8 salariés sont en CDD (contre 6 en 2017), dont 1 en contrat aidé.

• Les bénévoles

Le Conservatoire peut compter sur un réseau de bénévoles actifs pour réaliser chantiers, comptages, suivis et autres actions. En 2018, le bénévolat représente ainsi environ 1400,5 jours, soit 6.1 ETP, répartis comme suit par pôle :

- 20 jours pour le pôle Alpes-Maritimes ;
- 69 jours pour le pôle Alpes du Sud ;
- 899 jours pour le pôle Biodiversité (programme de conservation des papillons de jour, STOC EPS, suivi Aigle de Bonelli, etc.) ;
- 310 jours pour le pôle Bouches-du-Rhône ;
- 102,5 jours pour le pôle Var.



Marie-Thérèse Ziano

Sortie sur la Colline de la Bruyère (84)

• La vie des instances statutaires

En 2018, les administrateurs du Conservatoire se sont réunis à l'occasion de 7 Conseils d'administration, de 5 Bureaux et d'une Assemblée générale ordinaire.



© Hélène Lutard - CEN PACA

Rencontre administrateurs et salariés le 9 novembre 2019 à Grambois (84)

Partenaires

• Les principaux partenaires institutionnels



• Les collectivités et leurs groupements

Antibes, Arles, Auzet, Avignon, Besse-sur-Issole, Biot, Callas, Callian, Cannes, Céreste, Cervières, Châteaudouble, Châteauneuf-Grasse, Cipières, Communauté d'agglomération Dracénoise, Communauté d'agglomération de Toulon Provence Méditerranée, Communauté d'agglomération du pays de Grasse, Communauté d'agglomération Var Estérel Méditerranée, Communauté de communes Cœur du Var, Communauté de communes du Pays de Fayence, Communauté de communes Rhône Lez Provence, Communauté locale de l'eau du Drac amont, Communauté territoriale Sud Luberon, Conseils départementaux des Alpes-de-Haute-Provence, des Alpes-Maritimes, des Bouches-du-Rhône, des Hautes-Alpes, du Var et du Vaucluse, Correns, Courthézon, EPAGE Sud-Ouest Mont-Ventoux, Eourres, Flassans-sur-Issole, Forcalquier, Fréjus, Gémenos, Gordes, La Garde-Freinet, La Môle, La Palud-sur-Verdon, La Trinité, La Verdière, Le Cannet-des-Maures, Le Lauzet-Ubaye, Le Luc-en-Provence, Le Muy, Le Rousset, Les Adrets de l'Estérel, Les Mayons, Mallemort, Marseille, Métropole Aix-Marseille Provence, Métropole Nice Côte d'Azur, Montauroux, Montclar, Monteux, Mouans-Sartoux, Névache, Nice, Orange, Port-Saint-Louis-du-Rhône, Principauté de Monaco, Ramatuelle, Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur, Reillanne, Roquefort-les-Pins, Saint-André-d'Embrun, Saint-Chamas, Saint-Laurent-du-Cros, Saint-Martin-de-Crau, Saint-Vincent-sur-Jabron, Sainte-Maxime, Saumane-de-Vaucluse, Groupement d'intérêt collectif des Alpilles, Groupement d'intérêt public pour la réhabilitation de l'Etang-de-Berre (syndicat mixte), Syndicat intercommunal de l'amélioration de la qualité des eaux de la Brague et ses affluents, Syndicat intercommunaire d'entretien de la Méouge, Syndicat intercommunal de rivière du Calavon-Coulon, Syndicat mixte d'aménagement et d'équipement du Mont-Ventoux (Réserve de Biosphère) et de préfiguration du Parc naturel régional du Mont-Ventoux, Syndicat mixte de développement de l'Est Varois, Syndicat mixte pour l'élaboration et la gestion du SCOT de la Riviera française et de la Roya, Syndicat mixte de gestion intercommunale du Buëch et de ses affluents, Syndicat mixte d'aménagement de la Bléone, Syndicat mixte d'aménagement et de développement de Serre-Ponçon, Syndicat mixte d'aménagement du Val de Durance, Syndicat mixte des Gorges du Gardon, Syndicat mixte de l'Ouvèze Provençale, Syndicat mixte d'étude et de gestion de la nappe phréatique de Crau, Syndicat mixte des Monges, Syndicat mixte du Bassin des Sorgues, Syndicat mixte du pays de la Provence Verte, Thorame-Basse, Valbonne, Val Buëch-Méouge, Vidauban, Villars.

• Les établissements publics

Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, Agence des aires marines protégées, Agence française pour la biodiversité, Agence régionale pour l'environnement, Base aérienne 115 d'Orange, Camp militaire de Canjuers, Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement, Centre des monuments nationaux, CEFE-CNRS de Montpellier, Centre de recherches sur la biologie des populations d'oiseaux, Conservatoires botaniques nationaux alpin et méditerranéen, Conservatoire du littoral, Directions départementales de la protection des populations des Bouches-du-Rhône et du Vaucluse, Directions départementales des territoires des Alpes de Haute-Provence, des Bouches-du-Rhône, des Hautes-Alpes, du Gard, du Var et du Vaucluse, Directions régionales de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Corse, Nouvelle-Aquitaine, Occitanie et Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Europe (FEDER, LIFE...),

EPHE Montpellier (laboratoire de Biogéographie et d'écologie des Vertébrés), Grand port maritime de Marseille, Instituto de Recursos Cinegeticos (Espagne), Institut français de recherche pour l'exploitation de la Mer, Institut médico-éducatif de Sylvabelle, Institut méditerranéen de biodiversité et d'écologie (IMBE) marine et continentale, Institut méditerranéen d'océanologie (MIO), Institut national de la propriété industrielle, Maison d'arrêt de Nîmes, Ministère de la Défense, Muséum national d'histoire naturelle (INPN), Muséums d'histoire naturelle d'Aix-en-Provence, de Toulon et de Nice.

• Partenaires

Office national des forêts, Office national de la chasse et de la faune sauvage, Parcs nationaux des Ecrins, du Mercantour, de Port-Cros et des Calanques, Parcs naturels régionaux des Alpilles, de Camargue, du Luberon, des Préalpes d'Azur, du Queyras, de la Sainte-Baume, du Verdon et des Baronnies provençales, Réserves naturelles nationales de la Plaine des Maures, des Coussouls de Crau, de Jujols, Réserves naturelles régionales des Gorges de Daluis, des Gorges du Gardon, des Partias, de la Poitevine Regarde-Venir, de Saint-Maurin et de la Tour du Valat, SAFER PACA, Université de Marseille (IMBE), Kévin Gourcel (naturaliste indépendant).

• Les propriétaires de sites gérés par le Conservatoire

Anne Tissier, Bayer Cropscience, CDC Biodiversité, Cicala, Commissariat à l'énergie atomique, Compagnie nationale du Rhône, Congrégation des frères cisterciens de l'Abbaye de Sénanque, Commune de Saint-Vincent-sur-Jabron, Conservatoire du littoral et des rivages lacustres, Domaine des Courmettes, Famille Darby, Electricité de France (EDF), Famille Rebattu, Famille Fleury, Familles Sikkens et Klaus, Lafarge Granulat sud, les habitants de Jansiac, Maison Ogier, propriétaires du Valat, de la Buissière, Observatoire de la Côte d'Azur, Pitch promotion, propriétaire du site de Crousière, SIFRACO SIBELCO, Société aéroports de la Côte d'Azur, Société anonyme d'économie mixte locale Fréjus Aménagement, SPA Vaucluse, Patrice de Colmont, Consorts Andrau, Lou Capitou, Var Habitat, ESCOTA, Ville de Sainte-Maxime, Société du Canal de Provence, M. et Mme Gotardo, M. Geraudie, Domaine Meilland et Famille Biondy, Ville de Forcalquier, WellJob.

• Les établissements agricoles

Chambres d'agriculture des Bouches-du-Rhône, des Alpes-de-Haute-Provence, des Hautes-Alpes et du Var, Chambre d'agriculture régionale, Centre d'études et de réalisations pastorales Alpes-Méditerranée, Comité du Foin de Crau, Contrat de Canal Crau-Sud-Alpilles, Domaine de Saint-Julien d'Aille, Domaine du Merle (SUPAGRO Montpellier), Etablissement public local de Carmejane, Etablissement public local d'enseignement et de formation professionnelle agricole d'Orange, Etablissement public local d'enseignement et de formation professionnelle agricole Louis Giraud (Carpentras), Lycée professionnel agricole de Carmejane (Digne-les-Bains), Lycée professionnel agricole de Marseilleveyre, Lycée professionnel agricole La Ricarde (Isle-sur-la-Sorgue).

• Les fondations et associations

Amis des Marais du Vigueirat, Alpes de Lumière, Association des écologistes de l'Euzières, Arianta, Association des amis du Parc ornithologique de Pont de Gau, Association lozérienne pour l'étude et la protection de l'environnement, Association herpétologique de Provence Alpes Méditerranée, Association pour la gestion de la Réserve naturelle géologique de Haute-Provence, Centres permanents d'initiatives pour l'environnement, Comité départemental de spéléologie des Bouches-du-Rhône, Comité départemental de spéléologie des Alpes-Maritimes et de Vaucluse, COGARD, COLINEO, Conservatoire d'espaces naturels de Corse, de Languedoc-Roussillon, Rhône-Alpes et de Savoie, Correns 21, CRAVE, CROP, DYNPOP, Fédération des Réserves naturelles catalanes, Fédération 13 de pêche et de protection des milieux aquatiques, Fondation L'Occitane, Fondation Nature et Découvertes, Fondation Nicolas Hulot, Fondation Petzl, Groupe chiroptères de Provence, Groupe ornithologique du Roussillon, Groupe des entomologistes des Hautes-Alpes, InfloVar, La Chrysalide de Martigues et du Golfe de Fos, La Salsepareille, Ligue de protection des oiseaux, Nature Midi-Pyrénées, Naturoptère, OPIE, Proserpine, Réseau des entomologistes du Vaucluse et de ses environs, Société alpine de protection de la nature, Société herpétologique de France, Société botanique de Vaucluse, SOPTOM, Station biologique de la Tour du Valat, Terre et Humanisme, WWF-France, Lions Club de Saint-Martin-de-Crau.

• Les entreprises

Aérodrome d'Avignon Caumont, Aérodrome de Vinon-sur-Verdon, AGIR Ecologique, Alaterna, Biotope, Bio des Vignerolles, Caisse d'Épargne CEPAC, Carrière de la Ménudelle, Compagnie nationale du Rhône, Entreprise



© Irène Nzakou – CEN PACA

Le magasin Le Bio des Vignerolles soutient le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur, signature de convention à Pélissanne, septembre 2018

Bigard Le Pontet, ECOMED, EDF, Eleveurs équins de Courthézon, Entomia, ESCOTA, Flora Consult, GDF, GRT Gaz, ITER France, Maison Ogier, RTE, Sagess, SCLM, SEM Fréjus Aménagement, SEMA Sainte-Maxime, Société du Canal de Provence, Solairdirect, SOMECA, UNICEM.

• Les mécènes et les donateurs

Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur remercie ses nombreux donateurs : ALAUX Catherine, AUBERT Michel, AUBOIRON Cédric, BELAUD Michel, BENCE Pierre, BERLAND Catherine, BERTHOLLON Gérard, BIOPARC-ZOO DE DOUE, BIVER Jean-Claude, BLANC Guy, BOUDIER Jean-Louis, BOURGON Alain, CEZARD Jean-Denis, CHABAUD Françoise, CHERION Nicolas, CLERMIDY Alain, CLOUET Yvonne, CLUB 55, COLIN Françoise, COLLART Denise, CROZATIER Roselyne, CUCHET Michel, De COLMONT Patrice, DEFENSE DES QUARTIERS DES QUESNIERES (ASSOCIATION), DELCLAUX Colette, DELCOURT Alain, DELION-LE SING Cécile, DELORY Bruno, DERREUMAUX Vincent, DERRIEN Yves, DUBOST Claudie, DULPHY Jean-Pierre, DUROSELLE Monique, DUSART Camille, ELLIE Aline, EWALD Philippe, EXPOSITO Pilar, FABRIZI Adrienne, FERREY Pascal, FERRY Pierre, FIORENTINO Marion, FONDATION BARJANE, FRANZETTI Sylviane, FRAUCHE Jean-Pierre, FREZE Richard, GAHERY Yves, GANIO Nicole, GARCIN Gérard, GARDE Jean-François, GAUTHIER Annick, GAUTREAU Cyril, GENDRE Patrick, GENET Bernard, GEORGET France, GERARD Marie-Claude, GILLON Antoine, GIRAUD Eric, GIRAUD Dominique, GIULIANO Sandrine, GOBBO Didier, GRISONI Evelyne, GRZEMSKI Bernard, GRZESKIEWICZ Roland, GUILLIER Clémence, GUILLORY Quentin, GUITARD Jean-Jacques, HAEMMERLE Gérard, HEMMINGS Angéla, HOECHT Ginette, HOLTZER Jocelyne, HOYON Madeleine, IZQUIERDO Marie-Andrée, JACOB Françoise, JACQUIN-PORRETAL Joseph, JONOT François, JOSSELIN Didier, KIEFFER Bernard, KREMMER Laurent, LABEYRIE Catherine, LANOT Christiane, LARDY Agnès, LARMINACH Nicole, LARRIBAL Nathalie, LAVAUX Philippe, LE BOURHIS Solange, LE MEIGNEN Patrick, LEBEAU Françoise, LEBLANC Olivier, LEMOINE Nicolas, LOUVEAU Danièle, LOYAL André, MAGNIQUE Jacqueline, MAGUB Michel, MAIRIE DE FAYENCE, MAISTRET Jean-Noël, MARCHESE Lionel, MARCHESE Jean-Hugues, MARCOUX Gilles, MARTIN François, MARTINO Danielle, MATHIOT Yann, MAURICE Elisabeth, MAZODIER Pascal, MEFFRE Catherine, METAYER Michel, MEYER Yves, MEYSSONNIER Annie, MICHEL Olivier, MICHEL Jean-Pierre, MILLE Jean-Louis, MOSSE Christiane, MOURIER Ghislaine, MUGUET Jean, MULLER Marc, MURAT Jacqueline, MURGIER Gérard, MUSSI Philippe, N'GUYEN-THE Christophe, NORMAND Jean-François, OLIVIE Michel, OUBRAYRIE Fabienne, PAGAND Guilaine, PALLAUD Berthille, PASTOR Pierre, PAULVE Eric, PELISSIER Robert, PENDARIES Micheline, PENNEC Renée, PERENNOU Christian, PETILLON Isabelle, PETITCOLAS Emmanuel, PINAUD-DAESCHNER Marie-France, POIRIER Pascale, PUYBONNIEUX Sylvie, QUEYREL Paulette, QUINTARD Marie-José, RAINGEARD Martine, RAJZMANN Michel, RAMADE Michèle, RASTOIN Edouard, RAVETTI Frédérique, REGINENSI Alexandre, RENZI Maryse, REY Katherine, RICHARD Patrick, RICHAUD Sonia, RITSMA Wouter, ROSSINGTON Susan, ROURE Céline, ROUSSET Jacques, ROUX Jean-Louis, ROUX-TOUTAIN Marie-Thérèse, SABIANI Maryse, SALVI Michel, SAUSSET Martial, SAVIGNAT Xavier, SCA LA FONCIERE DU DOMAINE MOLE, SERRE Eric, SIMON Loïc, STRAUSS Roland, SZMIDT Simon, TEMPIER Jean-Claude, TESTE Francis, THEO Vincent, TREBIE Lionel, VAN DER YEUGHT Alexandre, VAN OYE Patrice, VASSILIAN Marie-Françoise, VIDAL Marc, VON DER MÜHLL Jacqueline, WAGNER Laurent, WEBER Jean-Pierre, WEIMER Robert, WINTER Gillian, WUILMET Edith, YOUNES Philippe, ZAMMIT André, ZECCHINI Véronique, ZIANO Marie-Thérèse.

Le Conservatoire remercie également les adhérents pour leur engagement et leur fidélité, ainsi que les bénévoles pour leur aide précieuse, leur participation et leurs compétences.



L'ensemble des donateurs, bénévoles et partenaires réunis sur le Cap Taillat, 9 mois après l'incendie, février 2018

© Irène Nzakou – GEN PACA

Liste des abréviations

A Rocha : Association de défense de l'environnement	MINDEF : Ministère de la Défense
ABMS : Association botanique et mycologique de la Siagne	MIO : Institut méditerranéen d'océanologie
ACCM : Communauté d'agglomération Arles-Crau-Camargue-Montagne	MNHN : Muséum national d'histoire naturelle
AERMC : Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse	MHNTV : Muséum d'histoire naturelle de Toulon et du Var
AESVC : Association d'étude et de sauvegarde de la vallée de Cervières	NACICCA : Nature et citoyenneté en Crau-Camargue-Alpilles (association)
ALEPE : Association Lozérienne pour l'Etude et la Protection de l'Environnement	OCA : Observatoire de la Côte d'Azur
AHPAM : Association herpétologique de Provence Alpes Méditerranée	ONCFS : Office national de la chasse et de la faune sauvage
AMP : Métropole Aix-Marseille-Provence	ONEMA : Office national de l'eau et des milieux aquatiques
ANNAM : Association des naturalistes de Nice et des Alpes-Maritimes	ONF : Office national des forêts
APARE : Association pour la participation et l'action régionale	PACA : Provence-Alpes-Côte d'azur
APPB : Arrêté préfectoral de protection de biotope	PETR : Pôle d'équilibre territorial
ARPE : Agence régionale pour l'environnement	PIRA : Patrouille d'intervention et de recherche animale
AURAV : Agence urbaine Rhône-Avignon-Vaucluse	PLU : Plan local d'urbanisme
BTS GPN : Brevet technique supérieur Gestion et protection de la nature	PMR : Personnes à mobilité réduite
CA 13 : Chambre d'agriculture des Bouches-du-Rhône	PN : Parc national
CA 05 : Chambre d'agriculture des Hautes-Alpes	PNA : Plan national d'actions
CA 83 : Chambre d'agriculture du Var	PNR : Parc naturel régional
CA 84 : Chambre d'agriculture du Vaucluse	PNRL : Parc naturel régional du Luberon
CAD : Communauté d'agglomération dracénoise	POIA : Programme opérationnel interrégional des Alpes
CAVEM : Communauté d'agglomération Var-Estérel-Méditerranée	RA : Rhône-Alpes
CBN : Conservatoires botaniques nationaux	REVE : Réseau des entomologistes du Vaucluse et de ses environs
CBNA : Conservatoire botanique national alpin	RCFS : Réserve de chasse et de faune sauvage
CBNMED : Conservatoire botanique national méditerranéen de Porquerolles	Rhôméo : Observatoire du bassin Rhône-Méditerranée
CC : Communauté de communes	RNCC : Réserve naturelle nationale des Coussouls de Crau
CCCV : Communauté de communes Cœur du Var	RNF : Réserve naturelle de France
CCGST : Communauté de communes du Golf de Saint-Tropez	RNN : Réserve naturelle nationale
CCPRO : Communauté de communes du Pays Réuni d'Orange	RNR : Réserve naturelle régionale
CCRLP : Communauté de communes Rhône Lez Provence	RNV : Réserve naturelle volontaire
CD : Conseil départemental	RREN : Réseau régional des espaces naturels
CDA : chambre départementale d'agriculture	SACA : Société des aéroports de la Côte d'Azur
CDC-Biodiversité : Caisse des dépôts et consignations-Biodiversité	SAFER : Société d'aménagement foncier et d'établissement rural
CDL : Conservatoire du littoral	SAN Ouest-Provence : Syndicat d'agglomération nouvelle Ouest-Provence
CDS 06 : Comité départemental de spéléologie des Alpes-Maritimes	SAPN : Société alpine de protection de la nature
CDS 84 : Comité départemental de spéléologie de Vaucluse	SBV : Société botanique de Vaucluse
CEN : Conservatoire d'espaces naturels	SCOT : Schéma de cohérence territoriale
CERPAM : Centre d'études et de réalisations pastorales Alpes-Méditerranée	SCP : Société du Canal de Provence
CNR : Compagnie nationale du Rhône	SDAGE : Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux
COTELUB : Communauté territoriale sud Luberon	SEM : Société d'économie mixte
CPIE : Centre permanent d'initiative à l'environnement	SEMA : Service eau et milieux aquatiques
CPIER : Contrat de projet inter-régional État-Régions	SEMEPA : Société d'économie mixte d'équipement du pays d'Aix
CR : Conseil régional	SHF : Société herpétologique de France
CRA : Chambre régionale d'agriculture	SIAQUEBA : Syndicat intercommunal de l'amélioration de la qualité des eaux de la Brague et de ses affluents
CRBPO : Centre de Recherches sur la Biologie des Populations d'Oiseaux	SIC : Site d'intérêt communautaire
CSRPN : Conseil scientifique régional du patrimoine naturel	SINP : Système informatique nature et paysages
DDPP : Direction départementale de la protection des populations	SIRCC : Syndicat Intercommunal de Rivière du Calavon-Coulon
DDT : Direction départementale des territoires	SMAEMV : Syndicat Mixte d'Aménagement et d'Equipement du Ventoux
DDTM : Direction départementale des territoires et de la mer	SMADSEEP : Syndicat mixte d'aménagement et de développement de Serre-Ponçon
DREAL : Direction régionale de l'environnement et de l'aménagement et du logement	SMAVD : Syndicat mixte d'aménagement de la vallée de la Durance
EDF : Electricité de France	SMDEV : Syndicat mixte de développement de l'Est Var
ENS : Espace naturel sensible	SMGG : Syndicat mixte des Gorges du Verdon
EPAGE SOMV : Etablissement public d'aménagement et de gestion des eaux du Sud-Ouest Mont Ventoux	SMIGIBA : Syndicat mixte de gestion intercommunautaire du Buëch et de ses affluents
ESCOTA : Autoroutes Esterel-Côte d'Azur	SMMM : Syndicat mixte du massif des Monges
EUNIS : European Nature Information System	SOMECA : Société méridionale de carrières dans le Var
FEADER : Fonds européen agricole pour le développement rural	SOPTOM : Station d'observation et de protection des tortues et de leurs milieux
FEDER : Fonds européen de développement économique régional	SPA : Société Protectrice des Animaux
FNE 13 : France Nature Environnement des Bouches-du-Rhône	SRCE : Schéma régional de cohérence écologique
FREDON : Fédération régionale de défense contre les organismes nuisibles	STELI : Suivi temporel des Libellules
GCP : Groupe chiroptères de Provence	TPM : Communauté d'agglomération Toulon Provence Méditerranée
GEMAPI : Gestion des milieux aquatiques et de prévention des inondations	STOC : Suivi temporel des oiseaux communs
GOPVB : Groupement des oléiculteurs professionnels de la Vallée des Baux	TVB : Trame verte et bleue
GOR : Groupe Ornithologique du Roussillon	UE : Union européenne
GRAB : Groupe de recherche en agriculture biologique	UNICEM : Union nationale des industries de carrières et matériaux de construction
GREHA : Groupe des entomologistes des Hautes-Alpes	WWF : World Wide Fund
HIRRUS : Association de protection de la nature	ZNIEFF : Zone naturelle d'intérêt écologique faunistique et floristique
IMBE : Institut méditerranéen de biodiversité et d'écologie	ZPS : Zone de protection spéciale
INPI : Institut national de la propriété industrielle	
INRA : Institut national de recherche agronomique	
LEMA : Loi sur l'eau et les milieux aquatiques	
LIFE : L'Instrument financier pour l'environnement	
LR : Languedoc-Roussillon	

Sommaire des sites en gestion

Alpes-de-Haute-Provence

Zones humides

- Adoux des Faïsses p.11
- Les Prairies de L'Encrême p.12
- Vallon des Terres Pleines p.12

Ecosystèmes forestiers

- Font de Mège p.13

Milieux variés

- Réserve naturelle régionale de Saint-Maurin p.13
- La Régente p.14

Pelouses sèches

- La Roche p.14
- Mourres de Forcalquier p.15

Alpes-Maritimes

Ecosystèmes forestiers

- Domaine du Mont-Gros (Observatoire de la Côte d'Azur) p.17
- Site à orchidées de Sophia-Antipolis p.17

Gîte à Chiroptères

- La Baume-Granet p.17

Pelouses sèches

- Plateau de Calern p.18

Zones humides

- Aéroport Cannes-Mandelieu p.18
- Prairies humides de la Brague à Antibes p.19

Bouches-du-Rhône

Milieux variés

- Site de Renaires-Ponteau p.21
- Carrière des Iscles du mois de mai p.21

Pelouses sèches

- Réserve naturelle nationale des Coussouls de Crau et pelouses sèches de Crau p.22
- Réserve naturelle régionale de la Poitevine-Regarde-Venir p.23

Zones humides

- Marais de Beauchamp p.23
- Mare de Lanau p.24
- Roselière de Boumandariel p.24
- Etang des Joncquiers p.25
- La Petite Camargue-Les Palous p.25

Hautes-Alpes

Pelouses sèches

- Col de Faye p.27
- Le Villard p.27

Stations de plantes rares

- Primevère de Haller p.28

Zones humides

- Mare de la Paillade p.28
- Sagnes du plateau de Bayard p.29
- Tourbières du Briançonnais - Marais de Névache p.29

Var

Ecosystèmes forestiers

- Bastide Brûlée p.31
- La Garidelle p.31
- Le Bonfin p.32
- Peyloubier p.32
- Les Saquèdes p.33
- La Pardiguière p.33
- Plaine et massif des Maures p.34
- Vallon de Joyeuse - La Grande Pinède p.34
- La Patronne p.35

Ecosystèmes littoraux et marins

- Cap Taillat, Cap Camarat et arrière-plage de Pampelonne p.35

Gîte à chiroptères

- Gorges de Châteaudouble p.36
- Bouchonnerie des Mayons p.36
- Ponts naturels d'Entraygues p.36

Landes, fruticées et prairies

- Château de la Mole p.37
- Le Bombardier p.37

Milieux artificialisés

- Pifforan p.38

Milieux variés

- Plan de la Rabelle et Bois de Malassoque p.38
- Oliveraie de Canteperdrix (Tulipe précoce) p.39
- Terrain militaire de Canjuers p.39

Pelouses sèches

- Armérie de Belgentier du Réservoir de Morières p.40

Zones humides

- Fondurane p.40
- Marais de la Fustièrre p.41
- Lacs temporaires de Gavoty, Redon et de Bonne-Cougne p.41

Vaucluse

Milieux variés

- Colline de la Bruyère p.43
- Vallon de Valescure p.43

Stations de plantes rares

- Garidelle fausse-nigelle des Maufrines p.43
- Plantes rares de Vacquières p.44

Zones humides

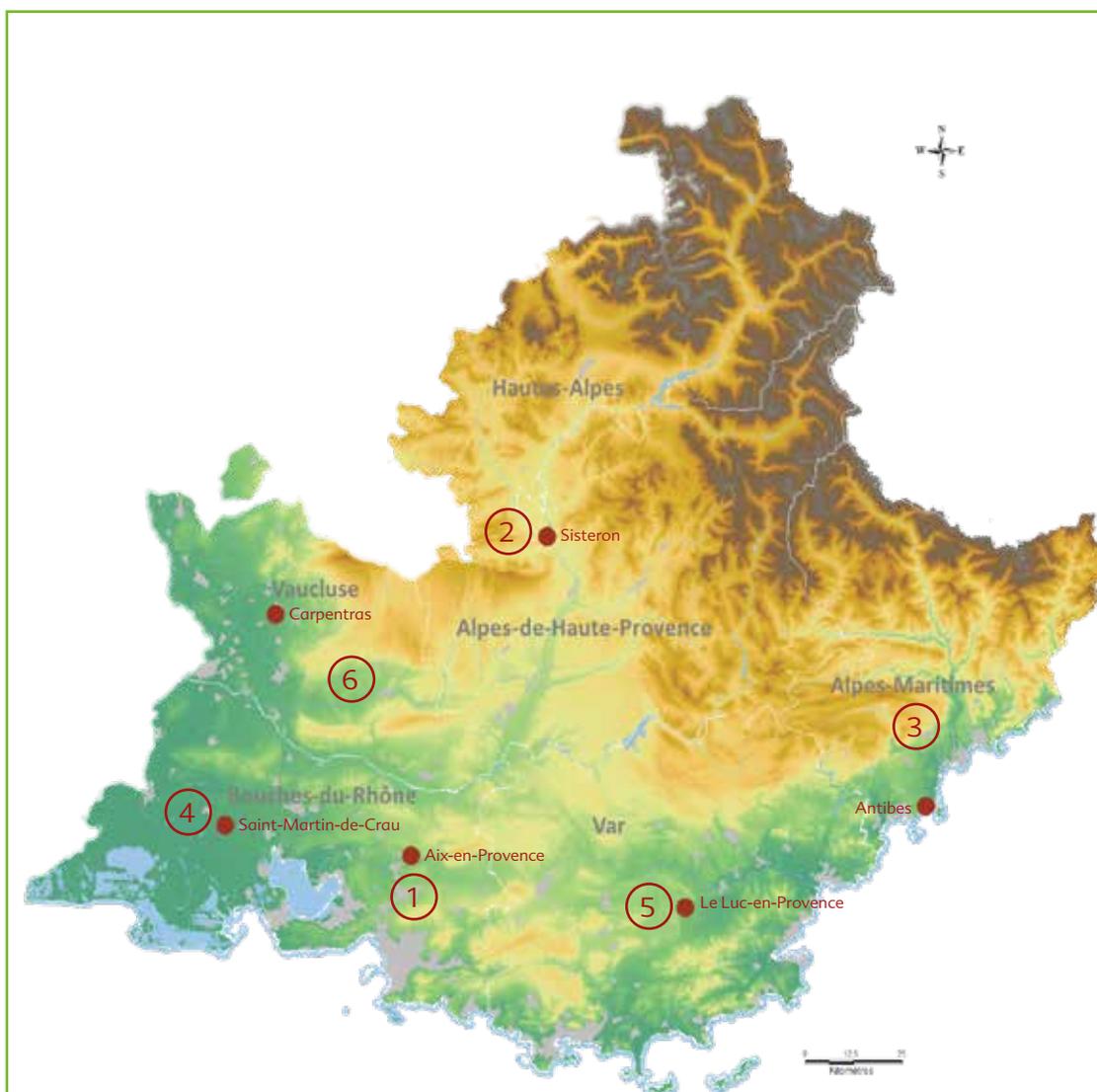
- Mares de Vaucluse p.44
- Les Confines p.44
- Belle-Ile p.45
- Zones humides du Calavon p.45
- Islon de la Barthelasse p.46
- Etang Salé de Courthézon p.46
- Les sept lacs de Beaumont de Pertuis p.47
- Les Paluds de Courthézon p.48
- Marais du Grès p.48
- Île Vieille p.49

Sommaire des actions spécifiques

Programmes en faveur de la connaissance

• Mise à disposition de la connaissance de la faune régionale	p.52	• Plan de gestion stratégique des Zones humides de la Réserve de biosphère Luberon-Lure	p.66
• SILENE : Système d'Information sur la Nature et le Paysage	p.52	• Animation du Plan national d'actions Aigle de Bonelli	p.66
• Secrétariat scientifique des ZNIEFF	p.52	• Animation du Plan national d'actions Vautour percnoptère	p.67
• Liste rouge régionale des Oiseaux nicheurs, de passage et hivernants	p.53	• Animation du Plan national d'actions Ganga cata et Alouette calandre	p.68
• Suivi temporel des oiseaux communes (STOC)	p.53	• Animation du Plan national d'actions Outarde canepetière	p.69
• Programme et études en faveur de la connaissance entomologique en Provence-Alpes-Côte d'Azur	p.54	• Animation du Plan national d'actions Lézard ocellé	p.69
• Dynamique d'inventaire des amphibiens et reptiles de Provence-Alpes-Côte d'Azur	p.55	• Animation du Plan national d'actions Vipère d'Orsini	p.70
• Evaluation de la présence de <i>Vertigo angustior</i> dans les sites Natura 2000 des Alpes du Sud	p.55	• Animation du Plan national d'actions Tortue d'Hermann	p.70
• Inventaire malacologique dans le Parc naturel régional du Queyras	p.56	• Animation du Plan national d'actions Cistude d'Europe	p.71
• Inventaire citoyen sur la commune de La Martre (Var)	p.56	• Animation du Plan national d'actions Sonneur à ventre jaune	p.71
• Inventaires complémentaires sur les Ogres, Sables, Gypses et Argiles (OSGAR) du Piémont sud-ouest du Mont-Ventoux	p.56	• Animation du Plan national d'actions Papillons de jour	p.71
• Inventaire des zones humides des Bouches-du-Rhône	p.57	• LIFE Alpilles - Participation au volet « Aigle de Bonelli » et « Grand-duc d'Europe »	p.72
• Inventaires naturalistes sur la Réserve naturelle nationale de la Sainte-Victoire (Bouches-du-Rhône)	p.58	• LIFE+ ENVOLL - Suivi des populations de limicoles coloniaux sur le site des Salins-de-Berre	p.72
• Atlas de la biodiversité communale d'Avignon (Vaucluse)	p.58	• FEDER POIA « Grands Lacs Alps » - Participation au volet « préservation des espèces, milieux, continuités et paysages »	p.73
• Atlas de la biodiversité communale - Saint-Vincent-sur-Jabron (Alpes-de-Haute-Provence)	p.58	• FEDER POIA « Réseau Flore » - Participation à la mise en place de protocoles de suivis de la flore menacée à l'échelle alpine	p.74
• Atlas de la biodiversité communale des Baronnies orientales - Val Buëch Méouge et Eourres (Hautes-Alpes)	p.59	• Animation du site Natura 2000 de la « Montagne de Lure »	p.75
• Accompagnement du Grand Avignon - Recensement, qualification et valorisation des espaces naturels	p.59	• Animation territoriale « Zones humides » de la vallée du Riou Tort (Alpes-de-Haute-Provence)	p.75
• Espaces naturels sensibles de Vaucluse - Amélioration de la connaissance	p.60	• Animation territoriale « Zones humides » en tête de bassin du Petit Buëch et sur le plateau de Bayard (Hautes-Alpes)	p.76
• Accompagnement du Conseil départemental des Alpes-Maritimes - Connaissance patrimoniale des Parcs départementaux	p.60	• Animation territoriale des zones humides dans le cadre du Plan Rhône	p.76
• Accompagnement de la Métropole Nice Côte d'Azur - Connaissance patrimoniale	p.60	• Animation territoriale des zones humides de Vaucluse	p.77
• Accompagnement des agents du Parc national des Calanques - Connaissance entomologique	p.61	• Projet de territoire autour du patrimoine naturel des Baronnies orientales	p.77
• Formation des animateurs Natura 2000 à la prise et au traitement des ultrasons de chauves-souris	p.61	• Plan de gestion de l'Espace naturel sensible « La Garrigue » à Méridol (Vaucluse)	p.78
• Elaboration d'une stratégie d'intervention sur le territoire du Parc naturel régional du Queyras	p.61	• Elaboration des plans de gestion et des mesures d'accompagnement sur l'aéroport d'Avignon-Provence et l'aérodrome de Vinon-sur-Verdon	p.78
• Elaboration d'une stratégie d'inventaire malacologique en zone d'adhésion du Parc national de Port-Cros	p.62	• Plan de gestion et accompagnement de mesure compensatoire sur la « Montagne de Lure » : site de Mourteiron (Alpes-de-Haute-Provence)	p.78
• Elaboration d'une stratégie d'inventaire herpétologique en zone d'adhésion du Parc national de Port-Cros	p.62	• Programme d'éradication de la Berce du Caucase : espèce exotique envahissante	p.79
		• Suivi écologique des éco-ponts (Var)	p.79
		• Suivi écologique de chantier sur la zone d'activités d'Avignon-Provence	p.80
		• Biovigilance (Var)	p.80
		Événements inter-réseau	p.81
		Partenariats internationaux	p.82
		Valorisation et sensibilisation	p.83
		Rapport de gestion	p.89
		Partenaires	p.93

Contacter le Conservatoire



1 • Siège social

4, avenue Marcel Pagnol
Immeuble Atrium Bât B.
13 100 AIX-EN-PROVENCE
Tél : 04 42 20 03 83
Fax : 04 42 20 05 98

2 • Pôle Alpes du Sud

Appartement n°5
96 rue droite
04 200 SISTERON
Tél : 04 92 34 40 10

2 • Pôle Biodiversité régionale

Appartement n°5
96 rue droite
04 200 SISTERON
Tél : 04 92 34 40 10

3 • Pôle Alpes-Maritimes

Villat Thuret
90 chemin raymond
06 160 ANTIBES
Tél : 04 97 21 25 11

4 • Pôle Bouches-du-Rhône

Maison de la Crau
2 place Léon Michaud
13 310 SAINT-MARTIN-DE-CRAU
Tél : 04 90 47 02 01

4 • Ecomusée de la Crau

Maison de la Crau
2 place Léon Michaud
13 310 SAINT-MARTIN-DE-CRAU
Tél : 04 90 47 02 01

5 • Pôle Var

14 rue Barbaroux
83 340 LE-LUC-EN-PROVENCE
Tél : 04 94 50 38 39

6 • Pôle Vaucluse

162 rue du Vieil Hôpital
84 200 CARPENTRAS
Tél : 04 90 60 12 32

Rejoignez-nous sur :

www.cen-paca.org

www.facebook.com/CENPACA



CEN PACA

4, avenue Marcel Pagnol
Immeuble Atrium Bât B.

13 100 Aix-en-Provence

Tél : 04 42 20 03 83

Fax : 04 42 20 05 98

Email : contact@cen-paca.org

Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur est membre de la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels



Ses principaux partenaires financiers :

